



# Commune de Founex



## **Préavis Municipal N° 67/2011-2016 Rapport de Gestion et Comptes 2014**

**Founex, le 04 mai 2015**  
*(édition du 10 juin 2015)*

## **CHAPITRE I - RAPPORT DE GESTION**

<b>Introduction</b>	<b>Page 3</b>
<b>Population</b>	<b>Page 4</b>
<b>Conseil communal</b>	<b>Page 5</b>
<b>Commission de gestion – Réponses aux recommandations du 23.06.14</b>	<b>Page 8</b>
<b>Scrutins 2014</b>	<b>Page 11</b>
<b>Municipalité</b>	<b>Page 12</b>
<b>Administration générale - Personnel</b>	<b>Page 14</b>
<b>Formation</b>	<b>Page 16</b>
<b>Conseil régional</b>	<b>Page 17</b>
<b>Contrôle de l'habitant</b>	<b>Page 18</b>
<b>Police</b>	<b>Page 18</b>
<b>Finances</b>	<b>Page 22</b>
<b>Assurances</b>	<b>Page 26</b>
<b>Bourse communale</b>	<b>Page 26</b>
<b>Informatique</b>	<b>Page 28</b>
<b>Naturalisations - sport</b>	<b>Page 28</b>
<b>Régie des Eglises</b>	<b>Page 29</b>
<b>Protection civile</b>	<b>Page 29</b>
<b>Police des constructions</b>	<b>Page 30</b>
<b>Aménagement du territoire</b>	<b>Page 32</b>
<b>CIAT</b>	<b>Page 32</b>
<b>Constructions communales</b>	<b>Page 33</b>
<b>Abattage d'arbres</b>	<b>Page 33</b>
<b>Politique environnementale</b>	<b>Page 34</b>
<b>Bâtiments communaux</b>	<b>Page 35</b>
<b>Transports publics</b>	<b>Page 37</b>
<b>Routes – mobilité – espaces verts</b>	<b>Page 39</b>
<b>Gestion des déchets – déchetterie intercommunale</b>	<b>Page 45</b>
<b>SDIS Terre Sainte</b>	<b>Page 49</b>
<b>Instruction publique</b>	<b>Page 50</b>
<b>Culture - Sociétés locales</b>	<b>Page 52</b>
<b>Manifestations – fêtes</b>	<b>Page 53</b>
<b>Aînés</b>	<b>Page 55</b>
<b>Liste des abréviations</b>	<b>Page 57</b>
<b>Chapitre II - COMPTES 2014</b>	<b>Page 58</b>
<b>Chapitre III - CONCLUSIONS</b>	<b>Page 154</b>

## *Chapitre I*

### **Rapport de la Municipalité au Conseil Communal sur sa gestion durant l'année 2014**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément aux dispositions

- De la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93c)
- De l'arrêté du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (art. 34)
- Du règlement du Conseil Communal de Founex du 27 août 2014 (art. 93)

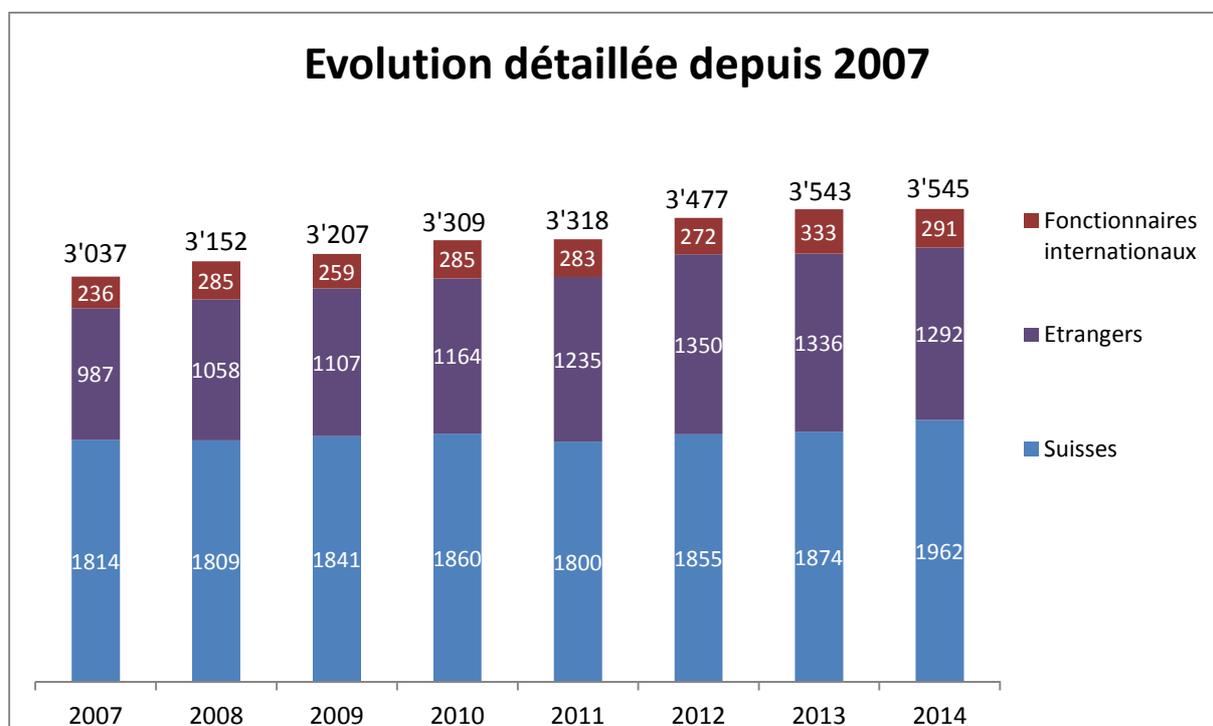
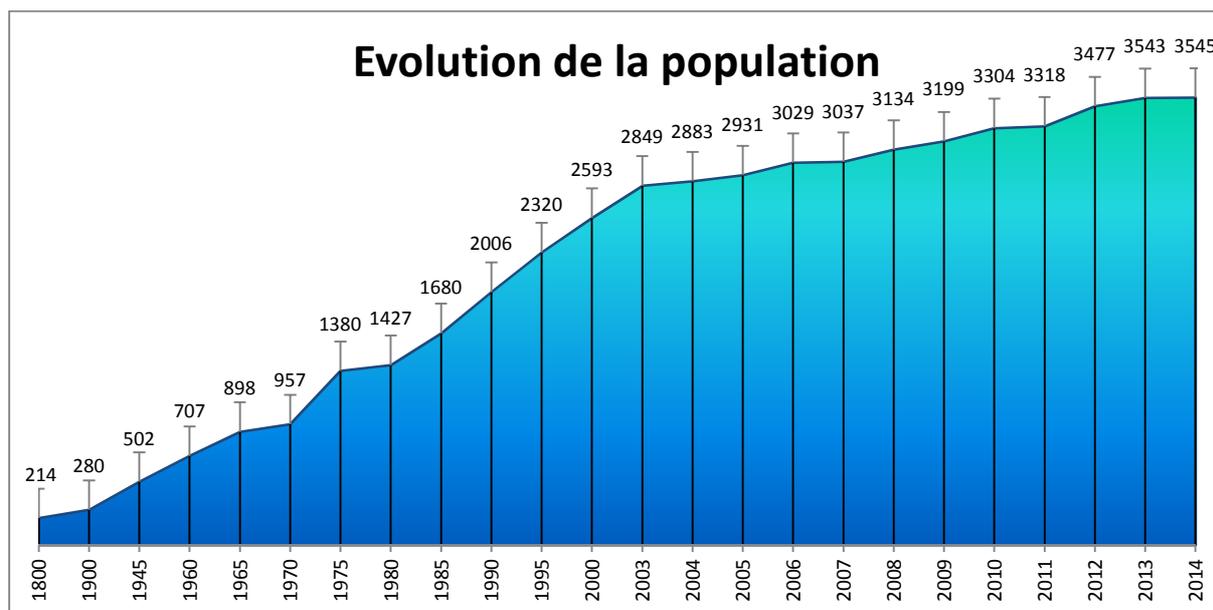
la Municipalité a l'honneur de soumettre le présent rapport de gestion ainsi que les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2014 à votre approbation.

Les comptes ont été présentés à la Commission de gestion le 12 mai 2015.

Les comptes de l'exercice sont présentés et commentés dans la seconde partie de cette brochure.



# POPULATION - EVOLUTION



Au 31.12.2014

**3'545 habitants**, (fonctionnaires internationaux y compris), soit :

- 1'962 Suisses
- 1'292 étrangers
- 291 fonctionnaires internationaux

**1'396 ménages**

83 nationalités différentes sont représentées au sein des étrangers résidant dans notre commune. La nationalité la plus représentée est la nationalité britannique (338 hab.), suivie de la nationalité française (237 hab.), de la nationalité portugaise (97 hab.) et de la nationalité américaine (97 hab.).

# Conseil Communal

---

## Composition du bureau

Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2014

<b>Présidence</b>	<b>Mme Christa von Wattenwyl</b>
<b>1<sup>er</sup> Vice-président</b>	<b>M. Maurice Michielini</b>
<b>2<sup>ème</sup> Vice-président</b>	<b>M. Marc Reymond</b>
<b>Secrétaire</b>	<b>Mme Sandra Thuner</b>
<b>Secrétaire suppléante</b>	<b>Mme Patrizia Maas</b>
<b>Scrutateurs</b>	<b>Mme Liliana Ramer M. Alain Mermoud</b>
<b>Scrutateurs suppléants</b>	<b>M. Thomas Morisod M. Sylvain Camilo</b>
<b>Scrutateurs remplaçants</b>	<b>Mme Caroline Muller-Gelissen Mme Alice Reymond</b>

Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2014

<b>Présidence</b>	<b>M. Maurice Michielini</b>
<b>1<sup>ère</sup> Vice-présidente</b>	<b>Madame Anne Chiari Bory</b>
<b>2<sup>ème</sup> Vice-président</b>	<b>M. Manuel Stern</b>
<b>Secrétaire</b>	<b>Mme Sandra Thuner</b>
<b>Secrétaire suppléante</b>	<b>Mme Patrizia Maas</b>
<b>Scrutateurs</b>	<b>Mme Liliana Ramer M. Sylvain Camilo</b>
<b>Scrutateurs suppléants</b>	<b>M. Thomas Morisod Mme Caroline Muller-Gelissen</b>
<b>Scrutateurs remplaçants</b>	<b>M. Alain Mermoud Mme Letizia Farine</b>

Durant l'année 2014, le Conseil communal s'est réuni à six reprises. Il a traité les préavis et dossiers suivants :

### **Séance du 27 janvier 2014**

- Préavis municipal N° 37/2011-2016, concernant une demande de crédit de CHF 63'000.00 en vue de l'exécution des travaux de récupération des eaux pluviales du Chemin des Bioles.  
**Approuvé**
- Préavis municipal N° 39/2011-2016, concernant une demande de crédit de CHF 823'000.00 TTC en vue de financer les travaux de création d'un trottoir et de réfection du revêtement de la Route des Soufflettes.  
**Approuvé**
- Préavis municipal N° 40/2011-2016, concernant l'adoption du nouveau Règlement communal sur les émoluments du contrôle des habitants et les émoluments administratifs.  
**Adopté**

### **Séance du 24 mars 2014**

- Préavis municipal N° 38/2011-2016, concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 275'000.00 TTC, nécessaire à la réalisation des mesures d'aménagement pour les transports publics dans le hameau de Châtaigneriaz.

***Approuvé***

- Préavis municipal N° 41/2011-2016, concernant une demande d'augmentation des postes de budget routes et canalisations 2014 de CHF 21'000.00 et de CHF 19'500, en vue de l'exécution de travaux supplémentaires au Chemin du Petit Truet et au Chemin des Grandes Vignes.

***Approuvé***

### **Séance du 26 mai 2014**

- Préavis municipal N° 42/2011-2016, relatif au nouveau règlement du Conseil communal de Founex.

***Adopté***

- Préavis municipal N° 43/2011-2016, concernant le programme de politique énergétique et climatique durable de la commune de Founex.

***Adopté***

- Préavis municipal N° 44/2011-2016, concernant une demande d'autorisation du Service de Défense Incendie et de Secours de Terre Sainte pour procéder à l'achat d'un nouveau véhicule d'accompagnement du bras élévateur Pyro 39.

***Approuvé***

- Préavis municipal N° 45/2011-2016, concernant une demande de crédit de CHF 441'000.00 TTC en vue de financer les travaux de réfection de trois courts de tennis sis côté lac de notre centre sportif.

***Approuvé***

- Préavis municipal N° 46/2011-2016, concernant une demande de crédit de CHF 972'000.00 TTC en vue de financer les travaux d'aménagements extérieurs de l'auberge communale.

***Approuvé***

### **Séance du 23 juin 2014**

- Préavis municipal N° 47/2011-2016, concernant la modification du Plan partiel d'affectation « En Balessert » et son règlement.

***Approuvé***

- Préavis municipal N° 48/2011-2016, concernant une demande de crédit complémentaire du compte d'investissement N°354.5030.060, d'un montant de CHF 29'640.91, relatif à l'agrandissement de la salle des maîtres.

***Approuvé***

- Préavis municipal N° 49/2011-2016, relatif au rapport de gestion 2013, acceptation du dépassement du budget pour un total de CHF 47'714.91 et adoption des comptes pour l'année 2013.

***Adopté***

- Préavis municipal N° 50/2011-2016, concernant l'arrêté communal d'imposition 2015.

***Approuvé***

### **Séance du 06 octobre 2014**

- Préavis municipal N° 51/2011-2016, concernant une demande de crédit de CHF 409'000.00 TTC en vue de financer la création d'un trottoir et le réaménagement de l'extrémité du Chemin de la Forge, lié à la réalisation de nouvelles constructions sur la parcelle N° 92, propriété de la commune.

***Approuvé***

- Préavis municipal N° 52/2011-2016, concernant une demande de crédit de CHF 506'000.00 TTC, en vue de financer les travaux d'entretien et de remise en état des surfaces pavées à la Grand'Rue, ainsi que la création de quatre trottoirs traversant au droit des débouchés du Chemin de la Forge, de la Rue des Canons et du Chemin de la Poste.

***Approuvé***

- Préavis municipal N° 53/2011-2016, concernant une demande de crédit de CHF 665'000.00 TTC en vue de financer les travaux de réfection du Chemin d'Oche Combe.

***Approuvé***

- Préavis municipal N° 54/2011-2016, concernant une demande de crédit de CHF 119'000.00 TTC en vue de financer la création d'un cheminement piétonnier entre le Chemin de la Treille et la Route de Châtaigneriaz.

***Approuvé***

- Préavis municipal N° 55/2011-2016, concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 380'000.00, couvrant les phases d'étude de projet définitif (SIA 32) et d'appels d'offres d'entreprises (SIA 33), en vue de la réalisation d'un chauffage à distance à plaquettes forestières (CAD-bois) au centre du village de Founex.

***Approuvé***

### **Séance du 08 décembre 2014**

- Préavis municipal N° 56/2011-2016, concernant une demande de crédit de CHF 69'106.00 TTC pour l'étude du projet définitif de la requalification de la Route Suisse (RC1BP) entre Mies et Founex.

***Approuvé***

- Préavis municipal N° 57/2011-2016, concernant une demande de crédit de CHF 164'000.00 TTC en vue de financer la mise en conformité et la création de deux abris au droit de l'arrêt de bus Founex-Ouest sis à la Grand'Rue.

***Approuvé***

- Préavis municipal N° 58/2011-2016, concernant une demande de crédit de CHF 807'600.00 TTC en vue d'avancer les fonds nécessaires à la réalisation des travaux d'aménagement de voie prioritaire pour la ligne de bus Gex-Divonne-Coppet sur le territoire de la Commune de Founex pour le Canton de Vaud.

***Approuvé***

- Préavis municipal N° 59/2011-2016, concernant le budget 2015.

***Adopté***

# Commission de gestion – réponses aux recommandations du 23 juin 2014

## Préambule

La Municipalité tient à rappeler la teneur de l'article 42 de la Loi sur les communes :

### **Art. 42**

<sup>1</sup> Les attributions des municipalités s'exercent dans les limites déterminées par les lois et par les règlements communaux.

Elles concernent spécialement:

1. l'administration des services publics, y compris celle des services industriels;
2. l'administration des biens communaux (voir art. 44), l'administration du domaine public et des biens affectés aux services publics;
3. la nomination des fonctionnaires et employés de la commune, la fixation de leur traitement et l'exercice du pouvoir disciplinaire (voir art. 4, ch. 9);
4. les tâches qui leur sont directement attribuées par la législation cantonale.

Ainsi, les recommandations apportées dans le cadre de la gestion 2013 portent elles principalement sur des compétences municipales et comme le Préfet que nous avons interrogé à ce sujet nous l'a rappelé, le Conseil ne peut qu'apporter des observations.

Naturellement, toujours selon le Préfet, la Municipalité a l'obligation de répondre aux éventuelles observations des différentes Commissions, mais le Conseil ne pourra qu'en prendre acte, ou maintenir la recommandation, sans pouvoir cependant modifier la réponse. Il nous a encore précisé que le Conseil communal ne peut obliger la Municipalité à revoir ses décisions lorsque les éléments en question relèvent de l'unique compétence municipale, ce qui est le cas en l'espèce.

La Municipalité tient à citer encore ci-dessous l'article 93 du règlement du Conseil communal qui stipule que contrairement à ce qui a été indiqué par le Syndic lors de la séance du 23 juin 2014, c'est bel et bien au moment de l'approbation du rapport de gestion de l'année suivante que la Municipalité doit répondre aux observations de la Commission de gestion sur les comptes de l'année précédente.

## **CHAPITRE II**

### **Examen de la gestion et des comptes**

**Commission de gestion  
(art. 93c LC  
et 34 RCCom)**

**Art. 93.-** Le rapport de la municipalité sur la gestion, les comptes arrêtés au 31 décembre précédent, accompagnés, cas échéant, du rapport et du rapport-attestation du réviseur, sont remis au conseil au plus tard le 31 mai de chaque année et renvoyés à l'examen de la commission de gestion.

La municipalité expose, dans son rapport, la suite donnée aux observations sur la gestion qui ont été maintenues par le conseil l'année précédente.

## **Réponses de la Municipalité aux recommandations de la Commission de gestion**

- 1. Même dans le cadre de mise à disposition d'immeubles à des associations à but non lucratif, à titre gratuit ou non, il est préférable d'établir un contrat de bail ou du moins une convention décrivant les droits et obligations de chacune des parties**

Nous portons à votre connaissance que chaque année l'administration communale fait parvenir aux associations villageoises sportives et culturelles, ainsi qu'aux sociétés privées souhaitant maintenir la location d'une salle ou d'un terrain, une correspondance confirmant la mise à disposition, la durée et le coût de la location éventuelle. Ceci vaut donc comme contrat.

- 2. Il est fortement souhaitable d'harmoniser l'établissement des contrats de bail en veillant à séparer la partie résidentielle de celle commerciale et de ne lier aucunement la première à la deuxième. Dans le cadre des locations résidentielles, les prix de la location devraient être en ligne avec les prix du marché.**

Concernant le centre sportif, le contrat de bail à loyer pour locaux commerciaux est dûment séparé du contrat de bail à loyer pour l'appartement sis à l'étage. Pour ce qui est de l'auberge communale, son usage est strictement commercial. Il n'y a donc qu'un seul bail. Enfin, concernant notre épicerie, il y a lieu de noter que l'appartement est totalement indissociable des locaux commerciaux en raison des demi-niveaux d'accès entre les différentes parties commerciales et privées.

La Municipalité tient à souligner par ailleurs que pour pouvoir maintenir des commerces viables dans notre commune, les loyers doivent être fixés de manière à permettre le maintien de ces activités, ce qui est le cas aujourd'hui.

- 3. En tout état de cause, lors de l'établissement de tout type de contrat de bail, il est impératif d'obtenir le versement d'un dépôt-garantie, qui a pour but la réparation des éventuels dégâts occasionnés à l'objet loué.**

Des dépôts de garantie ont été demandés tant pour l'auberge communale que pour le centre sportif. En ce qui concerne l'épicerie, le contrat de bail date de plus de 20 ans et ce genre de demande n'était pas d'usage à l'époque. Il va sans dire que lors d'un futur changement de locataire, un dépôt de garantie sera alors demandé.

Enfin, la Municipalité n'entend pas demander aux associations villageoises des dépôts de garantie pour des locations gratuites. Il y a lieu de noter en outre que nous n'avons jamais eu de problème de dégâts dans nos locaux loués pour des activités sportives ou culturelles.

Quant aux nouveaux immeubles, leur gérance a été confiée à une régie immobilière et chaque nouveau locataire doit fournir un certificat de garantie de loyer.

- 4. Chaque fois qu'un investissement important est envisagé par la Commune sur un bien immobilier ou demandé par l'un des locataires, le montant dudit investissement devrait être amorti (partiellement ou totalement) par une augmentation du loyer en rapport avec ledit investissement. Ce principe devrait être appliqué, dans la mesure du possible, également aux associations à but non lucratif, après avoir obtenu un droit de regard sur les finances de ladite association s'apparentant à une activité quasi commerciale.**

L'article 256 du Code des obligations stipule que le bailleur est tenu de délivrer la chose dans un état approprié à l'usage pour lequel elle a été louée et de l'entretenir en cet état. Les frais d'entretien et de réparation des défauts sont dès lors à la charge du bailleur.

En ce qui concerne l'utilisation des courts par le Tennis Club, ce point sera revu lors des travaux de réaménagement de notre Centre sportif, comprenant l'éventuelle construction d'une halle couverte. Nous tenons à préciser que le Tennis Club participe déjà aux frais de chauffage et d'éclairage de la halle, et s'acquitte à la commune d'une location annuelle de CHF 24'000.00 afin de couvrir les frais d'entretien des installations existantes. Enfin les derniers travaux effectués sur les courts sis côté Lac étaient des travaux d'entretien et de ce fait à charge de la commune.

5. **En dernier lieu, nous sommes de l'avis qu'il faut distinguer l'utilisation des terrains sportifs dans le cadre du but strict des associations et des cotisations payées par les membres par rapport à l'« utilisation accrue » des infrastructures (terrains de football et tennis) dans le cadre d'activités commerciales, quasi-commerciales (par exemple Camps d'été) ou professionnelles (par exemple cours privés). L'utilisation accrue devrait faire l'objet (comme c'est déjà le cas pour le terrain de football) de tarifs et règlement publiés. Ce genre de « location » doit être ouvert à toute personne sans établir des exclusivités ou autres privilèges individuels qui n'auraient pas de contreparties pour la Commune.**

Il est précisé ici que les seuls camps facturés étaient les camps organisés par la société « Village Camps », selon des tarifs décidés de cas en cas. Cette société ne vient plus à Founex depuis plusieurs années. La Municipalité a décidé de prendre en charge les frais relatifs à l'organisation des deux camps d'été de l'Union Sportive Terre Sainte, ceux-ci étant organisés sans but lucratif et destinés aux enfants et aux jeunes de notre région.

En ce qui concerne la mise à disposition des courts au Tennis Club pour des cours privés, nous portons à votre connaissance que nous allons très prochainement aborder cette question avec les responsables dudit Club.

En conclusion et vous l'aurez vu au travers de ses réponses, la Municipalité entend suivre sa politique communale évoquée dans le programme de législature qui précise que pour les sports et loisirs elle veut continuer à soutenir et promouvoir les sociétés locales qui créent l'animation dans notre commune et dans les alentours, ceci par le biais d'un programme de développement du centre sportif avec de nouvelles activités, de soutiens financiers et logistiques aux sociétés locales et par la mise à disposition des installations et locaux communaux.

# SCRUTINS 2014 – Résultats de Founex



## Scrutin du 09 février 2014

### Votations fédérales

Objet	Electeurs inscrits	Nombre de votants	Participation
Infrastructure ferroviaire	1'434	884	61.65 %
Assurance-maladie et avortement	1'434	884	61.65 %
Immigration de masse	1'434	885	61.72 %

## Scrutin du 18 mai 2014

### Votations fédérales

Objet	Electeurs inscrits	Nombre de votants	Participation
Soins médicaux de base	1'436	896	62.40 %
Pédophiles ne travaillant plus avec enfants	1'436	895	62.33 %
Salaires équitables	1'436	897	62.47 %
Loi Fonds Gripen	1'436	898	62.53 %

### Votations cantonales

Objet	Electeurs inscrits	Nombre de votants	Participation
Sauver Lavaux	1'436	828	57.66 %

## Scrutin du 28 septembre 2014

### Votations fédérales

Objet	Electeurs inscrits	Nombre de votants	Participation
TVA discriminatoire pour la restauration	1'470	768	52.24 %
Caisse publique d'assurance-maladie	1'470	771	52.45 %

## Scrutin du 30 novembre 2014

### Votations fédérales

Objet	Electeurs inscrits	Nombre de votants	Participation
Abolition des forfaits fiscaux	1'485	907	61.08 %
Surpopulation	1'485	907	61.08 %
Initiative sur l'or	1'485	906	61.01 %

# Municipalité

## COMPOSITION

Etat au 31 décembre 2014

DICASTERES	MUNICIPALITE
Administration générale – Personnel – Informations communales – Communications – Police - Conseil régional – Aménagement du territoire – Police des constructions - Assemblée des Syndics de Terre Sainte et du district de Nyon – Comité de direction des SITSE – Archives	<b>M. François Debluë, Syndic</b>
Finances – Impôts et taxes – Informatique – Naturalisations – Sports – Assurances – Protection civile – Régie des Eglises – Tourisme	<b>Mme Audrey Barchha, Municipale</b>
Ecoles (ASCOT – ARSCO – CESCOT) – Parascolaire (AJET – UAPE – AMF – Crèches) – Jeunesse – Sociétés locales – Aide sociale – ARAS – CMS – Requérants d’asile	<b>Mme Evelyne Pfister Jakob, Municipale</b>
Travaux publics – Routes et chemins - Mobilité – Cimetière – Places de jeux – Déchets et ordures ménagères – SIED – Canalisations et égouts – Défense incendie	<b>M. Jean-Pierre Debluë, Municipal</b>
Bâtiments communaux – Gérance – Aménagement du territoire – Transports publics - Terrains communaux – Cours d’eau, rives et port – Electricité et téléseu – Energies renouvelables – Concept énergétique – STEP – EIDM – Vacuflow - Arbres	<b>M. Philippe Schirato, Municipal</b>

### VICE-SYNDIC

01.07.2011 au 30.06.2012	<b>Evelyne Pfister Jakob</b>
01.07.2012 au 30.06.2013	<b>Philippe Schirato</b>
01.07.2013 au 30.06.2014	<b>Audrey Barchha</b>
01.07.2014 au 30.06.2015	<b>Jean-Pierre Debluë</b>
01.07.2015 au 30.06.2016	<b>Evelyne Pfister Jakob</b>

La Municipalité s’est réunie à 40 reprises durant l’année 2014, pour des séances ordinaires de Municipalité, séances qui se tiennent le lundi matin.

Par ailleurs, le 27 octobre 2014 une rencontre entre la Municipalité de Coppet et la Municipalité de Founex s’est déroulée à Coppet. Cette rencontre a permis d’aborder différents points qui concernent spécifiquement nos deux communes, tels que notamment la déchetterie intercommunale, les Assistants de sécurité publique et le PPA « Les Pessules ».

Enfin, la Municipalité s’est également réunie le lundi 3 novembre 2014 pour son traditionnel séminaire extra-muros.

Durant l’année écoulée, la Municipalité a poursuivi la mise en œuvre de ses objectifs de législature.

## Participation aux activités régionales

La Municipalité a participé, in corpore ou par délégation, à de nombreuses séances de travail, réunions, assemblées, représentations, inaugurations et manifestations, tant à Founex que dans la région.

Durant l'année 2014, les **Syndics du district de Nyon** se sont réunis à 2 reprises et ont abordé les sujets suivants :

- Débat avec M. le Conseiller d'Etat Pascal Broulis
  - Tour d'horizon de la politique cantonale
  - Situation financière du canton
  - Situation économique
  - Relations avec les communes
- Projet de création d'un Conseil régional des jeunes
- Aménagement du territoire – zone « Hors zone à bâtir »
- Présentation des effets de la LAT sur l'aménagement communal
- Présentation de l'Association du réseau de soins de la Côte
- Renouvellement des autorités 2016 – votations selon le système proportionnel
- LEDP, entrée en vigueur des modifications
- Cautionnement des associations, directives de l'ASFICO.

Les **Syndics de Terre Sainte** se sont réunis, quant à eux, à 5 reprises. Au cours de ces séances, les points suivants ont notamment été traités :

- Présentation de l'étude sur les besoins en appartements protégés pour séniors de Terre Sainte
- Financement des investissements concernant les installations sportives
- Plan directeur cantonal : mesure B12 – statut de centre local
- Avenir des variations musicales de Tannay
- Répondant de police de proximité
- Plan de mobilité en Terre Sainte
- Plan de communication pour les chantiers des transports publics en Terre Sainte
- Bilan économique des communes – comparaison des comptabilités

## Inspection annuelle préfectorale

La traditionnelle inspection annuelle de la commune, conformément à l'article 141 de la Loi sur les communes, a été effectuée par M. Jean-Pierre Deriaz, Préfet du district de Nyon, en date du 17 septembre 2014, en présence de M. Maurice Michielini, Président du Conseil communal, de Mme Sandra Thuner, Secrétaire du Conseil, ainsi que des membres de la Municipalité, de la secrétaire municipale, Mme Claudine Luquiens et de la boursière communale, Mme Ursula Niederer.

A cette occasion, Monsieur le Préfet a effectué un contrôle des différents registres, de la correspondance générale, de la situation comptable de la commune, etc. C'est aussi l'occasion de faire un tour de table des relations entre la commune et les différents services cantonaux, ainsi que de parler des projets communaux menés par la Municipalité.

A l'issue de ce contrôle, le Préfet a attesté de la bonne tenue du ménage communal et a relevé l'excellent travail effectué au niveau des différents services de l'administration communale ainsi que du bureau du Conseil communal.



M. François Debluë  
Syndic

L'administration générale gère les activités principales suivantes :

- Secrétariat municipal
- Tenue des procès-verbaux et de la correspondance municipale
- Relations avec le Conseil communal
- Gestion du personnel communal
- Site internet, communications
- Relations extérieures et affaires régionales
- Archives communales
- Assurances
- Contrôle de l'habitant et bureau des étrangers

### Personnel communal

<b>Greffes municipal</b>	Mme Claudine Luquiens – secrétaire municipale	30 %
<b>Administration générale</b>	Mme Claudine Luquiens – cheffe de service	70 %
	Mme Françoise Schwartz – secrétaire adjointe	50 %
	M. Ludovic Fantino - assistant	100 %
	Mme Liridona Mustafa – apprentie - ➔ 31.07.2014	100 %
	M. Bryan Valentino – apprenti	100 %
<b>Bourse communale</b>	Mme Ursula Niederer – cheffe de service	100 %
	Mme Samantha Kucharik – assistante ➔ 01.03.2014	60 %
<b>Contrôle des habitants</b>	Mme Françoise Schwartz – préposée	50 %
	Mme Célia Jesus – assistante	80 %

<b>Service de conciergerie</b>	M. Nino Frasnetti	100 %
	Mme Catalina Caballero	100 %
	M. Donato Romano	100 %
	M. Gilles Singy	100 %
	Mme Carmen Ayala	40 %
	Mme Paulina Holderegger	Auxiliaire
<b>Services extérieurs</b> Service de voirie	M. Adrien Vallotton – chef de service	100 %
	M. Carlos Moura	100 %
	M. José Caballero	100 %
	M. Raoul Holderegger	100 %
	M. Shawn Debluë – stagiaire - → 30.06.2014	100 %
	M. Premtim Isufi – apprenti - ← 01.08.2014	100 %
Déchetterie intercommunale	M. Bernard Holzer	100 %
	M. Philippe Rochat	100 %

L'année 2014 a été marquée par l'engagement des employés suivants :

M. Bryan Valentino	Le 1 <sup>er</sup> janvier 2014	Apprenti employé de commerce (2 <sup>ème</sup> année)
Mme Samantha Kucharik	le 1 <sup>er</sup> mars 2014	Assistante au service de la bourse communale
M. Premtin Isufi	le 1 <sup>er</sup> août 2014	Apprenti agent d'exploitation

Mme Liridona Mustafa, apprentie employée de commerce, nous a quitté le 31 juillet dernier, à la fin de son apprentissage. Elle a été chaleureusement félicitée pour l'obtention de son CFC.

### Jubilés

Madame Carmen Ayala, a fêté ses 25 ans de service et Monsieur Gilles Singy ses 20 ans de service. Tous deux sont collaborateurs auprès du service de conciergerie. Ils ont été chaleureusement fêtés et remerciés par la Municipalité lors d'un apéritif qui s'est déroulé le 28 mai 2014 en présence de tous les collaborateurs communaux.



### Repas de fin d'année des collaborateurs communaux

Le traditionnel repas de fin d'année des collaborateurs communaux s'est déroulé le vendredi 5 décembre à l'auberge communale. Nous tenons à remercier chaleureusement M. Dany Rexhaj et son équipe pour l'excellent repas qui nous a été servi à cette occasion.

Ce fut également l'occasion de remercier plus particulièrement chacun de nos collaborateurs pour son dévouement ainsi que pour tout le travail accompli durant l'année écoulée.

## **Formation**

Monsieur Adrien Vallotton, chef de service des entretiens extérieurs, a suivi le cours de base sur les marchés publics, organisé par le bureau Vallat Partenaires SA de Gland. Il a également suivi divers cours sur la gestion et le financement des déchets, l'entretien et la maintenance de l'éclairage public, l'entretien des cours d'eau, la gestion des espèces néophytes envahissantes et le traitement des espaces verts.

Mesdames Françoise Schwartz et Claudine Luquiens ont suivi le cours de formation de l'Association vaudoise des secrétaires municipaux, concernant le droit à l'information et les subventions accordées par l'Etat pour les projets routiers communaux.

Mesdames Françoise Schwartz et Célia Jesus ont eu à suivre diverses séances d'information, suite à l'évolution de notre programme informatique, liées à l'automatisation des transferts d'informations et le nouveau mode collaboratif entre les contrôles de l'habitant et le registre cantonal des personnes, l'ACI, l'UPI, etc..

Mme Claudine Luquiens a par ailleurs suivi un cours destiné aux formateurs en entreprise.

Enfin, Madame Samantha Kucharik, nouvelle collaboratrice auprès de la bourse communale, a suivi divers cours qui ont traité des sujets suivants :

- Comptes de fonctionnement
- Comptes d'investissement
- Structure et analyse du bilan.

## **Bulletins d'informations communales**

Quatre bulletins d'informations communales ont été édités, soit en mars, juin, septembre et décembre 2014. La mise en page de ce journal est assurée par notre collaborateur, Monsieur Ludovic Fantino.

Quatre tous-ménages ont également été envoyés à la population concernant notamment la surveillance mutuelle des habitations, le 1<sup>er</sup> août, l'Intermède musical du dimanche et le recensement des chiens.

## **Site Internet – [www.founex.ch](http://www.founex.ch)**

Dans le courant de l'été 2014, la Municipalité a approuvé l'offre de la société Be One de Gland pour la modernisation de notre site internet. Les travaux sont en cours et la mise en ligne de notre nouveau site devrait intervenir dans le courant de l'année 2015.

## Conseil régional du district de Nyon

### Comité de direction - CoDir

Suite à la démission de M. Pierre Stampfli, membre du CoDir du Conseil régional, notre Syndic, M. François Debluë, a rejoint ce dernier au printemps 2014. Il assure la charge du département de la valorisation des ressources régionales. Les membres du comité de direction se sont réunis à 24 reprises courants 2014 et deux réunions d'échanges ont été organisées avec les députés et conseillers nationaux.

### Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal a siégé à quatre reprises et a traité 12 préavis. Ce dernier avait nommé en décembre 2013 une commission chargée de travailler sur la question des investissements régionaux et sur le fonctionnement du Conseil régional. Elle a rendu son rapport lors du Conseil intercommunal du mois de décembre 2014.

Par ailleurs, un postulat Wahlen & Consorts sur le fonctionnement du Conseil régional a été déposé lors de la session de juin 2014. Le Codir a déposé en décembre une réponse à ce postulat laquelle sera discutée au printemps 2015.

### Mobilité

Le programme de réorganisation des transports publics à travers trois axes d'actions (aménagement, expérimentation, accompagnement) a permis d'optimiser l'offre pour les usagers, notamment en permettant la priorisation des bus sur le réseau.

Concernant la requalification de la Route Suisse RC1, les quatre Conseils communaux de Mies, Tannay, Coppet et Founex ont validé leur participation à l'étude de projet définitif de la 1<sup>ère</sup> étape de la requalification de cette route. Le Canton, maître d'ouvrage, et la Région ont aussi validé leur participation financière. La réalisation est prévue dès 2016.

L'année 2014 a également été marquée par la communication sur les chantiers liés au programme d'aménagement des transports publics. Un nouvel outil de communication et de sensibilisation a été élaboré. Il s'agit d'un kit d'information sur la mobilité qui regroupe les informations utiles aux nouveaux habitants. Cet outil sera proposé et distribué aux communes courant 2015.

### Environnement

Le contrat corridor Vesancy-Versoix a été signé en mars 2014 par les partenaires français, genevois et vaudois dont nous faisons partie. La réalisation des mesures du catalogue doit être finalisée dans un délai de cinq ans à partir de la signature du contrat. Par la suite, une mise à jour du catalogue pourra être proposée pour prolonger la démarche.

L'étude des filières de production d'énergie renouvelable a répertorié l'usage actuel des sources d'énergie pour les bâtiments (logements et activités) et mis en évidence les besoins nécessaires à l'horizon 2030 pour le parc actuel et pour les nouvelles constructions à l'échelle du district. Un outil cartographique facilitant l'analyse énergétique de la commune et permettant également une prise de décision raisonnée du mode d'approvisionnement énergétique est à disposition.

## Contrôle de l'habitant

Durant l'année 2014, le service du contrôle des habitants a traité les dossiers suivants :

Mutations	Nombre
Arrivées	488
Départs	417
Changements d'adresse dans la commune	58
Décès	11
Divorces	16
Séparations	18
Mariages	18
Naissances	41
Naturalisations ordinaires et facilitées	34
Changements papiers/permis	182
Changements de nom	20
Curatelles	2
Désaveux d'enfants	5
Veuvages	2
Total	1'312

### Etablissement des cartes d'identité

Dès mi-octobre 2014, la procédure pour la délivrance des cartes d'identité a changé. De ce fait, la commune s'est équipée d'un nouveau logiciel afin de pouvoir transmettre au Centre de biométrie à Lausanne la signature numérique des citoyens souhaitant refaire leur carte d'identité.

## Recensement des chiens

Le recensement annuel des chiens dénombre, au 31 décembre 2014, 258 chiens sur le territoire de notre commune, pour un total de 205 propriétaires. Rappelons que les propriétaires des chiens sont assujettis à un impôt tant cantonal que communal, fixé par notre arrêté d'imposition.

## Police

### Assistants de sécurité publique

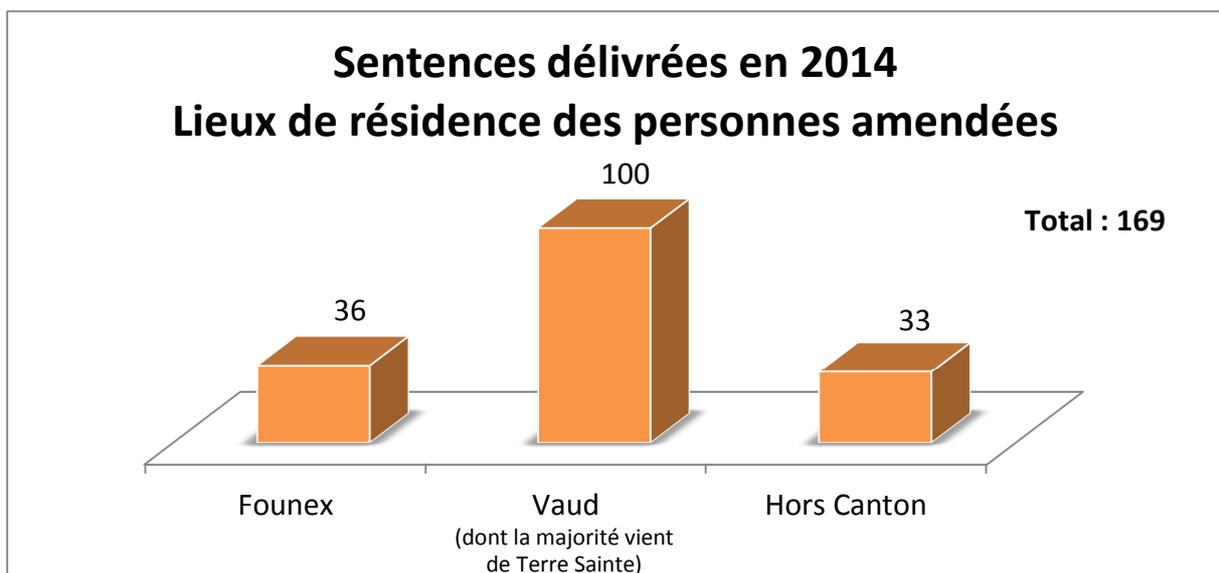
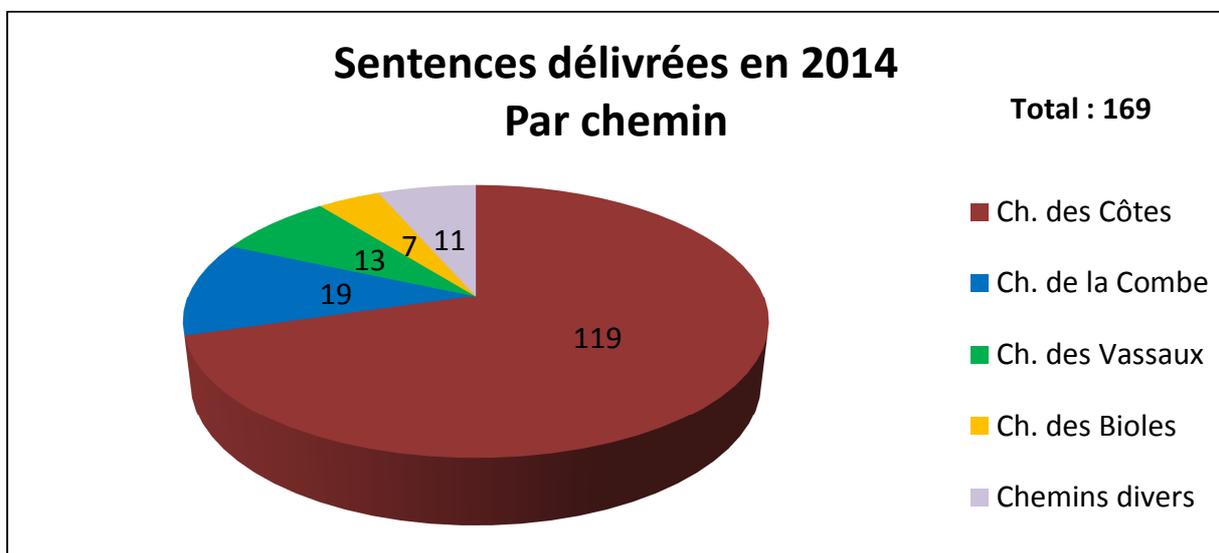
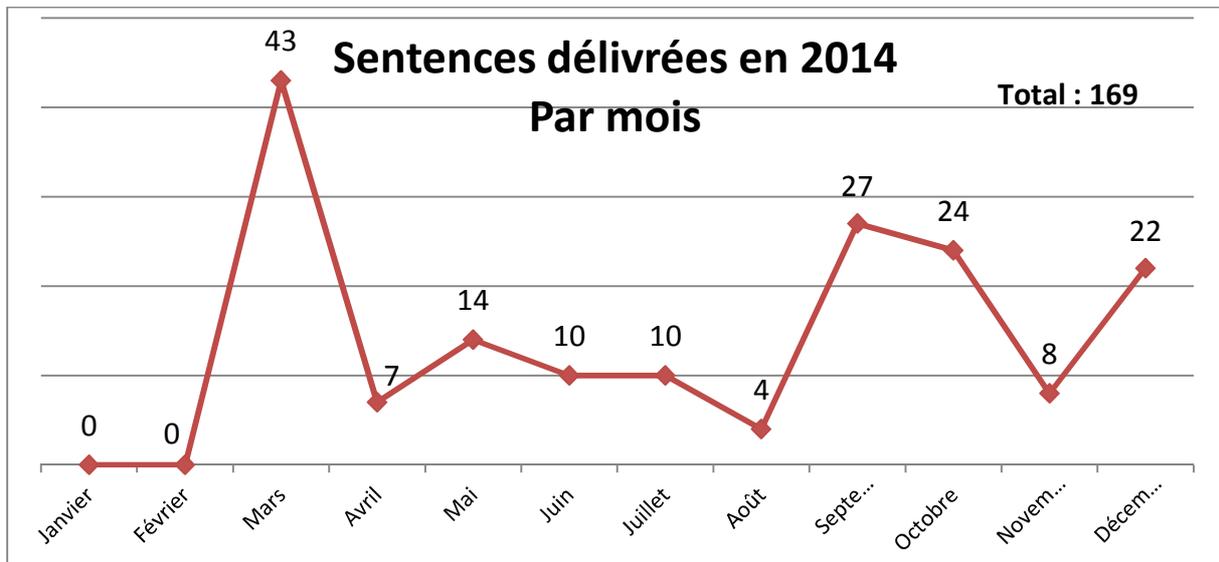
Les tâches principales de nos ASP sont principalement orientées vers la sécurité et le respect du domaine public, dans un but premier de prévention.

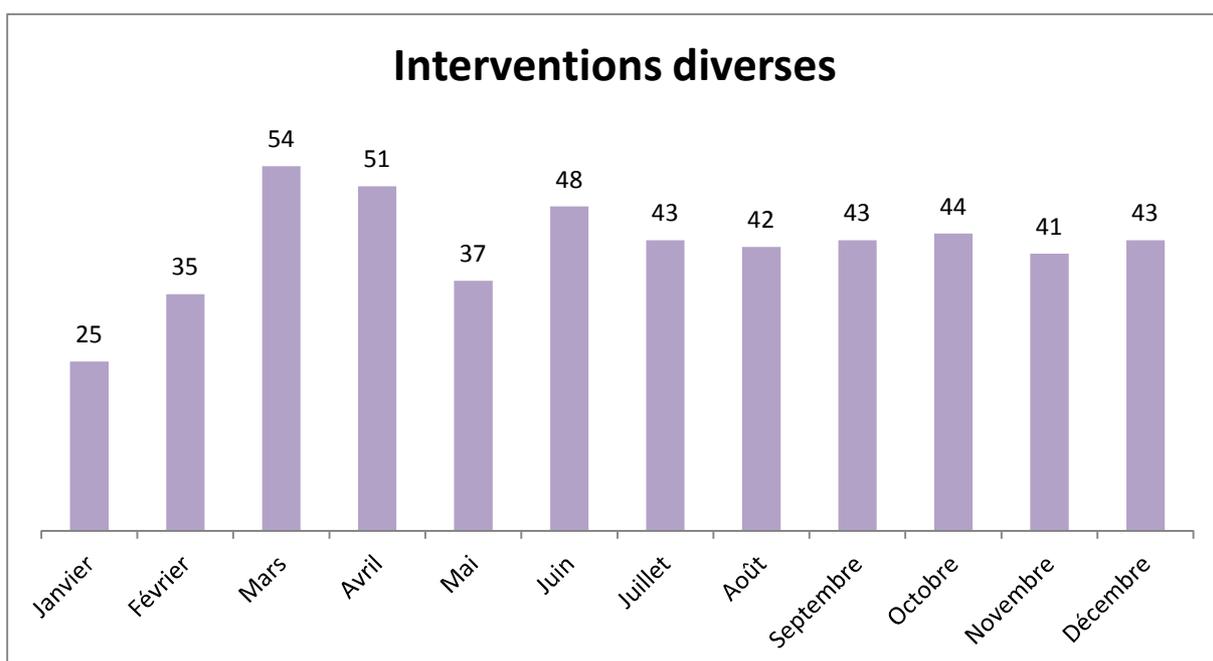
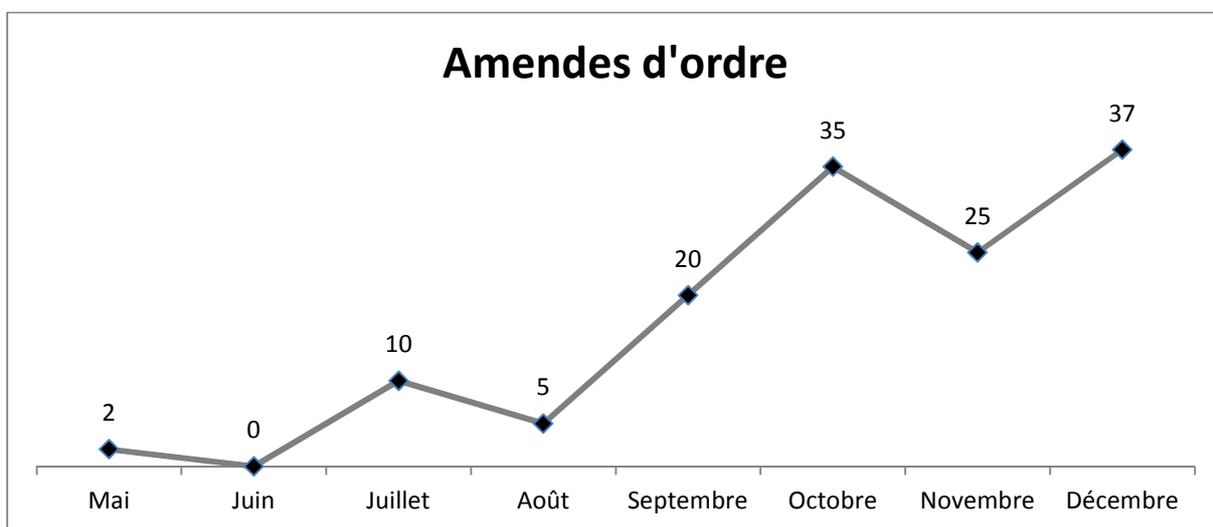
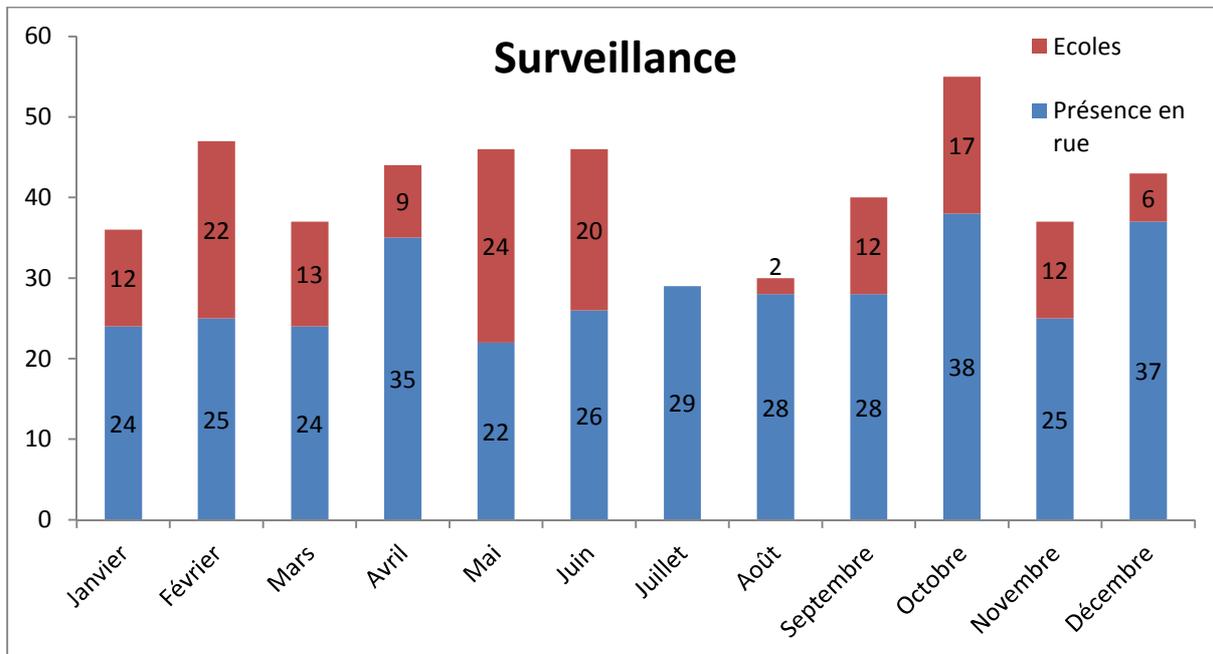
Ils patrouillent principalement à pied dans les secteurs les plus fréquentés, notamment aux abords des parkings et des commerces et, afin de montrer une présence accrue dans les quartiers, ils patrouillent en véhicule à l'allure du pas. Ils agissent en partenariat avec la gendarmerie et les informent si nécessaire en vue d'une éventuelle intervention ou d'un contrôle.

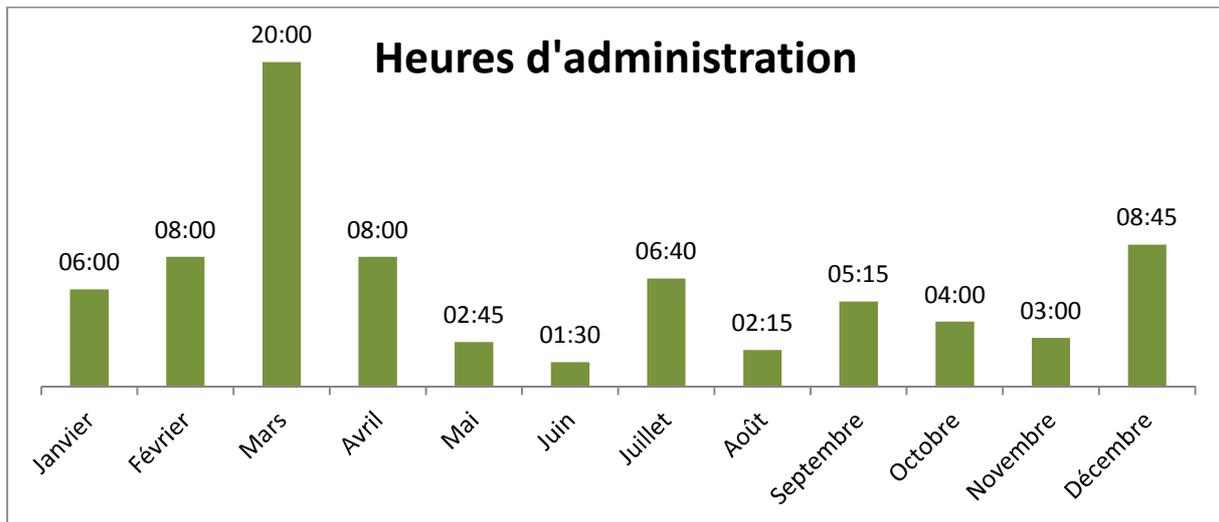
Nos ASP patrouillent aussi très régulièrement auprès des écoles, ceci dans un but de prévention vis-à-vis des automobilistes, des cyclistes et des écoliers. Ces derniers sont régulièrement informés des dangers de la route.

De plus, ils contrôlent l'usage de nos parkings et des stationnements en dehors des endroits prévus à cet effet, notamment sur les trottoirs et les bordures de route. En cas de besoin, ils apposent des contraventions ou dénoncent les auteurs d'infractions à la commune, auteurs qui sont ensuite amendés par le biais d'une sentence sans citation.

Enfin, lors de leurs patrouilles, ils contrôlent l'utilisation du domaine public, l'entretien des haies et l'élagage des arbres qui débordent sur les routes, et s'efforcent de faire respecter les différents règlements communaux.







#### Commission intercommunale de police

La Commission intercommunale de police, au sein de laquelle notre commune est représentée par M. François Debluë, a siégé à cinq reprises courant 2014.

Lors de ses séances elle a notamment abordé les points suivants :

- Fermeture du poste de Gendarmerie de Coppet
- Etude de la sécurité en Terre Sainte et analyse des résultats sur l'identification des besoins des communes en matière de sécurité
- Nomination d'un expert pour analyser les besoins en matière de sécurité sur le territoire de la Terre Sainte
- Organisation de la séance publique sur le concept police/population du 29.10.2014
- Engagement d'un nouvel ASP

#### Fermeture du poste de Gendarmerie de Coppet

Le 30 juin 2014, le poste de Gendarmerie de Coppet a fermé ses portes, ses locaux inadaptés ne répondant plus aux exigences sécuritaires fixés dans l'ensemble des postes du canton par le nouveau code de procédure pénale (CODEX).



Les activités de la Gendarmerie sont désormais déployées sur le territoire par les unités mobiles, ainsi que par l'ensemble du personnel de la Gendarmerie territoriale. Par ailleurs, un répondant de proximité pour l'ensemble du district est entré en service le 1<sup>er</sup> juillet 2014. Il s'agit du Sergent Stephan Valenta. Il a pour mission prioritaire d'agir sur les problématiques récurrentes et joue le rôle d'intermédiaire entre les Autorités politiques, les citoyens et la Gendarmerie. Son action est de renforcer le lien de confiance avec les autorités et la population.



Audrey Barchha  
Municipale

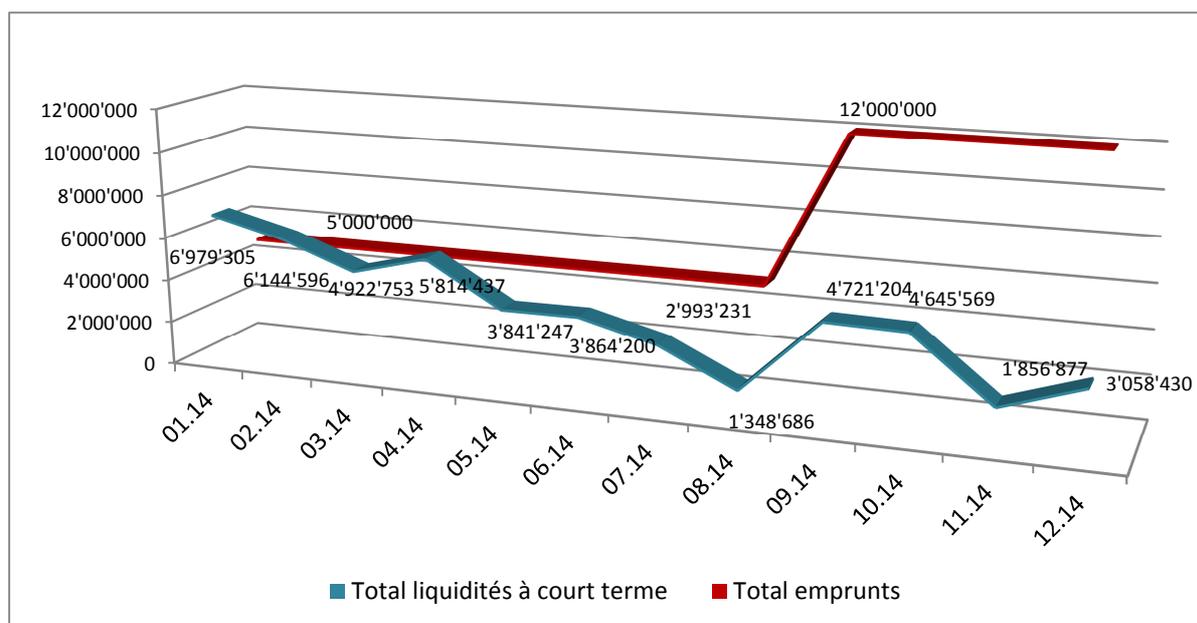
## Finances

Suite à l'excédent de revenus en 2012, le taux d'imposition pour 2014 a été réduit de 61 à 57. Malgré cela le revenu provenant des impôts en 2014 était semblable à celui des années 2012, 2011 et 2010, quand le taux d'imposition était de 63.

Les investissements inhérents à la construction d'immeubles locatifs sur la parcelle N° 389, à la Grand'Rue 54, sont devenus rentables en 2014.

Les constructions sur la parcelle N° 92, au chemin de la Forge 22, ont été financées par la trésorerie courante jusqu'au mois de septembre. Début septembre deux nouveaux emprunts ont été contractés et affectés comme suit :

- Grand-Rue 54 : emprunt Fonds de compensation AVS, 2'000'000.00 à 1.05% sur 10 ans
- Chemin de la Forge 22 : emprunt SUVA, 5'000'000.00 à 1.04% sur 10 ans



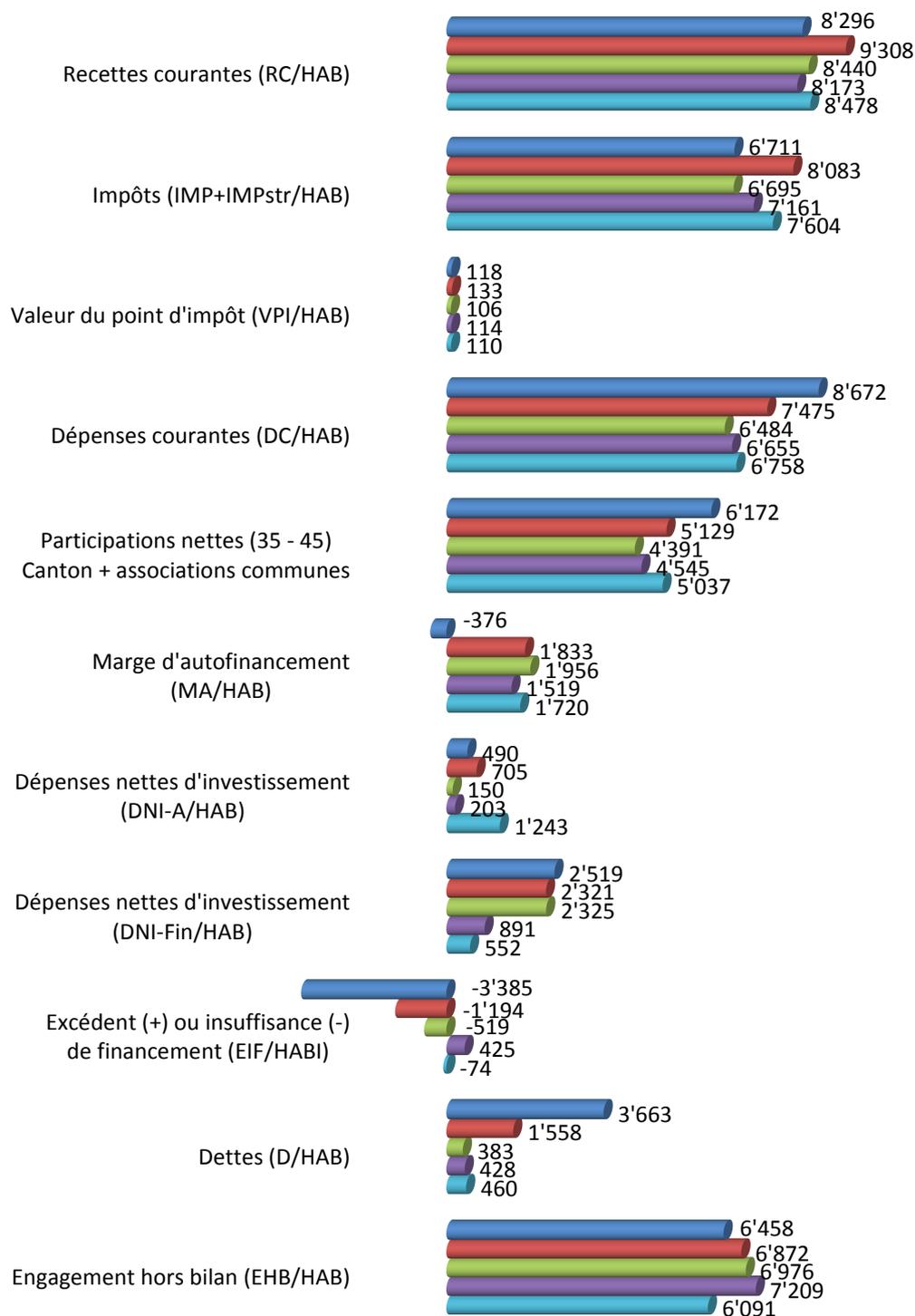


## Résumé des données principales

	2014	2013	2012	2011	2010
Population au 31 décembre (SCRIS, sans internationaux)	3'276	3'210	3'145	3'015	2'992
Taux d'imposition	57	61	63	63	69
Valeur du point d'impôt en CHF (VPI - base facture sociale)	337'064	351'492	285'079	304'885	301'544
<b>en 1'000 de CHF</b>					
Recettes courantes (RC)	27'179	29'880	26'544	24'643	25'366
dont Recettes fiscales (IMP)	19'213	21'441	17'960	19'208	20'807
Recettes fiscales conjoncturelles (IMPstr)	2'772	4'505	3'097	2'382	1'945
Dépenses courantes (DC)	28'411	23'996	20'394	20'064	20'219
dont Participations nettes (35 - 45) Canton + associations communes	20'218	16'465	13'810	13'703	15'071
Excédent (+) ou déficit (-)	97	39	161	378	2'729
Marge d'autofinancement (MA=RC-DC)	-1'232	5'884	6'151	4'579	5'148
Dépenses nettes d'investissements - patrimoine administratif (DNI-A)	1'605	2'264	470	612	3'718
Dépenses nettes d'investissements - patrimoine financier (DNI-Fin)	8'252	7'452	7'314	2'686	1'652
Excédent (+) ou insuffisance (-) de financement (EIF=MA-DNI)	-11'089	-3'831	-1'633	1'281	-222
Dettes (D)	12'000	5'000	1'205	1'291	1'377
Engagement hors bilan (EHB)	21'156	22'059	21'940	21'735	18'225
<b>en CHF par habitant</b>					
Recettes courantes (RC/HAB)	8'296	9'308	8'440	8'173	8'478
Impôts (IMP+IMPstr/HAB)	6'711	8'083	6'695	7'161	7'604
Valeur du point d'impôt (VPI/HAB)	118	133	106	114	110
Dépenses courantes (DC/HAB)	8'672	7'475	6'484	6'655	6'758
Participations nettes (35 - 45) Canton + associations communes	6'172	5'129	4'391	4'545	5'037
Marge d'autofinancement (MA/HAB)	-376	1'833	1'956	1'519	1'720
Dépenses nettes d'investissement (DNI-A/HAB)	490	705	150	203	1'243
Dépenses nettes d'investissement (DNI-Fin/HAB)	2'519	2'321	2'325	891	552
Excédent (+) ou insuffisance (-) de financement (EIF/HABI)	-3'385	-1'194	-519	425	-74
Dettes (D/HAB)	3'663	1'558	383	428	460
Engagement hors bilan (EHB/HAB)	6'458	6'872	6'976	7'209	6'091

# Indicateurs en CHF par habitant

■ 2014 ■ 2013 ■ 2012 ■ 2011 ■ 2010

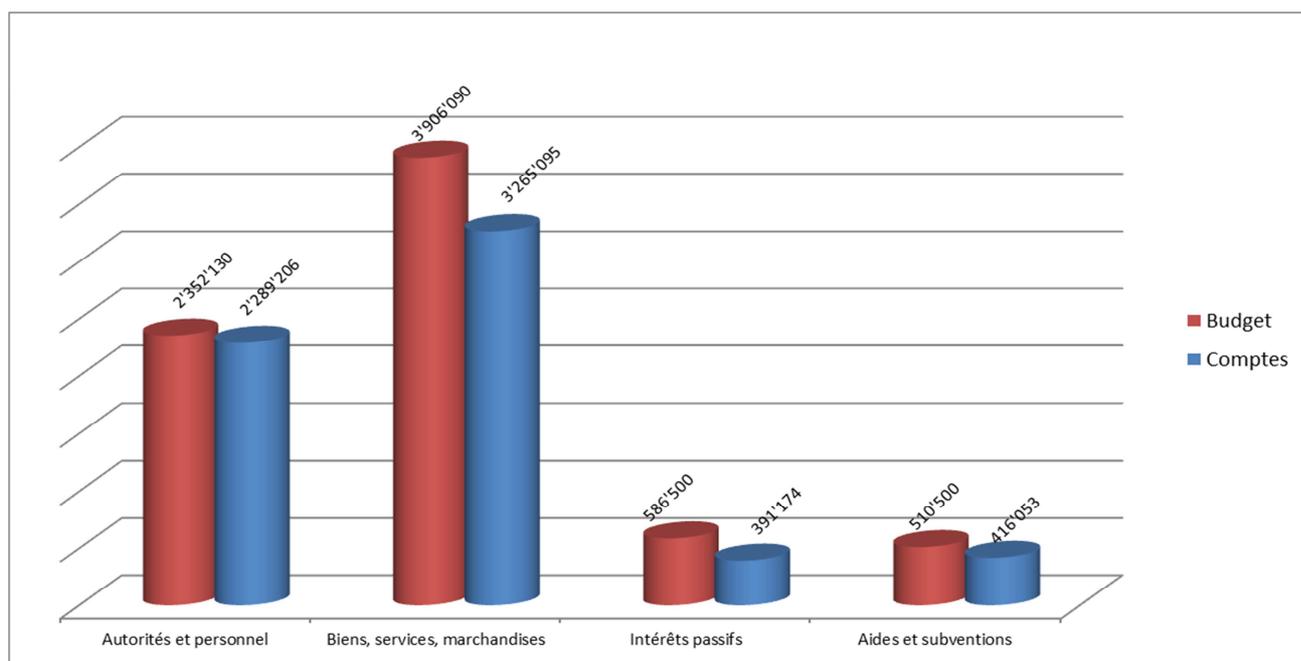


### Gestion budgétaire (hors amortissements et réserves)

Pour mémoire, lors de sa séance du 24 août 2011, le conseil communal a accordé une autorisation de statuer de CHF 20'000.00 par poste du budget (préavis municipal n° 02/2011-2016). Il s'agit des postes qui sont sous le contrôle de la municipalité ou du bureau du conseil communal, soit sans les budgets établis par des organismes externes (administration fiscale, canton, etc.). En tenant compte de ce qui précède, les postes suivants ont dépassé cette limite :

N° compte	Libellé	Comptes	Budget	Ecart	Dépassement
<b>171.3653</b>	Associations sportives Aides + subventions	28'119.10	5'000	23'119.10	3'119.10
<p>Les décomptes de charges des locaux du centre sportif (vestiaires) ont été pris en charge pas la commune pour un total de CHF 14'800.00, selon décision municipale du 17.02.2014. De ce fait, ce poste n'avait pas été porté au budget.</p>					
<b>610.3521</b>	Participation à des charges intercommunales de police et sécurité	30'177.95	3'200.00	26'977.95	6'977.95
<p>Il s'agit de la participation de la commune à l'achat de matériel pour les agents de sécurité publique, ainsi qu'aux frais de bureau, pour un total de CHF 22'545.20. La convention avec la commune de Coppet, qui met à disposition les locaux des ASP, a été signée en décembre 2013, soit après l'établissement du budget.</p>					
<b>352.3141.014</b>	Salle de spectacles Entretien bâtiment	76'967.05	50'000.00	26'967.05	6'967.05
<p>Afin de profiter d'un rabais de quantité, il a été décidé de remplacer toutes les ampoules par des LED en même temps, plutôt que de les changer à fur et à mesure (CHF 20'000.00). Le nettoyage des conduits de ventilation (travaux urgents) n'avait pas été prévu au budget (CHF 12'177.00).</p>					

Le total des dépenses non-autorisées s'élève donc à CHF 17'064.10 pour l'année 2014. Il est toutefois important de relever que, dans l'ensemble, les budgets contrôlés par la municipalité ont été respectés :



## **Arrêté d'imposition 2015**

Au vu du très bon résultat du bouclage des comptes 2014, la Municipalité a décidé de constituer une nouvelle réserve sur l'excédent de revenus 2014 d'un montant de CHF 1'000'000.00, laquelle servira à maintenir la baisse de 3 points d'impôts pour l'année fiscale 2016. Ainsi le coefficient d'impôt communal sur le revenu reste à 57 % de l'impôt cantonal de base.

Le Conseil communal a approuvé l'arrêté d'imposition 2015 lors de sa séance du 23 juin 2014, arrêté qui a également été approuvé par la Cheffe du département des institutions et de la sécurité en date du 5 décembre 2014.

## **Assurances**

### Société de courtage

Fin mai 2014, la Municipalité a résilié le mandat de courtage qui la liait à la société Kessler et a signé un nouveau contrat de mandat de gestion de son portefeuille d'assurances avec la Société Sorrel-ies.

Il n'y a rien de particulier à signaler en ce qui concerne la sinistralité qui peut être considérée comme bonne dans son ensemble.

## **Bourse communale**

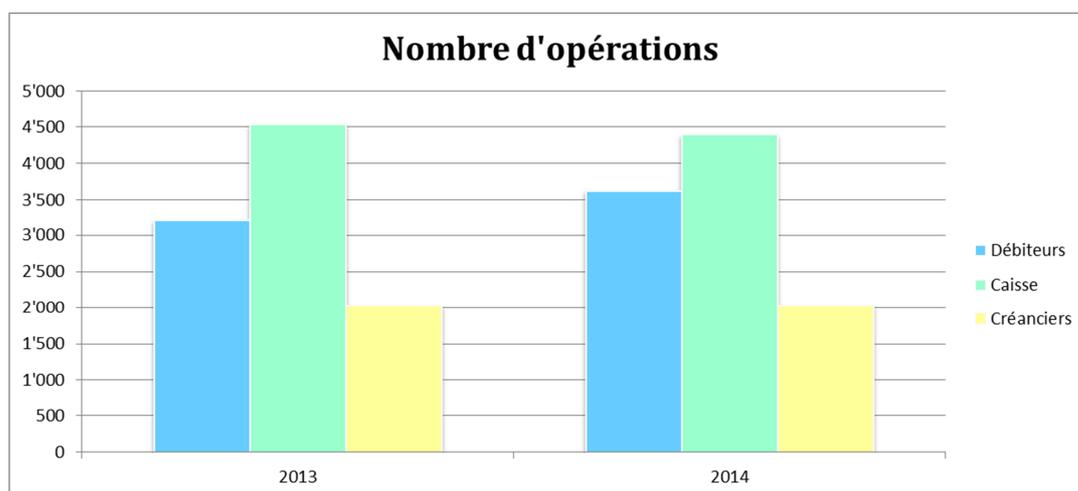
La bourse communale gère les activités principales suivantes :

- Comptabilisation et paiement des factures créanciers
- Facturation et perception
- Suivi des débiteurs et contentieux
- Gestion des dossiers du personnel (salaires, assurances, etc.)
- Tableaux de bord mensuels à l'intention de la municipalité
- Clôture des comptes et établissement des tableaux analytiques
- Consolidation du budget et établissement des tableaux analytiques
- Gestion de la trésorerie
- Logiciels de gestion financière

## La bourse en chiffres

	2013		2014	
	nombre	en CHF	nombre	en CHF
<b>Facturation débiteurs</b>				
Diverses patentes	10	10'311	17	15'602
Emoluments + taxes	161	156'684	181	129'958
Facturation - divers	92	385'703	104	1'854'642
Frais de rappel	3	304	18	1'088
Location salles	54	22'695	42	11'586
Loyers + charges	231	1'234'818	228	721'114
Permis de construire + d'habiter	32	455'946	63	544'118
Sentences municipales			103	12'279
Taxe déchets	2'278	340'432	2'314	360'167
Taxe d'épuration	6	189'396	5	215'307
<b>Total facturation</b>	<b>2'867</b>	<b>2'796'289</b>	<b>3'075</b>	<b>3'865'861</b>
Rappels	310		504	+ 62.58%
Poursuites + continuations de poursuites	25		45	+ 80.00%
<b>Total opérations débiteurs</b>	<b>3'202</b>		<b>3'624</b>	
<b>Caisse</b>				
Abonnements CGN	120	1'200	91	910
Actes de moeurs	13	130	3	30
Arrivées personnes majeures			91	1'365
Attestations de domicile	402	4'035	550	5'520
Attestations de famille	26	520	18	360
Cartes déchetterie	210	4'200	192	3'840
Cartes d'identité	100	6'055	93	5'145
Cartes journalières CFF	864	34'560	922	36'880
Déclarations de prise en charge	2	70	2	70
Déclarations de vie	0	0	1	5
Ecusson Founex	6	30	10	50
Guide NatuRando	1	22	0	0
Insignes 1er août	95	285	44	264
Livre "Histoire de Founex"	16	480	9	270
Permis CE/AELE	523	30'923	411	23'398
Permis état tiers	82	8'226	120	13'059
Rouleaux de sacs à ordures taxés	755	14'816	481	8'806
Pmts factures + frais de rappel	0	0	38	2'262
Taxes de séjour	1'319	3'957	1'316	3'948
<b>Total opérations caisse</b>	<b>4'534</b>	<b>109'509</b>	<b>4'392</b>	<b>106'181</b>
<b>Factures créanciers</b>	<b>2'025</b>	<b>30'048'222</b>	<b>2'026</b>	<b>34'824'452</b>

Une forte progression du nombre de cas de contentieux a été constatée, notamment due aux sentences municipales.



## **Informatique**

En début d'année, dans le cadre du renouvellement du parc informatique de la maison de commune, deux postes de travail ont été remplacés au secrétariat de l'administration communale.

Par la même occasion, un nouveau poste de travail a été créé pour l'assistante de la bourse communale.

L'ordinateur de la déchetterie a été remplacé en cours d'année par un modèle plus performant, afin de garantir une meilleure stabilité du système gérant la barrière et la base de données des cartes d'accès. Courant novembre 2014, la création et gestion des cartes de déchetterie ont été mises sous le contrôle de l'administration communale, par le biais d'une connexion à distance à l'ordinateur de la déchetterie. Afin de créer les cartes en question, une machine à étiquettes et un programmeur de cartes magnétiques ont été mis en place sur un poste de l'administration communale.

## **Naturalisations**

17 nouvelles demandes de naturalisation ont été déposées courant 2014.

Dans le cadre de nouvelles demandes, la Municipalité reçoit les candidats à la naturalisation afin de faire plus ample connaissance avec eux et décider s'ils remplissent les conditions nécessaires pour la suite de la procédure.

La Commission des naturalisations, quant à elle, s'est réunie à 7 reprises durant l'année écoulée et a traité 18 dossiers. Cette dernière a pour charge d'auditionner les candidats et de proposer à la Municipalité de leur octroyer ou non la bourgeoisie.

Enfin, 24 nouveaux bourgeois ont été assermentés durant 2014.

## **Commission intercommunale des sports de Terre Sainte**

L'année 2014 a été marquée par le décès tragique de M. Markus Kammermann, municipal à Chavannes-de-Bogis et président de la Commission intercommunale des sports de Terre Sainte. Ce dernier a donc dû être remplacé et c'est M. Vincent Quadri, municipal à Chavannes-des-Bois qui, a repris la présidence de ladite commission. M. Jörg Wildberger municipal à Mies en assume la vice-présidence.

Cette Commission a pour but premier de promouvoir la pratique du sport en Terre Sainte et d'organiser le développement et la gestion des infrastructures intercommunales liées aux activités sportives. Elle est également en charge d'attribuer les subventions aux différentes sociétés de Terre Sainte. Elle est formée d'un membre de chaque exécutif communal - Mme Audrey Barchha pour Founex - ainsi que d'un représentant des Syndics, en l'occurrence M. François Debluë.

La Commission intercommunale des sports s'est réunie à deux reprises durant l'année écoulée, soit les 30 avril et 11 septembre 2014.

Relevons que 35 clubs sont actifs en Terre Sainte. Ces derniers proposent divers sports dont notamment la gymnastique, le badminton, le football, l'escrime, le volley-ball, le Viet Vo Dao, le tennis, le tennis de table, le hockey sur glace et le hockey sur gazon.

## Conseil de Régie des Eglises - CRETS

Comme de coutume, le Conseil de Régie des Eglises de Terre Sainte s'est réuni à deux reprises courant 2014, afin d'approuver les comptes 2013 et le budget 2014.

Le Conseil de Régie des Eglises est composé d'un membre de l'exécutif de chaque commune participante, ainsi que d'un représentant de la paroisse protestante et d'un représentant de la paroisse catholique. Par ailleurs, la bourse est tenue par Mme Ursula Niederer et le secrétariat par Mme Claudine Luquiens.

La loi cantonale dite loi ecclésiastique de 1965 impose aux communes d'entretenir les églises et les locaux destinés à l'instruction religieuse, de pourvoir à leur ameublement, de fournir les prestations nécessaires à la célébration du culte ou de la messe, de prendre en charge les frais relatifs à cette obligation tels que le traitement des organistes et des concierges, l'eau, l'électricité et le chauffage, les assurances, les frais d'entretien divers ainsi que les frais liés aux rénovations. La répartition des charges se fait au prorata des habitants de chaque commune concernée.

## Protection civile

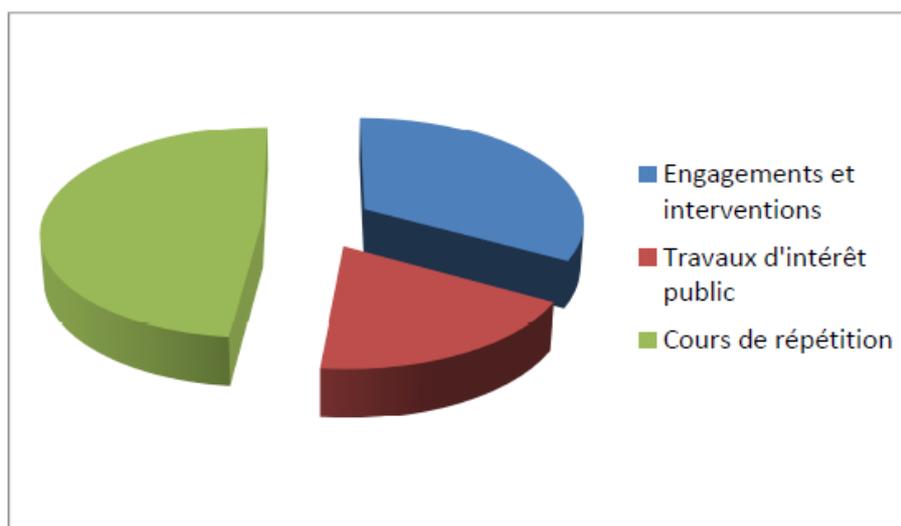
Mme Audrey Barchha a assisté à deux séances de l'Assemblée des délégués de l'Organisation régionale de la Protection civile du District de Nyon ORPC, durant l'année 2014.

Une première fois le 26 mars 2014, pour assister à la présentation du rapport d'activités 2013 du CoDir de l'ORPC et pour procéder à l'approbation des comptes 2013, et une seconde fois le 27 août 2014 pour la présentation et l'approbation du budget de fonctionnement pour l'année 2015.

Le coût par habitant pour 2014 s'est élevé à CHF 15.59.

En 2014, 4'066 jours de service ont été effectués au sein de l'ORPC Nyon, soit une augmentation de 17 % par rapport à l'année précédente. Quelques 1'342 jours de service ont été effectués dans le cadre d'interventions et d'engagements, alors que 761 jours de service ont été effectués pour les travaux d'utilité publique et 1'963 jours pour l'instruction.

Répartition des jours de services en 2014



# Urbanisme – Aménagement du territoire – Police des constructions

---



*Philippe Schirato  
Municipal*



*François Debluë  
Syndic*

## Police des constructions

### Autorisations de construire – Types de procédure

La brochure « Autorisations de construire – Types de procédures » établie par le bureau Vallat Partenaires SA a été adressée en tous ménages à nos citoyens, ceci dans le courant du premier trimestre 2014.

Celle-ci donne toutes les informations utiles sur les quatre types de procédure possibles, selon la loi vaudoise sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), dans le cadre de travaux de construction, d'agrandissement, de rénovation, etc., soit :

1. Les objets pouvant ne pas être soumis à autorisation municipale ;
2. Les objets soumis à simple autorisation municipale ;
3. Les objets dispensés d'enquête publique soumis à permis de construire ;
4. Les objets soumis à enquête publique.

Il y a lieu de noter que, dans la règle, tous les travaux doivent être annoncés au préalable à la Municipalité, même dans le cas de travaux pouvant ne pas être soumis à autorisation municipale selon les dispositions de l'art. 68a RLATC.

Par ailleurs, la couleur des peintures extérieures ou des enduits de bâtiments, des murs et clôtures et les matériaux utilisés pour leur construction, doivent également être approuvés préalablement par la Municipalité, laquelle peut exiger un échantillonnage.

### Permis de construire

34 permis de construire ont été délivrés en 2014, soit :

#### **Permis de construire – Année 2014**

Piscines chauffées et non chauffées	2
Transformations et agrandissements de bâtiments existants Changements d'affectation	12
Villas, villas contiguës et villas jumelles	3
Immeubles de plusieurs logements	4
Pool house	1
Fenêtres – châssis rampants	2
Panneaux solaires	1
Vérandas	3
Garages, couverts, abris de jardin, coupe-vent	2
Aménagements des combles	1
Murs - portails	1
Cave	1
Serre	1

5 autorisations municipales ont été délivrées, concernant la pose de clôture et de panneaux solaires, l'épandage de terre végétale, l'installation d'un spa et divers travaux en toiture.

Enfin, nous avons procédé à la délivrance de 28 permis d'habiter ou d'utiliser.

#### **Permis d'habiter et d'utiliser – Année 2014**

Villas individuelles	4
Transformations et agrandissements de bâtiments existants Rénovation Changements d'affectation	13
Villas, villas contiguës et villas jumelles	4
Immeuble de plusieurs logements	1
Création balcon	1
Adjonction d'un portail	1
Panneaux solaires	1
Jardin d'hiver	1
Centre équestre	1
Mur de clôture	1

### Recours en matière de police des constructions

3 recours sont pendants auprès de la Cour de droit administratif et public (CDAP) du Tribunal cantonal pour des refus de la Municipalité de délivrer des permis de construire. Il s'agit notamment de dossiers concernant la démolition d'un bâtiment en bordure du lac, de l'agrandissement d'un pavillon en zone agricole et de la construction d'un mur illégal dans le lit du ruisseau du Greny.

La Municipalité s'est vue dans l'obligation de mandater un avocat pour traiter ces dossiers.

Par ailleurs, de nombreuses oppositions ayant été déposées durant la mise à l'enquête publique d'un dossier de construction d'immeubles, une séance de conciliation a été organisée par la Municipalité en décembre dernier. Les recours étaient toujours en cours de traitement à fin décembre dernier et il y a fort à craindre qu'un recours soit également déposé dans le cadre de cette affaire.

## Aménagement du territoire

### PPA En Balessert – Business Park – modification du périmètre du sous-sol

La modification du Plan partiel d'affectation (PPA) « En Balessert » a été soumise à l'enquête publique du 7 mars au 7 avril 2014. Cette dernière n'a suscité aucune opposition et, après l'approbation de ce plan par le Conseil communal en date du 23 juin 2014, il a été approuvé par le Département du territoire et de l'environnement le 1<sup>er</sup> octobre 2014.

A ce stade, la Municipalité n'a reçu aucune information de la part des propriétaires concernant la construction des immeubles prévus sur la parcelle N° 506 (Business Park).

### CFF – voie de dépassement fret

Une convention de prise de possession temporaire et définitive a été signée, en janvier 2014, entre les CFF et la commune, concernant la création d'une voie de dépassement pour le trafic marchandises entre Coppet et Founex et la construction d'une paroi antibruit sur le territoire de Founex. Cette voie permettra de fluidifier la circulation des trains lors du développement du RER franco-valdo-genevois entre Coppet et Annemasse. De plus, sur la base des dispositions de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB), les CFF sont tenus de construire une paroi antibruit le long de leurs installations. En fonction des besoins, le chantier devra empiéter sur les parcelles voisines, soit les parcelles communales 92 et 1062 et les parcelles du domaine public DP 1033, 1018, 1030 et 1016.

L'ouverture du chantier dépend des décisions prises par les autorités fédérales et du résultat de l'enquête publique. Les travaux pourraient débuter à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016. La prise de possession des emprises sur les domaines public et privé interviendra au début des travaux.

En ce qui concerne les emprises définitives sur la parcelle 92, soit une surface d'environ 170 m<sup>2</sup>, l'indemnisation en faveur de la commune aura lieu sous forme d'échange de terrain. Les CFF nous céderont, en contrepartie, une surface de 173 m<sup>2</sup> soit le solde de la parcelle N° 53. Si les surfaces, après l'abornement, n'étaient pas de valeur égale, la surface excédentaire sera indemnisée au prix de CHF 1'000.00 par m<sup>2</sup>.

En ce qui concerne les emprises temporaires, la commune mettra à disposition des CFF les surfaces nécessaires pour l'exécution des travaux précités, ceci sans contrepartie, s'agissant d'occupations temporaires de biens-fonds non productifs.

Les CFF s'engagent à prendre toutes les mesures de protection nécessaires pour assurer la sécurité aux abords des chantiers et à indemniser les propriétaires pour tous les dommages causés par les travaux.

### Commission intercommunale pour l'aménagement du territoire - CIAT

La CIAT a siégé à trois reprises dans le courant de l'année 2014. Lors de ses séances elle a notamment abordé les sujets suivants :

- Mise en œuvre de la LAT et ses conséquences : gel des zones à bâtir
- Coordination entre les plans de circulation, travaux prévus ou en cours sur les routes en Terre Sainte
- Réseaux équestres en Terre Sainte

Par ailleurs, le 8 avril 2014, les représentants de la CIAT ont rencontré les autorités françaises. Cette séance a permis de faire le point de la situation sur les transports publics et plus particulièrement sur la ligne de bus Gex – Divonne – Coppet.

# Bâtiments communaux – Constructions communales – Politique environnementale – Arbres – Transports publics – Mobilité douce – STEP



*Philippe Schirato  
Municipal*

## Constructions communales – Parcelle N° 92 – Chemin de la Forge

Les travaux ont suivi normalement leur cours et le premier immeuble, le bâtiment B, a été remis à la Municipalité, par la société Guillet Constructions, en date du 27 novembre 2014. Les 3 derniers immeubles seront remis à la commune dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2015.

## Abattage d'arbres

Vous trouverez ci-dessous la liste des arbres pour lesquels une autorisation d'abattage a été délivrée courant 2014.

Type d'arbres	Nb
Pins	41
Sapins bleu	2
Bouleau	1
Acacia	1
Marronnier	1
Erables	2
Cèdre	1
Paulownia	1
Sapins	5
Prunus	1
Charmes	2
Noisetier	1
Sureau	1
Cerisier	1
Ifs	2
Hêtre	1
Merisier	1
Prunier cerise	1
<b>Total</b>	<b>68</b>

## Politique environnementale

### Commission énergétique consultative

La Commission énergétique consultative s'est réunie à cinq reprises courant 2014. Durant ses séances elle a notamment abordé les points suivants :

- Projet de site Internet
- Projet de taxe sur le kWh
- Séance d'information – aide aux citoyens pour la recherche de subventions

### Centrale de chauffe à distance

L'étude du projet dont le crédit a été voté par le Conseil communal le 6 octobre 2014 est en cours. Il a été intégré dans cette étude la problématique d'utiliser une chaufferie sans apport de mazout. Le projet avance à grand rythme afin de pouvoir entamer la procédure des marchés publics et débiter les travaux courant 2015.

## Epuración – STEP

### STEP Intercommunale de Terre Sainte

La mise en eau de la nouvelle station d'épuration de Terre Sainte, située sur le territoire de la commune de Commugny, a eu lieu le 26 mai dernier. Ce sont au total 11 communes vaudoises plus l'enclave de Céligny, soit environ 20'000 habitants, qui vont être progressivement rattachées à cette STEP qui emploie 3 salariés. Ce chantier a été réalisé dans les temps et en respectant l'enveloppe budgétaire.

Quant à l'inauguration de cette installation, celle-ci s'est déroulée le 26 septembre 2014.

### STEP Founex – Céligny

La Municipalité est en pourparlers avec la commune de Céligny dans le cadre des travaux de démolition de notre STEP, laquelle a été mise hors service en septembre 2014. Au vu du coût y relatif, une demande de crédit sera soumise à l'approbation du Conseil communal courant 2015.

### EIDM

Pour faire suite à la mise en service de la STEP Intercommunale par les SITSE, l'Entente intercommunale pour la déshydratation mécanique des boues d'épuration EIDM a cessé toute activité depuis octobre 2014.

Conformément à l'article 127 de la Loi sur les communes, elle ne peut toutefois être dissoute que par la volonté de tous les conseils généraux ou communaux. Par contre, conformément à l'article 16 de la convention de janvier 2004, la liquidation s'opère par les soins de la délégation de l'EIDM.

La délégation de l'EIDM propose donc aux communes membres, une fois la dissolution approuvée, de verser le capital restant à ce jour, d'un montant de CHF 4'334.50, à une œuvre de bienfaisance.

## **Bâtiments communaux**

Outre les travaux d'entretien et de rénovation courants, nous relevons ci-dessous divers travaux effectués durant l'année 2014.

### Repinçonnages 2 – ancien collègue – bâtiment 001

Le lave-linge ainsi que la cuisinière d'un appartement ont dû être remplacés, du fait de leur ancienneté.

### Maison de commune – bâtiment 004

L'année 2014 a été marquée par la pose d'un parquet dans le bureau de la bourse communale et le ponçage du parquet sis dans la salle de Municipalité. La réfection des murs de la salle de commission sise au rez-de-chaussée inférieur a également été effectuée.

Une fontaine à eau gazeuse et réfrigérée a été installée sur le robinet de la cuisinette sise dans les bureaux de l'administration, permettant ainsi de consommer directement l'eau du robinet et évitant l'achat de bouteilles en plastique.

### Auberge communale – bâtiment 005

Un nouveau bail à loyer pour locaux commerciaux a été signé avec M. D. Rexhaj, gérant de notre auberge communale. Ce bail a été prolongé de deux ans et se terminera ainsi le 1<sup>er</sup> juin 2017.

Le lave-linge et le séchoir de notre auberge communale ont été remplacés. Il y a lieu de noter qu'il s'agissait d'appareils qui avaient été achetés bien avant les travaux de rénovation et réinstallés dans les nouveaux locaux. Nous avons également procédé au remplacement des dalles et de la toile de tente de la terrasse existante. Des rideaux autocollants ont été installés sur les vitrages de la cuisine, afin d'opacifier la vue directe sur celle-ci.

Il y a lieu de relever encore que le contrat de location de la calandre a été résilié, le gérant de notre établissement n'en ayant plus l'utilité. Enfin, une ligne téléphonique de secours pour les clients de l'hôtel a également été installée.

### Epicerie – bâtiment 006

Il a été procédé au remplacement du four de la cuisinière de l'appartement de l'épicerie communale, ainsi qu'aux vannes de chauffage. Par ailleurs, suite à une tentative de cambriolage la porte du dépôt a dû être réparée.

### Chemin de la Poste 1 – bâtiment 007

Le boiler de l'appartement sis dans cet immeuble a dû être remplacé.

### Centre sportif – bâtiment 010

Un contrôle sporadique des installations électriques du restaurant de notre centre sportif a été effectué par la Romande Energie, ceci le 3 avril 2014. Suite à ce contrôle il s'est avéré nécessaire de remplacer la totalité du tableau électrique.

Malheureusement cet établissement a été victime d'une tentative de vol dans la nuit du 14 au 15 juin 2014. Celle-ci n'a heureusement pas eu de conséquence, si ce n'est une légère réparation de la porte située entre la terrasse et le café.

Suite aux traces d'humidité constatées sur les murs de l'économat de la cuisine et de la salle à manger du restaurant, d'importants travaux d'étanchéité ont dû être réalisés. Nous avons profité de la fermeture de fin d'année afin d'entamer ces travaux, ceci afin de ne pas créer une trop grande gêne durant l'exploitation de cet établissement. L'étanchéité négative et le blocage des remontées capillaires ont ainsi été effectués par la société Grudibat de Pampigny, mais la facture ne nous parviendra qu'au début 2015.

La fin 2014 a par ailleurs été marquée par la résiliation du bail de M. Severino Gonzalez, lequel a souhaité prendre sa retraite après plus de douze années de collaboration fructueuse. Nous tenons à le remercier une fois encore ici. Pour le remplacer, la Municipalité a retenu la candidature de M. Ismaël Agdas, collaborateur de M. Gonzalez depuis le début de son activité à Founex. Un bail à loyer pour locaux commerciaux a donc été signé avec ce dernier le 14 octobre 2014.

### Collège primaire - bâtiment 013

Il n'y a rien de significatif à souligner concernant les travaux d'entretien intérieurs. Pour ce qui est des extérieurs, le grillage situé auprès des locaux de l'UAPE a été remplacé. Il a également été procédé à la remise à niveaux des pavés d'une partie du préau scolaire.

De plus, la pose de panneaux acoustiques s'est avérée nécessaire dans la nouvelle salle des maîtres, afin d'absorber la réverbération du bruit.

Suite à des problèmes de remontées d'eau dans les sous-sols de la nouvelle école primaire (agrandissement), des travaux de curage des drainages ont été effectués. Malheureusement, les infiltrations d'eau continuent et d'autres mesures devront être prises.

### Salle de spectacles – bâtiment 014

Le remplacement de toutes les ampoules à incandescence de la salle de spectacles, par des ampoules LED, a été effectué. Ces travaux n'étaient pas prévus au budget 2014 mais se sont avérés nécessaires du fait de l'impossibilité de racheter des ampoules similaires aux ampoules actuelles. En effet, les ampoules à incandescence sont maintenant interdites à la vente, conformément à une décision du Conseil Fédéral d'appliquer les normes UE.

D'importants travaux de nettoyage et d'assainissement des installations de ventilation ont également été exécutés hors budget, ceci pour des raisons d'hygiène. Les devis y relatifs nous sont parvenus juste après l'élaboration du budget 2014.

Enfin, nous avons procédé à l'acquisition de deux autolaveuses autoportées, ceci pour l'ensemble des bâtiments du centre communal.

### Chapelles 6 – centre communal – bâtiment 015

Deux portes d'entrée des appartements mitoyens ont été remplacées. Les terrasses de deux appartements ont également été rénovées. Ces frais étaient prévus au budget 2014.

Par ailleurs, des travaux de peinture des façades bois ont été entrepris, suite aux orages de grêle de 2013. Il y a lieu de noter que les frais y relatifs ont été pris en charge par l'ECA.

### Salle de gymnastique – bâtiment 016

Outre les travaux d'entretien courants, le rhabillage du plafond des vestiaires hommes a été exécuté. Il a également été nécessaire de remplacer le circulateur du chauffage, ainsi que les moteurs de ventilation.

### Immeubles Chemin de la Forge 22 – bâtiment 020

Les premiers locataires ont pu entrer dans leur appartement à mi-décembre 2014.

La valorisation de ces appartements a pu être faite sans difficulté car pour 36 appartements nous disposons de près de 100 candidatures. Le choix de la Municipalité s'est porté avant tout sur les personnes ayant des liens très proches avec la commune (habitants – anciens habitants – jeunes citoyens – enseignants).

### Immeubles Grand'Rue 54 – bâtiment 021

Un dysfonctionnement des pompes de relevage a nécessité l'intervention du SDIS Terre Sainte. Ces frais sont à la charge de la commune, ne s'agissant pas d'une inondation due aux intempéries. Depuis lors, une transmission d'alarmes par GSM a été installée.

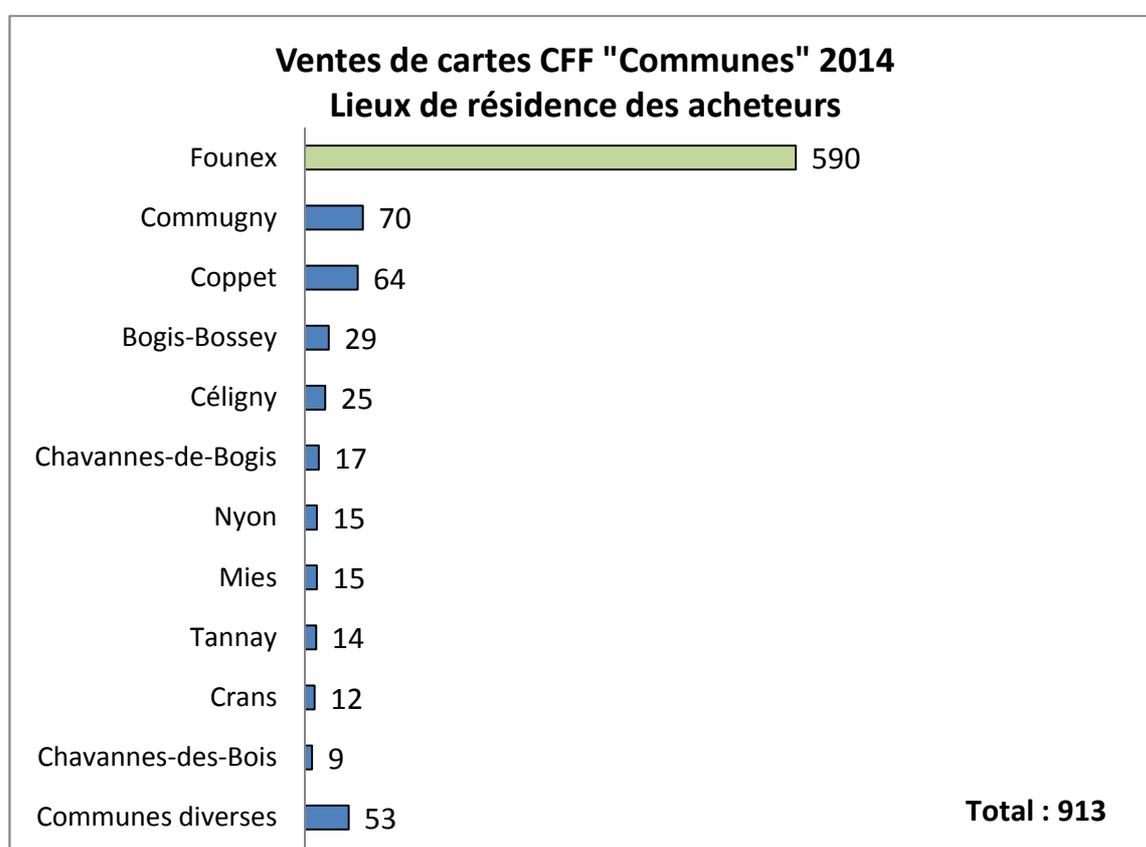
### Mise en gérance des immeubles communaux

Suite à la procédure d'appel d'offres sur invitation concernant le marché de gérance des immeubles communaux, le marché a été adjugé à la société Naef Immobilier Nyon SA. En effet, son offre remplissait pleinement les conditions et a été jugée économiquement la plus avantageuse sur l'ensemble des critères d'appréciation fixés dans le dossier d'appel d'offres. Le début du contrat a été fixé au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Ainsi le contrat de gérance avec le Comptoir Immobilier SA a été résilié avec effet au 31 décembre 2014.

## Transports publics

### Cartes journalières CFF

Notre commune dispose de 3 cartes journalières CFF « communes », vendues au prix de CHF 40.00, soit un total annuel de 1'098 cartes. En 2014 nous avons vendu 913 cartes pour des recettes de CHF 36'520.00.



### Offre promotionnelle sur les abonnements annuels UNIRESO

75 citoyens ont pu bénéficier de l'offre mise en place par UNIRESO et soutenue par la commune.

Malheureusement, suite à la votation populaire concernant la baisse du prix des billets et abonnements UNIRESO proposés par les TPG, ces derniers se sont vus contraints d'abandonner, à partir du 13 décembre 2014, le rabais de CHF 50.00 offert aux nouveaux abonnés dans le cadre de leurs offres promotionnelles. La Municipalité va toutefois étudier la possibilité de poursuivre cette offre promotionnelle pour les années futures.

### Ligne Gex-Divonne-Coppet – convention

Une convention entre la Commune de Founex et l'Etat de Vaud, concernant la réalisation de travaux d'aménagement de voies prioritaires pour la ligne de bus Gex-Divonne-Coppet a été signée en date du 13 octobre 2014. Ces travaux sont situés sur la route cantonale RC2 (route de Divonne) en aval et en amont du giratoire de Balessert, côté Lac de la jonction autoroutière. Le but de ceux-ci consiste à ce que les transports publics deviennent progressivement un mode de transport compétitif pour les déplacements domicile-travail.

Les frais y relatifs seront entièrement pris en charge par l'Etat. La Commune est en charge de superviser l'exécution de ces travaux et de traiter les procédures en vue de la délivrance de l'autorisation de construire.



*Jean-Pierre Debluë  
Municipal*

### **Routes – mobilité – espaces verts**

#### *Requalification RC1 – Route Suisse – tronçon Mies – Founex – [préavis 56/2011-2016](#)*

L'étude de projet définitif constitue la dernière phase d'étude avant la réalisation. Le 8 décembre 2014, le Conseil communal a validé une demande de crédit de CHF 69'106.00 relatif à cette étude de projet. Néanmoins, cette votation a été accompagnée de nombreuses remarques et questions auxquelles les représentants de l'Etat, présents à cette séance, ont pu apporter les premiers éléments de réponse. L'ensemble de ces remarques sera pris en considération dans le cadre de la finalisation du projet. Les trois autres communes concernées, soit Mies, Tannay et Coppet ont également approuvé ce crédit d'étude.

Le crédit de réalisation incombant à notre commune devra être voté courant 2015 en vue d'une ouverture du chantier en 2016.

#### *Route des Soufflettes – aménagement d'un trottoir - [préavis 39/2011-2016](#)*

La demande de crédit relative aux travaux cités en titre a été approuvée par le Conseil communal le 27 janvier 2014. La mise à l'enquête publique n'a suscité aucune remarque ni opposition et l'appel d'offres en marchés publics est intervenu courant mars 2014, permettant d'adjuger les travaux à l'entreprise Laurent Membrez SA.

Les travaux quant à eux ont débuté le 10 juillet et se sont déroulés normalement. La séance de reconnaissance des travaux a eu lieu le 5 novembre 2014.

Le crédit ne peut toutefois pas être clôturé au 31 décembre 2014, restant encore à régler la procédure d'expropriation des terrains nécessaires à la réalisation de ces travaux.

### Grand'Rue – aménagement d'un trottoir et réaménagement du parking de l'auberge communale - préavis 20/2011-2016

Les travaux restant à faire, soit l'aménagement du trottoir le long de la parcelle N° 6, la plantation des arbres autour du parking de l'auberge communale ainsi que le cheminement piétonnier reliant la Grand'Rue à l'École primaire, se sont déroulés dans le courant 2014. Une reconnaissance des travaux a eu lieu le 19 novembre 2014.

Le crédit ne peut néanmoins pas être clôturé au 31 décembre 2014, car il reste encore à régler la procédure d'expropriation des terrains nécessaires à la réalisation de ces travaux, ainsi que l'inscription des servitudes y relatives.



### Cheminement piétonnier entre le Centre sportif et le village – Giratoire Chemin de l'Épinette / Rte de Châtaigneriaz / Ch. des Neyruaz

Malheureusement, les tractations avec les propriétaires concernés par l'expropriation des terrains nécessaires à la réalisation de ces travaux, n'ont pu encore aboutir. La Municipalité espère pouvoir trouver une solution très prochainement. Une procédure de suppression d'un plan d'alignement doit encore intervenir.

### Concept de mobilité

Le Concept de mobilité préparé par le bureau Bovard & Nickl a été présenté au Conseil communal le 16 juin 2014. Ce dernier a soulevé de multiples questions, notamment en ce qui concerne les circulations et la sécurité dans le périmètre de l'École Internationale.

Ce concept a permis de mettre en évidence les différents axes prioritaires, tout en précisant les problématiques inhérentes au trafic tant des véhicules que de la mobilité douce.

Aucune mesure directe n'a encore été prise à ce jour, car ce dossier est entre les mains de la CIAT Commission intercommunale de l'aménagement du territoire, en vue de son intégration dans un concept de mobilité de Terre Sainte.

Toutefois, il sert de fil rouge aux avant-projets qui ont démarré courant 2014.

### Giratoire et aménagements routiers – En Balessert - [préavis 51/2006-2011](#)

Les derniers travaux restant à exécuter, à savoir les plantations et le fleurissement du giratoire et de ses plates-bandes, ont été effectués au début du printemps 2014. La Municipalité a choisi de planter un très beau cèdre dans ce rond-point, afin de marquer l'entrée de la commune.

Le crédit sera bouclé courant 2015, dès réception des décomptes et du paiement des participations cantonales.



### RC 2 – Route de Divonne – construction de parois antibruit

Le Service cantonal des routes a soumis à l'enquête publique, du 7 février au 11 mars 2014, la construction de parois antibruit et la publication d'une décision d'allègement à la route de Divonne. Les travaux devraient débuter en janvier 2015.

### Transports publics – mesures d'aménagement – Hameau de Châtaigneriaz - [préavis 38/2011-2016](#)

Suite à l'obtention du crédit d'investissement, le 27 janvier 2014, les procédures usuelles d'appel d'offres ont été effectuées au début du printemps. Les travaux ont été adjugés à l'entreprise de génie civil Girardi & Cie.

Les travaux en question ont débuté au mois d'août 2014 et se sont terminés, conformément au planning, en décembre 2014. Restent toutefois encore à effectuer les travaux de pose d'une fontaine.

### Réfection des courts de tennis - préavis 45/2011-2016

Le 26 mai 2014 le Conseil communal a accordé à la Municipalité le crédit nécessaire à la réfection des courts de tennis sis côté Lac du Centre sportif. Les travaux ont débuté dans le courant du mois de juin et l'entreprise Real Sports, à qui les travaux ont été adjugés, a pu tenir les délais, malgré une météo peu clémente en juillet. Les courts ont été inaugurés au mois de septembre 2014. Le crédit d'investissement sera bouclé une fois que les travaux de génie civil pour l'implantation des socles de candélabres, prévus dans le projet, auront été exécutés. Ceux-ci sont prévus début 2015.

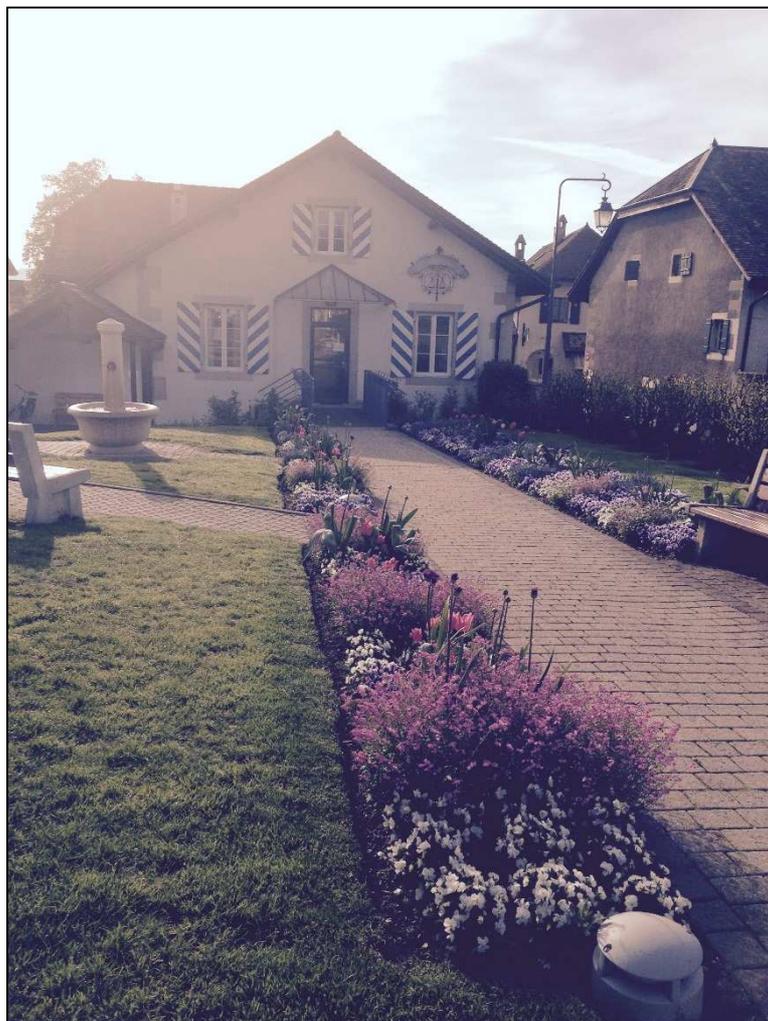
### Auberge communale – aménagements extérieurs - préavis 46/2011-2016

Suite à l'obtention du crédit d'investissement, le 26 mai 2014, ainsi qu'aux différents appels d'offres (génie civil – paysagiste – éclairage – jeux et mobilier urbain), les travaux ont pu débuter en juillet 2014. Ils suivent normalement leur cours et la Municipalité espère pouvoir ouvrir l'accès à la place de jeux et aux terrains de pétanque, au début du printemps 2015.

### Fleurissement

La Municipalité poursuit sa collaboration avec diverses entreprises privées afin d'améliorer le fleurissement du village.

Elle tient toutefois à remercier ici le personnel des espaces verts pour son précieux travail de plantations, d'entretien et d'arrosage pour offrir à nos citoyens des espaces fleuris et conviviaux.



### Places de jeux – audit de sécurité

La Municipalité a souhaité s'assurer que les places de jeux du Centre sportif et du jardin d'enfants sis dans le bâtiment de l'ancien collège soient conformes aux normes actuelles de sécurité. Un mandat a été confié à l'entreprise Bimbo SA, spécialisée en la matière.

Le résultat de cet audit a permis de déterminer que la place de jeux de l'ancien collège, moyennant quelques mesures légères mais urgentes de mise en conformité, est tout à fait exploitable en l'état.

Quant à la place de jeux du Centre sportif et compte tenu des normes qui ont changé depuis 2008, d'importants travaux de mise en conformité devront être effectués dans le courant des trois prochaines années. Elle reste toutefois exploitable en l'état au vu des mesures urgentes qui ont été prises suite à cet audit.

La Municipalité souhaite revoir entièrement l'aménagement de cette place, ceci dans le cadre du projet de PPA des Cuttemers (aménagement terrain synthétique – halle de tennis couverte – place de jeux – parking).

### Engagement d'un apprenti agent d'exploitation

La Municipalité a profité de l'arrivée de M. Adrien Vallotton pour lui confier la tâche d'encadrement d'un apprenti agent d'exploitation. En effet, cela faisait déjà quelque temps qu'elle envisageait la création d'un tel poste. Ce certificat fédéral de capacité est relativement nouveau et permet de former des employés répondant à un besoin réel dans le monde professionnel, notamment au sein des communes. Ce certificat professionnalise un métier extrêmement diversifié et présent depuis longtemps sur le marché du travail.

Nous souhaitons plein succès à M. Premtim Isufi qui inaugure un tel poste à Founex et remercions M. Vallotton de son engagement.

### Service des entretiens extérieurs et de la voirie

Les principales tâches du service sont :

- l'entretien des infrastructures communales, comprenant les voies, les places, les objets qui lui sont confiés comme le mobilier urbain, l'éclairage public, le service de propreté et le service hivernal du domaine public
- l'entretien du patrimoine vert comprenant plusieurs parcs et plates-bandes fleuries, 2 hectares de forêts, 5 ruisseaux et zones tampon, 1 cimetière, 3 places de jeux
- l'entretien des installations sportives communales qui comptent 6 terrains de tennis, 2 terrains de football et un espace BMX
- l'exploitation de la déchetterie intercommunale organisée sous la forme du SIED avec Coppet
- la mise à disposition de compétences professionnelles dans le pilotage et la coordination de divers projets d'aménagements extérieurs touchant les routes, la déchetterie et les espaces verts, les installations sportives et la sécurité au travail
- la formation d'apprentis

En 2014, le service comptait environ 4.2 ETP pour un total de 5 personnes.

Le Service des extérieurs : rapport d'activités de l'équipe de voirie

<b>VOIRIE</b>	<b>ESPACES VERTS</b>	<b>STEP ET VACUFLOW</b>	<b>DIVERS</b>
<b>48 %</b>	<b>39 %</b>	<b>10 %</b>	<b>3 %</b>
<b>Entretien du réseau routier</b> (signalisation, éclairage public, glissières, trous dans revêtement, grilles, canalisations, mobilier urbain, ...)	<b>Herbe</b> (tonte, débroussaillage, fléau, ...)	<b>Entretien courant</b>	<b>Séances internes</b> (Rapport Municipalité, ou Chef de service)
<b>Propreté</b> (vidanges des poubelles publiques, ramassage des déchets, ...)	<b>Entretien des plates-bandes, des fontaines et des ruisseaux</b>	<b>Pannes</b>	<b>Divers</b> (RDV avec fournisseurs, collaborations intercommunales, ...)
<b>Cimetière</b> (creuse des tombes, inhumations, ...)	<b>Végétaux</b> (Plantations, engrais, arrosages,...)		<b>Formation continue</b>
<b>Neige</b> (déneigement, salage, balayage, préparation des véhicules, ...)	<b>Tailles</b> (forêt, arbres isolés, haies, ...)		
<b>Feuilles</b> (ramassage et balayage)	<b>Divers</b> (Surveillance et entretien des places de jeux, sondes, chenilles, ...)		
<b>Mécanique</b> (entretien des véhicules et des machines, réparations, ...)			
<b>Divers</b> (Manifestations, compteurs, achat de marchandises, ...)			

## Cimetière

### Travaux de rénovation du cimetière

Suite à des remarques de la Commission ad hoc chargée d'étudier le crédit relatif aux travaux cités en titre, la Municipalité a décidé de mettre en attente ce dossier. Néanmoins, afin de parer au plus pressé, un nouveau columbarium a été installé courant 2014.

Par ailleurs et dans un souci d'apporter un soin particulier à l'entretien de ce lieu de recueillement, un contrat d'entretien régulier a été signé avec l'entreprise Mendicino de Founex.

## Gestion des déchets – ordures ménagères – déchetterie intercommunale

La gestion des déchets s'articule autour de trois chapitres, à savoir :

### Collecte et traitement des déchets urbains

La taxe au sac ayant été introduite le 1er janvier 2013, nous avons maintenant un peu de recul pour analyser la situation en fin d'année 2014 concernant le tonnage des ordures ménagères (sacs taxés). La tendance constatée en 2013 en matière de tri des déchets se confirme dans les grandes lignes, à savoir plus d'1/3 de moins de tonnes collectées par rapport à la situation d'avant les sacs taxés. Une légère tendance à la hausse reste toutefois à signaler par rapport à 2013.

Notre personnel communal, qui a été dûment assermenté par la Municipalité, continue ses contrôles des sacs non conformes. Seuls quelques usages abusifs des poubelles publiques pour l'élimination d'ordures ménagères ont encore été constatés en 2014. Une procédure de surveillance des lieux à problème a été mise en place.

 <b>Statistiques déchets urbains</b>					
<b>Tonnes collectées (sacs taxés), selon factures Odelet</b>					
<b>mois</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>écart</b>	<b>2014</b>	<b>écart</b>
janvier	53.95	37.48	-30.53%	40.40	7.79%
février	49.97	31.84	-36.28%	33.15	4.11%
mars	66.44	35.14	-47.11%	35.30	0.46%
<b>Total Q1</b>	<b>170.36</b>	<b>104.46</b>	<b>-38.68%</b>	<b>108.85</b>	<b>4.20%</b>
avril	51.76	32.13	-37.93%	34.04	5.94%
mai	67.43	40.84	-39.43%	44.70	9.45%
juin	63.25	37.69	-40.41%	37.59	-0.27%
<b>Total Q2</b>	<b>182.44</b>	<b>110.66</b>	<b>-39.34%</b>	<b>116.33</b>	<b>5.12%</b>
juillet	54.72	36.10	-34.03%	46.25	28.12%
août	63.88	41.50	-35.03%	33.25	-19.88%
septembre	53.84	37.65	-30.07%	37.00	-1.73%
<b>Total Q3</b>	<b>172.44</b>	<b>115.25</b>	<b>-33.17%</b>	<b>116.50</b>	<b>1.08%</b>
octobre	55.80	46.60	-16.49%	45.44	-2.49%
novembre	72.59	36.89	-49.18%	38.25	3.69%
décembre	54.83	32.68	-40.40%	41.55	27.14%
<b>Total Q4</b>	<b>183.22</b>	<b>116.17</b>	<b>-36.60%</b>	<b>125.24</b>	<b>7.81%</b>
<b>Total annuel</b>	<b>708.46</b>	<b>446.54</b>	<b>-36.97%</b>	<b>466.92</b>	<b>4.56%</b>

### Service intercommunal pour l'exploitation de la déchetterie intercommunale (SIED)

La Municipalité a commandé une analyse de fonctionnement de sa déchetterie intercommunale, afin d'en juger du bon fonctionnement d'une part, et d'autre part de conformer le mode d'exploitation du site à la législation en vigueur. En effet, le SIED en tant que service intercommunal est également assujéti au droit des marchés publics lorsqu'il passe un contrat avec un soumissionnaire privé, ceci au même titre que la commune.

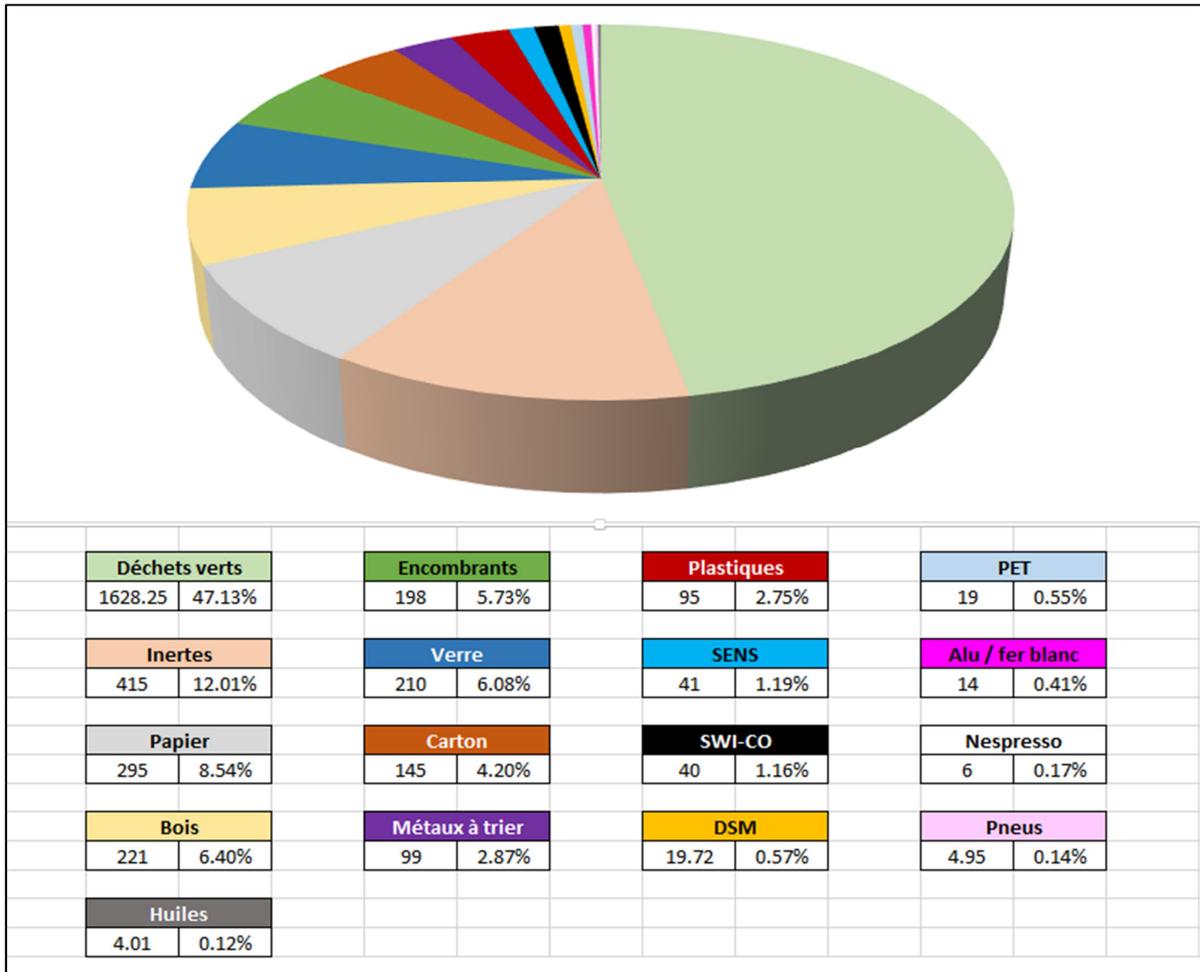
Après un audit mené en interne, plusieurs décisions ont découlé des résultats obtenus, à savoir :

- Le fait que toutes les personnes travaillant sur le site doivent être employées par la commune de Founex.
- Le nombre total d'ETP qui s'est situé en 2014 à environ 3.5 (avec ressource partiellement externe pour 0.6 ETP) est adapté à la qualité de service désirée.
- La mission de la commune est de collecter et stocker les déchets selon les normes en vigueur, avec un souci de confort et de sécurité pour les usagers et le personnel. Par contre, faire transporter et éliminer les déchets doit rester la mission de la filière des professionnels de la branche spécialisés en la matière, qui peuvent faire bénéficier leurs clients de l'économie d'échelle liée aux volumes importants qu'ils traitent quotidiennement. C'est donc sur cette philosophie que se basera l'appel d'offres de mandat de transport et de traitement qui paraîtra au printemps 2015.
- L'appel d'offres nécessitant un grand travail de préparation ainsi qu'un délai pour l'accomplissement complet de la procédure administrative, le contrat forfaitaire qui lie le SIED à la société RETRIPA a été reconduit pour l'année 2014, moyennant une négociation relative aux variations des prix de la matière et du tonnage global. Cette manière de fonctionner sera encore une dernière fois d'actualité pour 2015, l'entrée en force du nouveau contrat de transport et d'élimination étant planifiée pour janvier 2016.

Au niveau des volumes collectés sur le site du SIED, une très légère diminution du volume total est à constater, laquelle étant principalement due à une diminution des déchets verts. L'apport de ce type de déchet est bien entendu très dépendant de la météo.

DECHETTERIE																		
Année	Carton [to]	Papier [to]	Bois [to]	Plastiques [to]	PET [to]	Métaux à trier [to]	Nespresso [to]	Alu fer blanc [to]	Verre [to]	Encombrants [to]	Inertes [to]	Pneus [To]	Déchets verts [to]	SENS [to]	SWI-CO [to]	Huiles [to]	* DSM [to]	TOTAL DECHETTERIE
2010	83	220	184	46	13	96	3.8	6.9	158	174	335	5.02	1311	18	33	2.88	12.1	2702
2011	99	238	216	48	14	121	4.7	8.6	155	282	428	6.3	1445	41	42	2.8	12.2	3164
2012	92	247	203	50	14	103	5.7	8.4	164	233	464	4	1515	37	43	3.3	14.7	3201
2013	122	303	249	92	19	112	6	16.5	209	221	473	2.36	1706	48	43	2.8	22	3647
2014	145	295	221	95	19	99	6	14	210	198	415	4.95	1628	41	40	4.01	19.7	3455

De plus, il est intéressant de constater, au moyen du graphique ci-après, que cette catégorie des déchets verts représente quasiment le 50% du tonnage confié au SIED. Ces déchets sont éliminés en filière courte : en effet, ils sont confiés à un exutoire de proximité en livrant la Compostière de Terre Sainte (CTS) à Commugny, qui est gérée par l'Entente Intercommunale de Compostage de Terre Sainte (EICTS). Cette manière de procéder est intéressante pour la commune tant sur un plan économique qu'écologique. En effet, les coûts engendrés par cette catégorie de déchets sont compétitifs sur le marché et le produit tiré de l'opération de compostage sert d'engrais aux champs de la Terre Sainte. Cette filière répond donc aux différents critères permettant par-là même de la qualifier de durable.



### Déchets communaux et frais financiers

Ce chapitre concerne les frais généraux liés à la gestion des déchets ainsi que les revenus relatifs aux taxes forfaitaires pour les citoyens et les entreprises.

Le constat de diminution d'environ un tiers des revenus par rapport au budget reste d'actualité pour 2014. Ceci est dû au fait que la Municipalité a décidé d'exonérer les enfants et les jeunes étudiants jusqu'à 25 ans, suite à l'intervention de « Monsieur Prix ».

Globalement, le chapitre gestion des déchets boucle avec des excédents de charges. Ce déficit devra être amorti à moyen terme.

## Evolution des coûts de la gestion des déchets sur 5 ans

		2010	2011	2012	2013	2014
	<b>Gestion des déchets - évolution des coûts</b>					
<b>3</b>	<b>Charges</b>	<b>877'239.81</b>	<b>1'043'027.23</b>	<b>1'023'954.77</b>	<b>1'407'818.97</b>	<b>1'519'093.11</b>
30	Charges de personnel	101'663.50	103'258.40	98'954.80	186'988.00	256'692.35
308	Personnel facturé par des tiers	84'140.70	98'772.98	89'522.24	82'875.53	77'372.40
309	Autres charges des autorités et du personnel	574.20	1'758.85	1'494.40	1'789.35	2'510.40
310	Imprimés, fournitures de bureau et d'enseignement	0.00	0.00	0.00	2'790.55	1'592.82
311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	2'317.75	31'913.32	1'705.95	7'132.95	1'582.75
312	Achats d'énergie et de combustible	2'362.30	1'311.50	2'774.44	2'114.64	2'611.68
313	Autres fournitures et marchandises	0.00	0.00	0.00	13'975.00	8'898.20
314	Entretien déchetterie	1'501.70	18'907.78	6'089.54	8'776.27	1'446.50
315	Entretien installations techniques	10'159.65	9'442.28	12'966.82	11'854.98	13'218.73
316	Location matériel	12'133.00	11'943.00	13'236.00	8'839.29	8'850.00
318	Transports et élimination	600'115.78	686'415.95	707'201.88	674'456.11	704'208.73
319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	24'600.73	7'340.00	17'194.20	7'186.60	13'329.57
322	Intérêts des dettes à moyen et long terme	1'998.55	1'955.56	1'606.05	1'286.05	0.00
330	Pertes sur débiteurs	393.95	1'036.16	0.00	1'086.79	1'510.62
331	Amortissements obligatoires du patrimoine administratif	27'000.00	27'000.00	38'632.00	38'632.00	38'632.00
352	Communes et associations de communes	7'278.00	39'531.45	30'076.45	355'534.86	384'136.36
380	Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	1'000.00	2'440.00	2'500.00	2'500.00	2'500.00
<b>4</b>	<b>Revenus</b>	<b>696'103.17</b>	<b>775'937.38</b>	<b>749'424.28</b>	<b>1'321'880.46</b>	<b>1'298'899.19</b>
434	Taxes	376'805.34	389'515.74	393'044.75	546'612.18	474'398.10
435	Ventes et prestations de service	65'840.68	61'645.34	47'547.03	68'493.82	66'563.52
436	Remboursements de tiers	560.00	660.00	860.00	1'220.00	860.00
451	Subventions canton	0.00	1'360.00	0.00	0.00	0.00
452	Participations des communes	252'897.15	322'756.30	307'972.50	684'532.71	730'726.35
480	Prélèvements sur les provisions pour débiteurs	0.00	0.00	0.00	0.00	1'499.17
490	Prélèvements sur les impôts autorisés (déchets non urbains)	0.00	0.00	0.00	21'021.75	24'852.05
	<b>Excédent de charges du chapitre 45</b>	<b>-181'136.64</b>	<b>-267'089.85</b>	<b>-274'530.49</b>	<b>-85'938.51</b>	<b>-220'193.92</b>

### Entente intercommunale de Compostage de Terre Sainte - EICTS

#### Groupe de compostage de Terre Sainte - CTS Sàrl

L'EICTS s'est réunie à une reprise courant 2014. Au cours de cette séance, elle a pris connaissance des comptes 2013 de DFHL.

En ce qui concerne l'année 2014, celle-ci a été marquée par la signature, le 30 juin 2014, d'une nouvelle convention entre l'EICTS et CTS Sàrl Compostière de Terre Sainte.

CTS a repris, avec l'accord de l'EICTS, l'activité de DFHL. Cette société a émis le souhait d'augmenter les capacités de compostage, ce qui implique notamment la mise à sa disposition, par la commune de Commugny sous forme d'un droit de superficie distinct et permanent (DDP), d'une surface supplémentaire pour la construction d'installations complémentaires.

Pendant toute la durée de la convention, les communes membres s'engagent à utiliser exclusivement les services de CTS pour le traitement et la revalorisation des déchets compostables provenant des jardins et des ménages qu'elles ont récoltés sur leur territoire. Elles s'engagent également à organiser la collecte, sur leur territoire respectif, des matières à composter et d'assurer le transport de ces dernières jusqu'aux installations de compostage exploitées par CTS. De son côté, CTS s'engage à construire et maintenir, à ses frais, une installation de compostage conforme aux normes applicables, d'une capacité suffisante pour traiter dans les règles de l'art l'ensemble des déchets compostables récoltés par les communes membres de l'EICTS.

## **Service de défense incendie et de secours de Terre Sainte - SDIS TS**

La Commission intercommunale du feu a siégé à deux reprises courant 2014. Lors de ses séances, elle a notamment approuvé le budget 2015 et les comptes 2014.

Le SDIS TS compte 57 sapeurs (hommes et femmes) à fin 2014, dirigés par un Etat-major composé du Commandant et de six officiers. Le parc de véhicules compte une dizaine de véhicules, dont plusieurs d'accompagnement qui transportent hommes et matériel, ainsi que des véhicules lourds. Il dispose également d'un tonne-pompe de première intervention et d'une échelle automobile, dont la nacelle atteint 22 mètres et qui est utilisée pour les sauvetages et lors d'aide au portage.

Le nombre de 64 interventions en 2014 est le plus bas depuis la création du SDIS Terre Sainte.

Afin de faciliter l'accès à la caserne durant les alarmes de jour, il a été décidé de placer des bornes rétractables au chemin de la Grande Coudre.

Les types d'intervention sont :

- les feux
- les alarmes automatiques
- les sauvetages de personnes et d'animaux
- les ascenseurs bloqués
- les inondations
- les dégâts naturels
- les pollutions légères.

# Instruction publique et cultures – Culture – Sociétés locales – Manifestations – Service social



*Evelyne Pfister Jakob  
Municipale*

## **Instruction publique**

### ASCOT

Au primaire (HARMOS, de la 1<sup>ère</sup> à la 8<sup>ème</sup> primaire), nous avons 1'264 élèves.  
Au secondaire (HARMOS, de la 9<sup>ème</sup> à la 11<sup>ème</sup>), nous avons 430 élèves.

### Départ à la retraite de Mme Sylvette Blatter – enseignante à Founex

Mme Sylvette Blatter, enseignante à Founex depuis 37 ans, a fait valoir son droit à la retraite au début de l'année écoulée. Elle a été dûment fêtée et remerciée par la Direction des écoles primaires ainsi que par la Municipalité.

### AJET

Les comptes sont tout à fait satisfaisants, les charges générales ainsi que la participation des communes étant inférieures au budget. A relever que la part à charge des communes correspond à la même part que celle à charge des parents. La ligne politique d'un soutien aux familles est respectée.

### UAPE de Founex

Les UAPE rencontrent toujours autant de succès. La fréquentation a continué de progresser, augmentant d'environ 14 %. On parle maintenant de 538 enfants en Terre Sainte. En outre, l'UAPE a fêté ses dix ans.

### CAV

Le Centre d'Animation de Vacances poursuit son aventure, ouvre toujours quatre semaines sur deux structures et rencontre un grand succès tant auprès des enfants qu'auprès des parents.

### Travail social de proximité

Concerne les jeunes de 12 à 25 ans. Le travailleur social favorise les liens entre la jeunesse des communes rattachées à l'association et le réseau social communautaire et il assure une présence sur le terrain.

### ARSCO SA

Le projet de piscine-patinoire est sous toit. La mise à l'enquête est prévue pour le début de l'année 2015.

## **Service social**

### Association régionale pour l'Action sociale du District de Nyon

L'ARAS du district de Nyon est une Association de communes au sens de la Loi sur les Communes. Son siège est à Nyon et les 47 communes du district en sont membres.

L'ARAS a deux buts principaux :

1. L'application de la Loi sur l'action sociale vaudoise (LASV) du 2 décembre 2003
2. L'application du règlement du 28 janvier 2004 sur les Agences d'assurances sociales (RAAS)

La réalisation de ces tâches est confiée au Centre social régional pour ce qui concerne la LASV, et aux Agences d'assurances sociales pour le RAAS.

### Le Centre Social Régional (CSR)

Le CSR a pour mission principale d'informer et d'orienter la population du district dans le réseau social régional et cantonal et d'octroyer les prestations du Revenu d'insertion (RI), conformément à la Loi sur l'Action Sociale Vaudoise.

### Les activités

En vertu des principes directeurs de l'action sociale vaudoise, la prise en charge des personnes qui bénéficient des prestations du Revenu d'insertion se déroule de la manière suivante :

### Les Agences d'Assurances Sociales (AAS)

Les communes du district de Nyon ont confié la gestion de leurs agences AVS à l'ARAS Nyon-Rolle dès le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour répondre aux besoins de la population, l'ARAS dispose de quatre Agences d'assurances sociales à Coppet, Nyon, Gland et Rolle.

Les Agences d'assurances sociales renseignent et apportent leur soutien à la population dans toute démarche concernant ses droits et obligations en matière d'AVS/AI/APG/LVLAMal, ainsi que pour compléter et contrôler les demandes de subsides octroyés par l'Office vaudois de l'assurance maladie. Elles sont également en charge de renseigner et d'enregistrer les demandes de prestations complémentaires pour les familles et de rentes-pont AVS.

## **Culture**

### Commission culturelle intercommunale de Terre Sainte

La Commission culturelle de Terre Sainte CCTS s'est réunie à quatre reprises courant 2014. Lors de ses séances elle a notamment traité les dossiers suivants :

- Pot commun
- Planning des concerts de l'IMMA – intermèdes musicaux du dimanche effectués sous forme de tournus dans les communes de Terre Sainte depuis deux ans
- Festival Autour de Mme de Staël, Coppet
- Festival de la Bonne Humeur, Mies
- Cours d'ensemble du Conservatoire de Musique de Terre Sainte

## **Sociétés locales**

Notre commune compte 7 sociétés locales, soit :

- Le Cercle d'Escrime
- Le Club Nautique
- La société de développement Founex-Loisirs
- La société de chant l'Helvétienne
- La société féminine de gymnastique
- La société masculine de gymnastique
- Le Tennis Club

Et 3 sociétés intercommunales :

- L'Harmonie de Terre Sainte
- L'Union sportive de Terre Sainte
- La Société de Tir de Terre Sainte

L'Amicale AFX31 a cessé son activité à la fin du mois d'avril 2014, après l'organisation de son dernier repas dansant.

La Société de Jeunesse de Founex, quant à elle, a mis ses activités en suspens, ceci par manque de forces vives.

## Manifestations – fêtes

### Amicale des brûle-sapins

L'amicale des brûle-sapins a organisé le traditionnel brûlage des sapins de Noël, sur le parking du Centre sportif, ceci le 10 janvier 2014. La commune a pris en charge à cette occasion tous les frais relatifs à la subsistance des citoyens qui ont participé à cette sympathique manifestation, ainsi que les frais de location du matériel nécessaire à cette organisation.

### Société de chant l'Helvétique

Chœur d'hommes fondé en 1901, l'Helvétique compte aujourd'hui une trentaine de membres actifs. Les répétitions ont lieu le lundi soir dans les sous-sols de l'école primaire de Founex, sous la direction de M. Olivier Borer, organiste, chef de chœur et enseignant musical.

Les soirées annuelles de l'Helvétique se sont déroulées les 1<sup>er</sup> et 8 mars 2014. Il y a lieu de relever que les bénéficiaires AVS de Founex et les pensionnaires EMS de la région sont gracieusement invités à l'une des représentations du samedi soir.



### Cercle d'escrime

Sous la Présidence de Mme Ursula Brugger, le Cercle d'Escrime de Founex organise chaque année diverses manifestations, soit pour 2014 :

- ❖ Le 8 février 2014, le Championnat suisse junior
- ❖ Le Tournoi des Jeunes lames les 15 et 16 mars 2014

Il a par ailleurs participé à l'animation de la Fête au village 2014.

### Manifestation du 1<sup>er</sup> août

La traditionnelle manifestation du 1<sup>er</sup> août s'est déroulée, comme chaque année, sous une cantine installée dans le préau du centre communal. L'allocution patriotique a été prononcée par Monsieur Carlo Lamprecht, ancien Conseiller d'état genevois, que nous remercions une fois encore.

La Municipalité tient à remercier très chaleureusement les quelques trente bénévoles, sans qui cette manifestation ne pourrait sans doute avoir lieu, ainsi que les employés communaux qui ont prêté main-forte à cette organisation.

### Fête du Port

La Fête du Port, organisée conjointement par la Société coopérative du Port de Founex et le Club Nautique, s'est déroulée le 16 août 2014 et a, comme chaque année, rencontré un grand succès.



### Semaine du soir de la voile

La semaine du soir de la voile 2014 a été une édition hors du commun avec 25 % de participation en plus que les années précédentes. La soirée de clôture a rassemblé près de 2'000 participants.

### Fête au village

La 12<sup>ème</sup> Fête au Village s'est déroulée les vendredi 29 et samedi 30 août 2014. Au programme, animations diverses, vide-grenier, troc de jouets, repas, grillades, guinguettes, bars et bonne humeur, malgré un temps pas toujours très clément. 8 sociétés locales ont participé à cette organisation, sous l'égide de l'Union des sociétés locales de Founex, présidée par M. Ivan Fantino.



### **Founex-Loisirs**

Fondée en 1986, la société Founex-Loisirs est une association villageoise à but non lucratif, créée afin de favoriser les contacts entre les habitants et de promouvoir des activités culturelles et de loisirs. Chaque année cette dernière organise diverses manifestations, dont entre autres :

- ❖ Accueil des nouveaux habitants
- ❖ Contes et bricolages pour enfants
- ❖ Animation au village
- ❖ Exposition d'œuvres d'art
- ❖ Troc de vêtements pour dames
- ❖ Soirées familiales
- ❖ Noël des enfants

Les trocs de vêtements pour dames se sont déroulés les 30 avril et 17 septembre. Le marché aux fleurs le 8 mai. La manifestation Art Expo du 3 au 5 octobre. La soirée raclette le 15 novembre et le Noël des enfants le 14 décembre 2014.

## **Aînés**

### **Course des Aînés**

La Course des Aînés s'est déroulée le jeudi 19 juin 2014. 87 personnes ont répondu présentes à l'invitation de la Municipalité. Cette année, nos aînés, par cette escapade dans le Jura Bernois, sont partis à la découverte du Mont-Soleil et du Mont-Crosin.



La Municipalité tient à remercier les bénévoles des thés dansants et Founex Loisirs, qui organisent, chapeautent et encadrent cette sortie de main de maître.

### **Noël des Aînés**

Le Noël des Aînés s'est déroulé le jeudi 18 décembre à la salle de spectacles de Founex. 158 personnes ont partagé un délicieux repas préparé par le Centre sportif de Founex. Cette manifestation a été agrémentée par les chants des écoles primaires ainsi que par la prestation d'une jeune artiste de notre village, Caroline Legault.

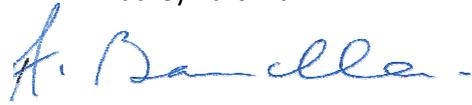


Votre Municipalité

François Debluë, Syndic



Audrey Barchha



Jean-Pierre Debluë



Evelyne Pfister-Jakob



Philippe Schirato

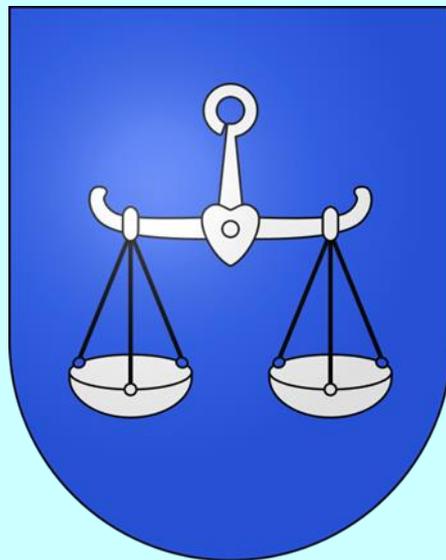


## LISTE DES ABREVIATIONS

\*\*\*\*\*

<b>AJET</b>	<b>Association intercommunale du réseau pour l'accueil de jour des enfants de Terre Sainte</b>
<b>ASCOT</b>	<b>Association scolaire intercommunale de Terre Sainte</b>
<b>ARAS</b>	<b>Association régionale d'action sociale</b>
<b>ARSCO</b>	<b>Société immobilière de l'Arrondissement scolaire de Coppet</b>
<b>CESCOT</b>	<b>Conseil d'établissement scolaire de Terre Sainte</b>
<b>SDIS TS</b>	<b>Centre de défense incendie et de secours de Terre Sainte</b>
<b>CIAT</b>	<b>Commission Intercommunale</b>
<b>EIDM</b>	<b>Entente intercommunale pour la déshydratation mécanique des boues d'épuration</b>
<b>ORPC</b>	<b>Organisation régionale de protection civile</b>
<b>PDCom</b>	<b>Plan directeur communal</b>
<b>PDRN</b>	<b>Plan directeur régional</b>
<b>PPA</b>	<b>Plan partiel d'affection</b>
<b>RPGA</b>	<b>Règlement communal sur le plan général d'affectations et la police des constructions</b>
<b>PGA</b>	<b>Plan général d'affectations (Plan des zones)</b>
<b>SIED</b>	<b>Service Intercommunal pour l'Exploitation de la Déchetterie</b>
<b>SITSE</b>	<b>Services industriels de Terre Sainte</b>
<b>STEP</b>	<b>Station d'épuration</b>
<b>UAPE</b>	<b>Union d'accueil pour écoliers</b>

# **Commune de Founex**



## ***Chapitre II*** **Comptes 2014**

Edition du 8 juin 2015

# Table des matières

	Page n°
1. Rapport de la municipalité concernant les comptes 2014 .....	60
2. Extrait du rapport du réviseur .....	68
3. <b>Tableau des comptes par classification administrative</b> .....	70
4. Comptes bâtiments .....	104
5. Comptes par nature .....	118
6. Dépenses et recettes d'investissements .....	122
7. <b>Bilan comparatif</b> .....	132
8. Inventaire des titres .....	136
9. Investissements du patrimoine financier .....	138
10. Investissements du patrimoine administratif .....	142
11. <b>Annexes du bilan :</b>	
I.    Cautionnements .....	146
II.   Inventaire du parc immobilier .....	148
III.  Inventaire des terrains .....	149
IV.  Plan d'investissements au 30.04.2015 .....	151



## Rapport de la Municipalité concernant les comptes 2014

Vous trouverez les comptes de l'exercice 2014 détaillés et leurs annexes à la fin de ce rapport de gestion. Pour faciliter la lecture de ce rapport le sigle CHF et la mention francs sont omis.

En 2014 les revenus de la commune se sont élevés à 35'313'190.85 et les dépenses à 35'215'775.33 laissant un excédent de revenus de 97'415.52.

Le budget pour 2014 prévoyait des revenus de 28'344'505.00 : ces derniers sont donc supérieurs au budget de 24.6%. Les dépenses étaient prévues à 28'304'659.00 : soit supérieures au budget de 24.4%. Prenant en considération uniquement les dépenses contrôlées par Founex (avant amortissements et réserves), les dépenses étaient 13.5% inférieures au budget. La charge financière nette (30'122'771.00) était supérieure aux revenus nets (27'178'621.00). De ce fait, nous avons procédé à une diminution de nos réserves.

La plus grande partie de nos revenus (annexe II) provient des impôts qui ont généré 21'984'785.09 de recettes (budget 21'886'000.00). De ce montant, 19'212'645.63 représentent les impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques et morales et l'impôt foncier, et donc liés au taux d'imposition. Les impôts conjoncturels, qui représentent la partie la plus variable de nos recettes d'impôts, se sont élevés à 2'772'139.46 (23.7% supérieur au budget). Les droits de mutation et les impôts sur les successions, difficile à anticiper, sont plus importants que prévus. Les recettes liées au taux d'imposition sont en baisse par rapport à 2013, mais il faut noter que le taux d'imposition était de 61 en 2013 et en 2014 il était de 57. En plus il est intéressant de constater que les recettes provenant des impôts sont semblables à celles des années 2012, 2011 et 2010 quand le taux d'imposition était à 63.

En ce qui concerne les dépenses (annexe I), les charges sur lesquelles la municipalité peut intervenir directement étaient de 6'361'526.97 soit 993'693.03 de moins que par rapport au budget, ce qui représente 13.5%.

Après les amortissements obligatoires du patrimoine administratif et les financements spéciaux, le résultat est déficitaire de 1'875'208.42. Un montant de 6'100'063.22 a été prélevé sur les fonds de réserve. 1'770'000.00 sont attribués aux fonds de rénovations des routes et infrastructures, aux provisions pour les décomptes définitifs de la facture sociale et de la péréquation 2014 et pour le maintien de la ristourne exceptionnelle d'impôts qui se fera en 2016. Ainsi l'exercice boucle avec un excédent de 97'415.52 qui sera porté au compte capital (annexe III).

Au cours de l'année, la commune a augmenté ses investissements bruts de 10'397'075.71 (dont 2'145'555.58 pour le patrimoine administratif et 8'251'520.13 pour le patrimoine financier). Elle a contracté deux nouveaux emprunts pour 10 ans : un de 2 million au taux de 1.05% et un de 5 million au taux de 1.04% par an.

La Municipalité est heureuse de constater que la situation financière de la Commune reste saine, nous permettant ainsi d'aborder les investissements prévus pour le proche avenir avec sérénité.

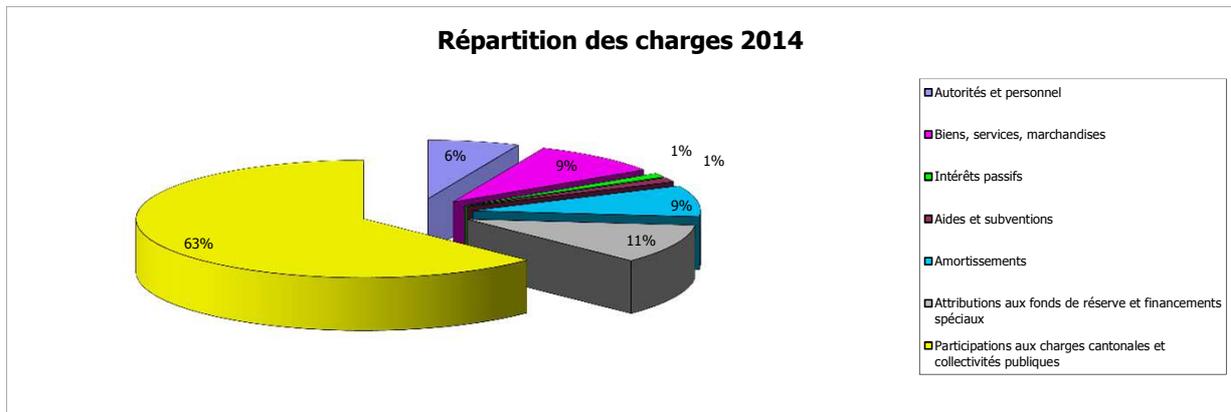
Audrey Barchha  
Municipale en charge des finances

Founex, le 11 mai 2015

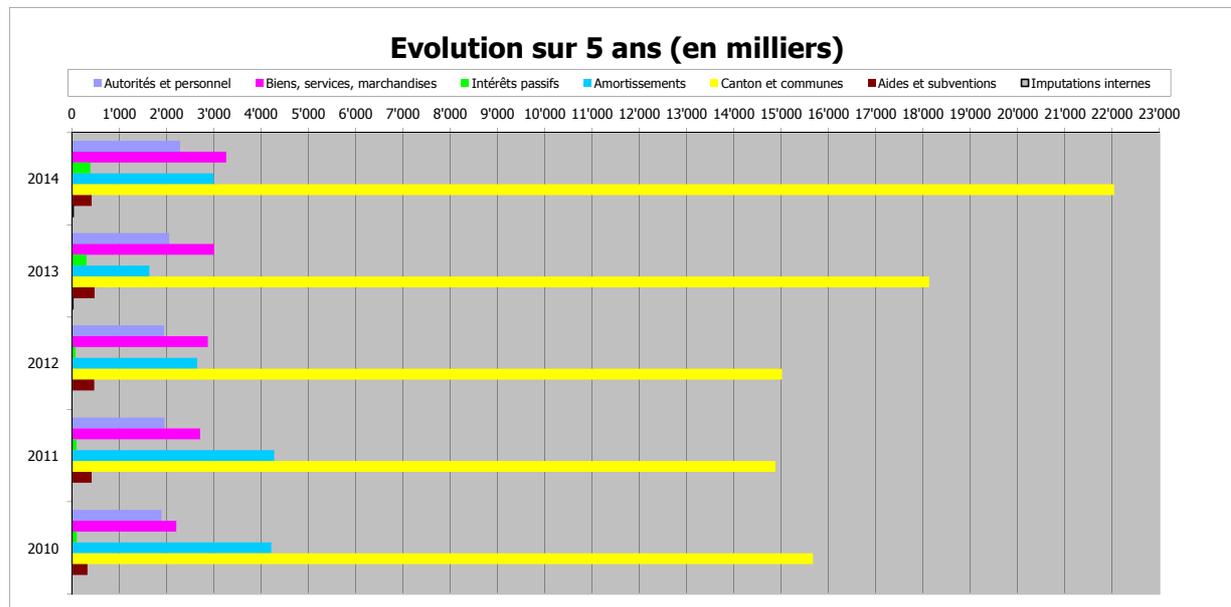


# Comptes 2014 - Annexe I - Analyse des charges

	Charges	% du total	en points d'impôt	Budget	2013	
<b>Dépenses contrôlées par Founex</b>						
30	Autorités et personnel	2'289'205.80	6.50%	7	2'352'130	2'057'853
31	Biens, services, marchandises	3'265'094.74	9.27%	10	3'906'090	3'011'603
32	Intérêts passifs	391'173.68	1.11%	1	586'500	312'022
36	Aides et subventions	416'052.75	1.18%	1	510'500	482'212
	<b>Dépenses contrôlées par Founex (avant amortissements + réserves)</b>	<b>6'361'526.97</b>	<b>18.06%</b>	<b>19</b>	<b>7'355'220</b>	<b>5'863'691</b>
33	Amortissements	2'997'057.96	8.51%	9	989'592	1'636'517
38	Attributions aux fonds de réserve et financements spéciaux	3'783'358.55	10.74%	11	806'955	9'855'692
39	Imputations internes	24'852.05	0.07%	0	0	21'022
	<b>Total dépenses contrôlées par Founex</b>	<b>13'166'795.53</b>	<b>37.39%</b>	<b>39</b>	<b>9'151'767</b>	<b>17'376'922</b>
35	Participations aux charges cantonales et collectivités publiques	22'048'979.80	62.61%	65	19'152'892	18'132'391
	<b>Total des charges</b>	<b>35'215'775.33</b>	<b>100%</b>	<b>104</b>	<b>28'304'659</b>	<b>35'509'313</b>



	2014	2013	2012	2011	2010	
3 Total	35'215'775.33	35'509'313	30'418'433	29'683'651	26'596'423	
30	Autorités et personnel	2'289'206	2'057'853	1'952'225	1'958'908	1'895'436
31	Biens, services, marchandises	3'265'095	3'011'603	2'873'029	2'710'029	2'209'554
32	Intérêts passifs	391'174	312'022	74'915	97'619	104'880
33	Amortissements	2'997'058	1'636'517	2'650'600	4'281'357	4'216'095
35	Remboursements, participations et subv. à des collectivités publiques	22'048'980	18'132'391	15'022'483	14'878'943	15'676'754
36	Aides et subventions	416'053	482'212	471'027	418'337	332'226
38	Attributions aux fonds et financements spéciaux	3'783'359	9'855'692	7'374'156	5'338'458	2'161'478
38	Imputations internes	24'852	21'022	0	0	0

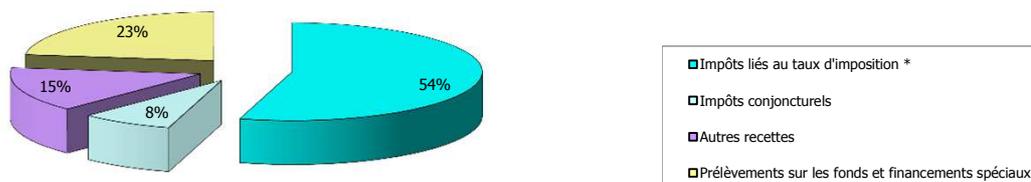




## Comptes 2014 - Annexe II - Analyse des revenus

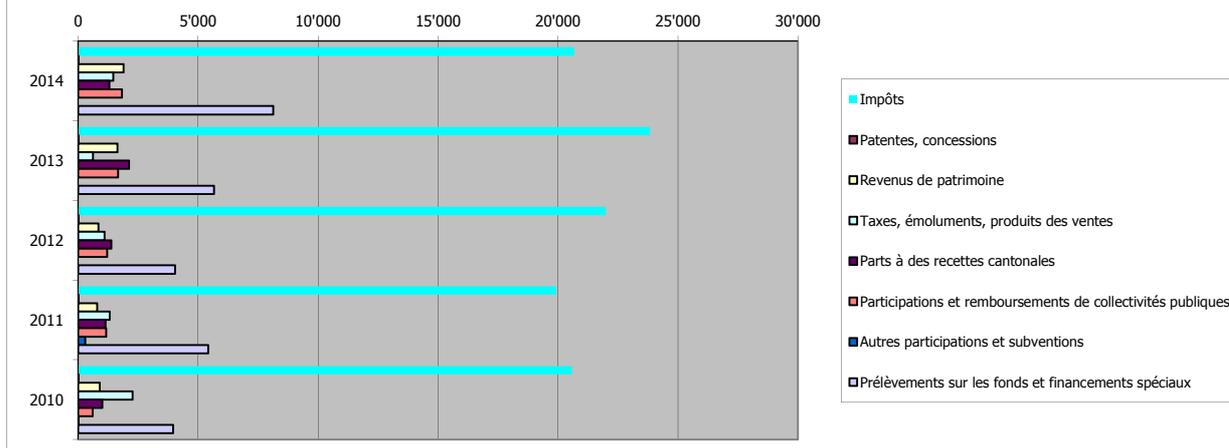
	Revenus	% du total	Budget	2013	
<b>Impôts</b>					
400	Impôts sur le revenu et la fortune	17'865'193.88	18'400'000	20'090'752	
401	Impôts sur le bénéfice net et le capital des personnes morales	267'877.55	245'000	356'085	
402	Impôt foncier	1'079'574.20	1'000'000	994'204	
	<b>Impôts liés au taux d'imposition *</b>	<b>19'212'645.63</b>	<b>19'645'000</b>	<b>21'441'042</b>	<b>60.31%</b>
404	Droits de mutations	1'120'948.80	1'000'000	1'263'809	
405	Impôts sur les successions et donations	320'762.60	140'000	1'093'448	
406	Impôts et taxes sur la possession et la dépense	20'771.10	26'000	20'363	
409	Impôts récupérés après défalcation	1'665.76	5'000	7'494	
44	Parts à des recettes fiscales cantonales	1'307'991.20	1'070'000	2'120'187	
	<b>Impôts conjoncturels</b>	<b>2'772'139.46</b>	<b>2'241'000</b>	<b>4'505'300</b>	<b>12.67%</b>
	<b>Total impôts</b>	<b>21'984'785.09</b>	<b>21'886'000</b>	<b>25'946'342</b>	<b>72.99%</b>
<b>Autres recettes</b>					
45	Participations et remboursements de collectivités publiques	1'830'911.75	1'796'473	1'667'888	
41	Patentes, concessions	1'225.00	1'000	875	
42	Revenus de patrimoine	1'889'559.65	1'738'440	1'638'534	
43	Taxes, émoluments, produits des ventes	1'472'139.27	1'323'780	626'436	
46	Autres participations et subventions	0.00	0	0	
	<b>Autres recettes</b>	<b>5'193'835.67</b>	<b>4'859'693</b>	<b>3'933'733</b>	<b>11.07%</b>
	<b>Total des revenus avant prélèvements sur les fonds de réserve</b>	<b>27'178'620.76</b>	<b>26'745'693</b>	<b>29'880'075</b>	
48	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	8'109'718.04	1'598'812	5'647'448	15.89%
49	Imputations internes	24'852.05	0	21'022	0.06%
	<b>Total des revenus</b>	<b>35'313'190.85</b>	<b>28'344'505</b>	<b>35'548'545</b>	<b>100.00%</b>
	Taux d'imposition	57.00	57.00	61.00	
	* Valeur du point d'impôt	337'063.96	344'649	351'492	

**Répartition des revenus 2014**



	2014	2013	2012	2011	2010	
4	Total	35'313'190.85	35'548'545	30'579'432	30'062'034	29'325'776
40	Impôts	20'676'793.89	23'826'155	21'990'902	19'917'700	20'573'879
41	Patentes, concessions	1'225.00	875	1'175	1'300	1'300
42	Revenus de patrimoine	1'889'559.65	1'638'534	844'492	791'408	899'500
43	Taxes, émoluments, produits des ventes	1'472'139.27	626'436	1'105'750	1'321'913	2'267'711
44	Parts à des recettes cantonales	1'307'991.20	2'120'187	1'388'979	1'139'144	1'016'264
45	Participations et remboursements de collectivités publiques	1'830'911.75	1'667'888	1'212'891	1'175'776	606'136
46	Autres participations et subventions	0.00	0	0	295'844	1'562
48+49	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	8'134'570.09	5'668'470	4'035'243	5'418'949	3'959'424

**Evolution sur 5 ans (en milliers)**





## Comptes 2014 - Annexe III - Détail du résultat

	2014	Budget 2014	2013
Résultat avant amortissements et réserves	-1'231'886.01	237'581.00	8'483'994.03
Amortissements obligatoires du patrimoine administratif (331)	-639'618.68	-730'795.00	-785'758.55
Attributions (-) / prélèvements (+) financements spéciaux (381 - 481)	-3'703.73	77'971.00	128'177.32
Résultat après amortissements obligatoires + financements spéciaux	-1'875'208.42	-415'243.00	7'826'412.80
Amortissements supplémentaires du patrimoine administratif (332)	-645'174.91	0.00	-755'205.05
Amortissements du patrimoine financier (330)	-1'712'264.37	-258'797.00	-95'553.77
Attributions (-) / prélèvements (+) fonds de réserve obligatoires + rénovations (380 - 480)	6'100'063.22	713'886.00	-4'336'421.75
Résultat avant attribution aux réserves	1'867'415.52	39'846.00	2'639'232.23
Attributions aux fonds de réserve (résultat de l'exercice) *	-1'770'000.00		-2'600'000.00
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>97'415.52</b>	<b>39'846.00</b>	<b>39'232.23</b>

\* selon décision municipale du 27 avril 2015 :

Attribution au fonds de réserve pour ristourne d'impôt en 2016 (9282.005)

1'000'000.00

Attribution au fonds de rénovation routes et infrastructures (9281.004)

300'000.00

Provision pour décompte définitif de la facture sociale 2014

320'000.00

Provision pour décompte définitif de la péréquation 2014

150'000.00



## Annexe IV - Réserves au 31.12.2014

No compte	Désignation	Situation au 01.01.2014	Versements	Utilisé	Situation au 31.12.2014
<b>9233</b>	<b>Fonds et fondations</b>	<b>104'400.90</b>	<b>64.30</b>	<b>0.00</b>	<b>104'465.20</b>
9233.001	Leg feu Vulliez	104'400.90	64.30		104'465.20
<b>9280</b>	<b>Fonds alimentés par des recettes affectées</b>	<b>3'013'117.59</b>	<b>572'670.55</b>	<b>286'235.90</b>	<b>3'299'552.24</b>
9280.010	Réserve pour épuration (taxes encaissées)	2'845'197.74	454'354.50	251'703.00	3'047'849.24
9280.011	Réserve pour épuration (taxes facturées)	146'386.95	105'316.05		251'703.00
9280.016	Réserve pour abris PC (contributions encaissées)	21'532.90	13'000.00	34'532.90	0.00
<b>9281</b>	<b>Fonds de renouvellement et de rénovation</b>	<b>6'478'915.36</b>	<b>920'068.00</b>	<b>1'338'081.31</b>	<b>6'060'902.05</b>
9281.002	Fonds de renouvellement véhicules, machines et matériel	338'339.38	149'535.00	62'440.00	425'434.38
9281.003	Fonds de rénovation - bâtiments + équipements	2'535'771.94	461'067.00	273'341.31	2'723'497.63
9281.004	Fonds de rénovation - routes + infrastructures	3'604'804.04	309'466.00	1'002'300.00	2'911'970.04
<b>9282</b>	<b>Fonds de réserve</b>	<b>17'562'605.41</b>	<b>4'148'895.00</b>	<b>8'123'481.91</b>	<b>13'588'018.50</b>
9282.001	Provision pour débiteurs douteux	1'101'975.00	1'081'789.00	1'101'975.00	1'081'789.00
9282.002	Provision pour réévaluation facture sociale	3'917'760.00	470'000.00	3'917'760.00	470'000.00
9282.003	Fonds de réserve pour constructions futures	7'499'483.91	0.00	409'640.91	7'089'843.00
9282.004	Fonds de réserve bloqué (crédits d'investissement votés)	1'232'000.00	1'597'106.00	1'625'000.00	1'204'106.00
9282.005	Fonds de réserve pour ristourne d'impôts	3'657'000.00	1'000'000.00	1'000'000.00	3'657'000.00
9282.010	Fonds de réserve générale	154'386.50	0.00	69'106.00	85'280.50
<b>Totaux</b>		<b>27'159'039.26</b>	<b>5'641'697.85</b>	<b>9'747'799.12</b>	<b>23'052'937.99</b>



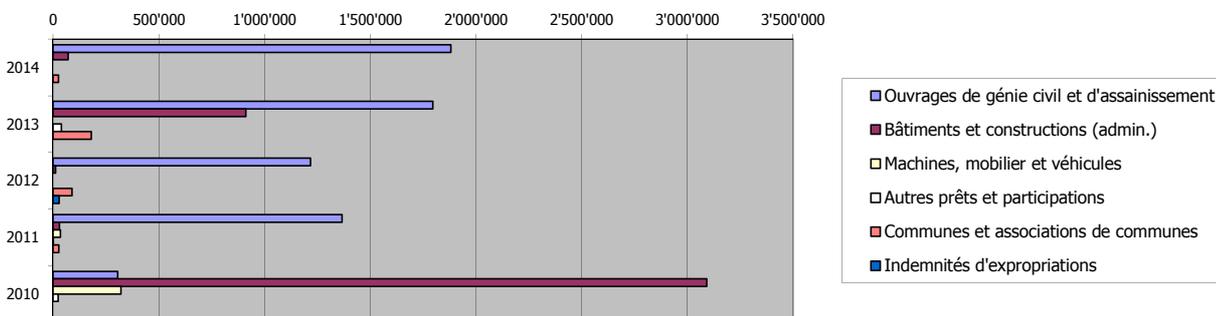
## Annexe V - Investissements du patrimoine administratif sur 5 ans

No compte	Désignation	2014	2013	2012	2011	2010
<b>5</b>	<b>Dépenses</b>	<b>2'145'555.58</b>	<b>3'078'259</b>	<b>1'434'833</b>	<b>1'578'673</b>	<b>3'878'745</b>
50	Investissements	1'953'352.03	2'709'295	1'229'414	1'432'708	3'854'745
501	Ouvrages de génie civil et d'assainissement	1'882'166.70	1'797'061	1'218'078	1'366'974	305'134
503	Bâtiments et constructions (admin.)	71'185.33	912'234	11'336	30'482	3'091'903
504	Installations des services industriels	0.00	0	0	0	137'255
506	Machines, mobilier et véhicules	0.00	0	0	35'252	320'453
52	Prêts et participations permanentes	0.00	39'980	0	13	24'000
525	Autres prêts et participations	0.00	39'980	0	13	24'000
56	Subventions d'investissements	25'827.55	180'648	89'787	26'421	0
562	Communes et associations de communes	25'827.55	180'648	89'787	26'421	0
58	Autres investissements	166'376.00	148'336	115'632	119'531	0
581	Indemnités d'expropriations	0.00	0	28'005	0	0
589	Autres dépenses d'investissements	166'376.00	148'336	87'626	119'531	0
<b>6</b>	<b>Recettes</b>	<b>1'825'146.39</b>	<b>2'355'519</b>	<b>1'599'228</b>	<b>1'430'985</b>	<b>3'951'782</b>
61	Participations de tiers	472'931.50	814'556	964'536	843'738	154'800
619	Participations de tiers	472'931.50	814'556	964'536	843'738	154'800
62	Remboursements de prêts et de participations permanentes	0.00	0	0	0	5'050
625	Autres remboursements	0.00	0	0	0	5'050
66	Subventions	67'421.30	0	0	122'960	1'033
661	Canton	14'524.55	0	0	37'107	0
662	Communes et associations de communes	52'896.75	0	0	0	0
669	Autres subventions	0.00	0	0	85'853	1'033
68	Reprises des amortissements et réserves	1'284'793.59	1'540'964	634'692	464'287	3'790'899
681	Reprises des amortissements ordinaires	1'284'793.59	785'759	633'184	459'089	424'953
682	Reprises des amortissements complémentaires	0.00	39'916	1'508	5'198	120'141
689	Reprises des réserves	0.00	715'289	0	0	3'245'805

**Répartition des dépenses d'investissements 2014**



**Evolution sur 5 ans**

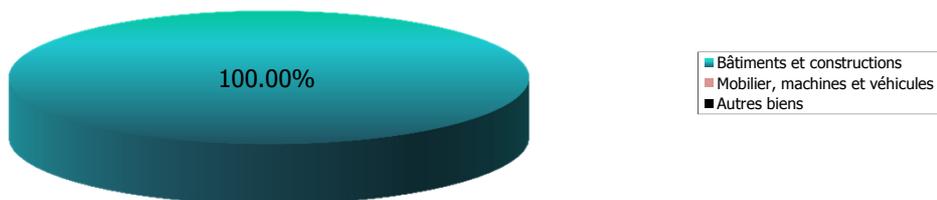




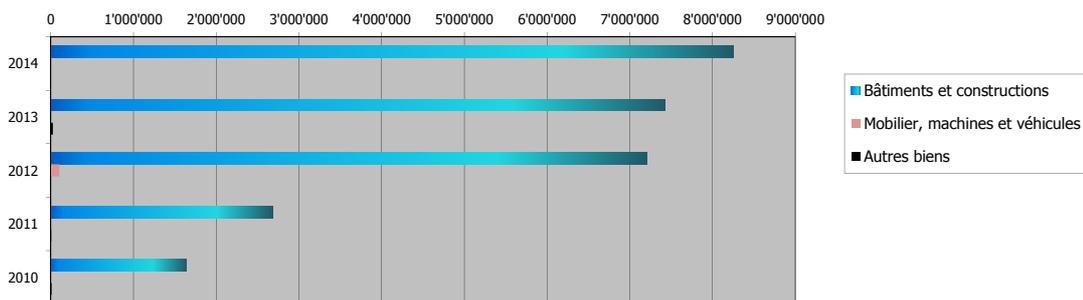
## Annexe VI - Investissements du patrimoine financier sur 5 ans

No compte	Désignation	2014	2013	2012	2011	2010
<b>5</b>	<b>Dépenses</b>	<b>8'251'520.13</b>	<b>7'451'783</b>	<b>7'313'600</b>	<b>2'686'043</b>	<b>1'651'675</b>
50	Investissements	8'251'520.13	7'451'783	7'313'600	2'686'043	1'651'675
513	Bâtiments et constructions	8'251'520.13	7'424'322	7'204'458	2'678'291	1'639'432
516	Mobilier, machines et véhicules	0.00	-635	105'361	0	0
519	Autres biens	0.00	28'096	3'780	7'752	12'243
<b>6</b>	<b>Recettes</b>	<b>1'433'725.04</b>	<b>30'669</b>	<b>1'966'080</b>	<b>3'765'197</b>	<b>384'373</b>
64	Participations de tiers	0.00	0	0	0	0
649	Participations de tiers	0.00	0	0	0	0
67	Reprises des amortissements et réserves	1'433'725.04	30'669	1'966'080	3'765'197	384'373
671	Reprises des amortissements ordinaires	195'384.00	30'669	20'197	20'197	20'197
672	Reprises des amortissements complémentaires	238'341.04	0	0	0	0
679	Reprises des réserves	1'000'000.00	0	1'945'883	3'745'000	364'176

**Répartition des dépenses d'investissements 2014**



**Evolution sur 5 ans**





## Comptes 2014 - Annexe VII - Indicateurs

### Marges d'autofinancement (cash flow)

	2014	2013	2012	2011	2010
Total des charges (3)	35'215'775	35'509'313	30'418'433	29'683'651	26'596'423
Amortissements du patrimoine administratif (331+332)	-1'284'794	-1'540'964	-634'692	-464'287	-3'790'899
Réserves, financements spéciaux, imputations internes (38+39)	-3'808'211	-9'876'714	-7'374'156	-5'338'458	-2'161'478
Charge financière nette	30'122'771	24'091'635	22'409'585	23'880'906	20'644'046
Total des revenus (4)	35'313'191	35'548'545	30'579'432	30'062'034	29'325'776
Prélèvements fonds, financements spéciaux, imputations internes (48+49)	-8'134'570	-5'668'470	-4'035'243	-5'418'949	-3'959'424
Revenus nets	27'178'621	29'880'075	26'544'189	24'643'085	25'366'352
Marge d'autofinancement	-2'944'150	5'788'440	4'134'604	762'179	4'722'306
Dépenses d'investissements nettes, hors amortissements + réserves (PA)	1'605'203	2'263'703	470'297	611'975	3'717'862
Excédent (+) ou insuffisance (-) de financement	-4'549'353	3'524'737	3'664'307	150'204	1'004'444
Dépenses d'investissements nettes, hors amortissements + réserves (PF)	8'251'520	7'451'783	7'313'600	2'686'043	1'651'675

### Couverture financière des fonds de réserve

	2014	2013	2012	2011	2010
Actif disponible (910+911+9120+9122+9129+913)	14'515'104	18'539'523	19'040'462	20'701'748	19'555'441
Avance crédit de construction immeubles parcelle 92 + 389 (PF) *	10'301'744	9'069'472	6'443'252		
Engagements courants (920+925)	-1'224'694	-882'029	-1'420'748	-1'273'493	-1'354'080
Disponible net	23'592'154	26'726'966	24'062'966	19'428'255	18'201'360
Financement spéciaux et fonds de réserve (923+928-918)	-22'746'806	-27'073'101	-22'864'736	-19'525'605	-19'605'755
Disponible excédentaire net	845'349	-346'135	1'198'230	-97'350	-1'404'395

\* La construction des immeubles sur les parcelles 92 et 389 a été financée par la trésorerie courante pour un montant total de 10'301'744.- au 31.12.2014, soit : 22'301'744.- (dépenses d'investissements) ./ 12'000'000.- (emprunts)

### Contrôle du niveau des emprunts à moyen et long terme

	2014	2013	2012	2011	2010
Patrimoine administratif (914 + 917)	11'710'400	11'389'990	10'662'315	10'712'154	10'683'970
Terrains + bâtiments du patrimoine financier (9123)	20'485'230	13'667'435	6'246'321	898'800	1'977'955
Prêt et capitaux en dotation (915)	316	316	276	276	303
Total des immobilisations	32'195'945	25'057'741	16'908'912	11'611'231	12'662'228
Emprunts à moyen et long terme (922)	-12'000'000	-5'000'000	-1'204'500	-1'290'500	-1'376'500
Crédit de construction immeubles parcelle 92 + 389 (PF)	-10'301'744	-9'069'472	-6'443'252		
Total engagements à long terme	-22'301'744	-14'069'472	-7'647'752	-1'290'500	-1'376'500
Immobilisations supérieures/inférieures de :	9'894'201	10'988'269	9'261'160	10'320'731	11'285'728

### Quotité de la dette brute, selon directives de l'ASFiCo (ne doit pas dépasser 250%)

	2014	2013	2012	2011	2010
(921 + 922 + 923) / (40 + 41 + 42 + 43 + 44 + 45 + 46)	44.54%	17.08%	4.93%	5.66%	5.83%

### Taux de couverture du coût de la gestion des déchets par les taxes encaissées

	2014	2013	2012	2011	2010
Charges nettes	702'860	632'551	667'575	656'606	557'942
Taxes proportionnelles à la quantité de déchets (taxe au sac + taxes causales entreprises)	186'435	256'082			
Taxes forfaitaires (particuliers + entreprises)	296'232	290'531	393'045	389'516	376'805
Taux de couverture global (doit être 100%) <sup>1)</sup>	68.67%	86.41%	58.88%	59.32%	67.53%
Taux de couverture par la taxe proportionnelle à la quantité (min. 40%) <sup>2)</sup>	26.53%	40.48%			

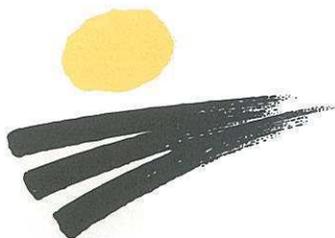
Taxe forfaitaire TTC habitants (équivalent ménage => 2012) à : 120  
Taxe forfaitaire TTC entreprises : 200

120 160 160 160

Base légale : 814.11 - Loi cantonale sur la gestion des déchets (LGD)

<sup>1)</sup> LGD, art. 30a, al. 1 : Les communes financent les coûts d'élimination des déchets urbains par le biais de taxes.

<sup>2)</sup> LGD, art. 30a, al. 2 : Le 40% de ces coûts, au minimum, doit être financé par une **taxe proportionnelle à la quantité** de déchets urbains.



# Fiprom

Av. des Jordils 3  
Case postale 1080  
1001 Lausanne  
021 614 24 29  
Fax 021 614 24 03  
fiprom@prometerre.ch  
[www.prometerre.ch](http://www.prometerre.ch)

## Commune de Founex

Rapport sur la révision  
des comptes annuels arrêtés  
au 31 décembre 2014

FIDUCIAIRE | SUISSE

**Fiprom sa**  
fiduciaire de  
**Prométerre**

Association vaudoise  
de promotion  
des métiers de la terre

## Rapport de révision à l'intention de la municipalité

Conformément au mandat qui nous a été confié par la municipalité, en application de l'art. 35b du règlement sur la comptabilité des communes, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels, bilan et compte de fonctionnement, de la commune de Founex pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la municipalité, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance. Notre rôle ne se substitue pas à celui de la commission de gestion qui demeure la répondante du conseil communal.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint, conformément aux directives pour l'organe de révision du 1er janvier 2004 du Département de l'intérieur. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans la commune contrôlée. En revanche, des vérifications des flux de fonctionnement et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels présentant un bénéfice net de fonctionnement de CHF 97'415.52 ne sont pas conformes au règlement sur la comptabilité des communes.

Lausanne, le 7 mai 2015

*Fiprom sa*  
Fiduciaire de Prométerre

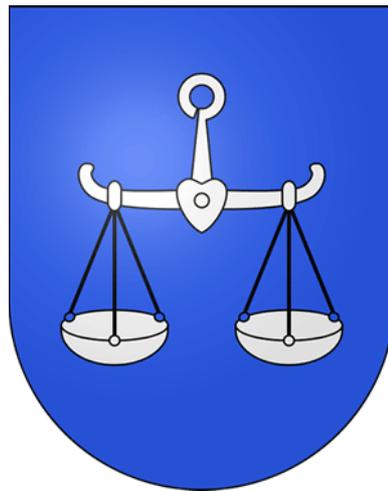


Philippe Christen  
Expert-réviseur agréé  
Expert diplômé en finance et en controlling  
Responsable du mandat



Gaëtan Storto  
Expert-réviseur agréé  
Expert-comptable diplômé

# Commune de Founex



**Tableau des comptes par classification administrative au 31.12.2014**

**Edition du 11 mai 2015**

		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
<b>1</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>	<b>1'538'063.48</b>	<b>180'985.40</b>	<b>1'761'440.00</b> <b>-207'800.00</b>	<b>1'540'260.96</b> <b>-200'295.90</b>
<b>10</b>	<b>AUTORITES</b>	<b>324'834.30</b>	<b>0.00</b>	<b>334'230.00</b> <b>0.00</b>	<b>297'211.30</b> <b>0.00</b>
<b>100</b>	<b>Conseil communal</b>	<b>61'996.60</b>	<b>0.00</b>	<b>68'560.00</b> <b>0.00</b>	<b>49'095.25</b> <b>0.00</b>
100.3001	Rétribution des autorités	9'000.00		9'000.00	9'000.00
100.3003	Jetons de présence	26'970.00		28'000.00	21'600.00
100.3030	AVS, AI, AC	790.65		1'030.00	791.60
100.3050	Assurances maladie et accident	43.05		30.00	38.95
100.3060	Indemnisation et remboursement de frais	557.70		1'000.00	0.00
100.3091	Frais de formation professionnelle	1'500.00		1'000.00	0.00
* 100.3101	Imprimés, publications, annonces	1'092.00		5'000.00	2'538.10
100.3111	Achat machines de bureau	0.00		500.00	0.00
100.3170	Réceptions et manifestations	21'455.20		20'000.00	13'862.60
* 100.3181	Frais de port	588.00		2'000.00	1'264.00
100.3185	Honoraires et frais d'expertises	0.00		1'000.00	0.00
<b>101</b>	<b>Municipalité</b>	<b>262'837.70</b>	<b>0.00</b>	<b>265'670.00</b> <b>0.00</b>	<b>248'116.05</b> <b>0.00</b>
101.3001	Traitements municipaux (rétribution autorités)	187'000.00		187'000.00	187'000.00
101.3030	AVS, AI, AC	14'773.85		15'070.00	14'790.55
101.3050	Assurances maladie et accident	2'130.90		2'100.00	2'052.10
101.3063	Frais de représentation (forfait)	12'524.30		12'500.00	12'500.00
101.3091	Frais de formation professionnelle	220.00		3'000.00	1'450.00
* 101.3099	Charges diverses des municipaux	19'591.30		5'000.00	6'034.20
101.3100	Imprimés, publications, annonces	7'010.00		9'000.00	4'527.30
101.3170	Réceptions et manifestations	19'078.20		30'000.00	13'315.85
101.3185	Honoraires et frais d'expertises	509.15		2'000.00	6'446.05
<b>11</b>	<b>ADMINISTRATION</b>	<b>313'604.50</b>	<b>17'420.30</b>	<b>318'710.00</b> <b>-14'800.00</b>	<b>289'044.11</b> <b>-19'157.75</b>
<b>110</b>	<b>Secrétariat municipal, administration générale</b>	<b>308'840.50</b>	<b>11'620.30</b>	<b>306'210.00</b> <b>-10'800.00</b>	<b>282'608.51</b> <b>-14'857.75</b>
* 110.3011	Traitements du personnel	175'366.45		169'200.00	170'919.95
110.3012	Salaires du personnel occasionnel	0.00		5'000.00	0.00
110.3030	AVS, AI, AC	14'871.95		15'360.00	14'997.55
110.3040	Caisse de pension	26'402.25		27'070.00	21'748.20
110.3050	Assurances maladie et accident	2'078.35		1'980.00	2'029.10
110.3060	Indemnisation et remboursement de frais	1'850.80		3'000.00	668.60
110.3091	Frais de formation professionnelle	4'011.30		6'000.00	4'960.90
110.3099	Charges diverses du personnel	10'625.00		10'000.00	10'494.40
110.3101	Imprimés et fournitures de bureau	7'993.90		10'000.00	7'346.81
110.3102	Livres, journaux, publications, annonces	5'762.50		10'000.00	6'471.90
110.3111	Achat machines de bureau	1'502.90		3'000.00	18.50
110.3131	Achat produits alimentaires	3'804.16		4'000.00	3'678.35
110.3151	Entretien machines de bureau	770.05		600.00	1'006.90
110.3181	Frais de port	14'201.38		15'000.00	12'126.10
110.3182	Frais de téléphones	6'223.01		6'000.00	5'858.15
* 110.3185	Honoraires et frais d'expertises	26'224.50		10'000.00	12'781.50
110.3186	Primes d'assurances de tiers, choses, RC	7'152.00		10'000.00	7'501.60
110.4352	Vente d'imprimés		604.00	-300.00	-875.00
110.4356	Facturation de services à des tiers		5'720.00	-5'000.00	-4'000.00
110.4361	Remboursements de traitements et charges sociales		3'729.30	-5'000.00	-3'817.20
110.4362	Remboursements de frais administratifs		1'567.00	-500.00	-6'165.55
<b>111</b>	<b>Bourgeoisie, naturalisations</b>	<b>4'764.00</b>	<b>5'800.00</b>	<b>12'500.00</b> <b>-4'000.00</b>	<b>6'435.60</b> <b>-4'300.00</b>
111.3003	Jetons de présence	1'820.00		2'500.00	1'260.00

Remarques

- 100.3101 La mise à disposition des documents sous format électronique a permis une réduction sensible des frais d'impression
- 100.3181 La mise à disposition des documents sous format électronique a permis une réduction sensible des frais d'envoi
- 101.3099 En 2014, les PC mis à disposition des municipaux devaient être changés (cf. budget compte n° 190.3111). Dans sa séance du 10.03.2014, la municipalité a décidé de ne pas renouveler le matériel. En lieu et place, une indemnité de 3'500.- par municipal a été allouée en vue de l'acquisition de matériel informatique de son choix. Cette indemnité a été versée en 2014 pour la législature 2011-2016, pour un montant total de 17'500.-
- 110.3011 Le budget a été établi avant l'arrivée du nouveau chef du service des extérieurs, le 01.12.2013. Le cahier des charges a été réparti différemment
- 110.3185 Inventaires des archives selon ISAD-G : le travail (nombre d'heures) a été sous-estimée par l'archiviste lors de son offre. Un devis supplémentaire a été approuvé par la municipalité en juin 2014 pour un montant de 15'120.- (200 heures)

		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
111.3170	Réceptions et manifestations	466.00		0.00	0.00
111.3185	Honoraires et frais d'expertises	2'478.00		10'000.00	5'175.60
111.4313	Emoluments administratifs (naturalisations)		5'800.00	-4'000.00	-4'300.00
<b>14</b>	<b>SERVICE DES INTERÊTS GENERAUX</b>	<b>100'090.30</b>	<b>0.00</b>	<b>112'000.00</b>	<b>98'034.75</b>
				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>140</b>	<b>Associations intercommunales</b>	<b>97'175.30</b>	<b>0.00</b>	<b>100'000.00</b>	<b>96'479.75</b>
				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
140.3185	Honoraires et frais d'expertises	0.00		1'000.00	3'436.00
140.3193	Cotisations	85'187.45		90'000.00	84'172.70
140.3523	Participation aux frais de fonctionnement + projets	11'987.85		9'000.00	8'871.05
<b>141</b>	<b>Subventions diverses (institutions privées)</b>	<b>2'915.00</b>	<b>0.00</b>	<b>12'000.00</b>	<b>1'555.00</b>
				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
141.3653	Aides + subventions pour la culture + les loisirs	0.00		0.00	85.00
141.3657	Aides + subventions pour le trafic + l'énergie	2'915.00		12'000.00	1'470.00
<b>15</b>	<b>AFFAIRES CULTURELLES ET DE LOISIRS</b>	<b>241'293.03</b>	<b>2'910.00</b>	<b>223'000.00</b>	<b>189'561.90</b>
				<b>-3'000.00</b>	<b>-3'222.00</b>
<b>150</b>	<b>Manifestations, sociétés locales, associations</b>	<b>241'293.03</b>	<b>2'910.00</b>	<b>223'000.00</b>	<b>189'561.90</b>
				<b>-3'000.00</b>	<b>-3'222.00</b>
* 150.3170	Réceptions et manifestations	94'999.28		76'000.00	69'323.75
150.3193	Cotisations	1'460.00		4'000.00	2'910.00
150.3513	Participations à des charges cantonales	20'865.00		22'000.00	17'297.50
* 150.3523	Participation à des charges d'associations intercommunales	51'245.20		46'000.00	63'588.80
150.3653	Aides + subventions institutions privées	56'923.20		60'000.00	19'042.35
150.3659	Dons, aides + subventions casuels	15'800.35		10'000.00	17'399.50
150.3663	Aides individuelles	0.00		5'000.00	0.00
150.4362	Remboursement de frais (tiers)		2'910.00	-3'000.00	-3'222.00
<b>16</b>	<b>TOURISME</b>	<b>3'586.10</b>	<b>3'586.10</b>	<b>15'000.00</b>	<b>4'158.00</b>
				<b>-10'000.00</b>	<b>-4'158.00</b>
<b>160</b>	<b>Taxes de séjour, promotion tourisme</b>	<b>3'586.10</b>	<b>3'586.10</b>	<b>15'000.00</b>	<b>4'158.00</b>
				<b>-10'000.00</b>	<b>-4'158.00</b>
160.3189	Frais administratifs - taxe régionale de séjour	224.45		750.00	623.70
160.3191	Rétrocession taxe communale de séjour au Fonds régional	3'361.65		9'250.00	3'534.30
160.3653	Aides + subventions institutions privées	0.00		5'000.00	0.00
* 160.4067	Taxe communale de séjour		3'586.10	-10'000.00	-4'158.00
<b>17</b>	<b>SPORTS</b>	<b>268'999.90</b>	<b>112'920.00</b>	<b>292'500.00</b>	<b>228'281.75</b>
				<b>-123'000.00</b>	<b>-113'169.35</b>
<b>170</b>	<b>Installations sportives</b>	<b>188'182.60</b>	<b>112'920.00</b>	<b>229'500.00</b>	<b>138'350.00</b>
				<b>-123'000.00</b>	<b>-113'169.35</b>
* 170.3011	Traitements du personnel	11'700.00		0.00	0.00
170.3030	AVS, AI, AC	1'028.60		0.00	0.00
170.3040	Caisse de pension	1'956.55		0.00	0.00
170.3050	Assurances maladie et accident	133.25		0.00	0.00
170.3060	Indemnisation et remboursement de frais	130.90		0.00	0.00
170.3114	Achat machines + matériel d'entretien	14'960.00		17'000.00	0.00
170.3116	Achat équipements + matériel spécialisé	784.10		32'000.00	1'099.35
170.3120	Electricité, eau, mazout, carburants	14'352.60		20'000.00	17'759.90
* 170.3145	Entretien terrains de sport	63'180.75		50'000.00	65'490.50
170.3156	Entretien équipements + matériel spécialisé	16'898.10		30'000.00	2'231.10
* 170.3523	Installations sportives TS, participation entretien terrains + machines	63'057.75		80'500.00	51'769.15
170.4272	Loyers installations sportives		24'400.00	-25'000.00	-43'500.00
170.4356	Facturation de services à des tiers		2'520.00	0.00	0.00
170.4363	Remboursements de dommages		0.00	0.00	-7'053.35

Remarques

- 150.3170 Le coût de la fête au village a été sous-estimé
- 150.3523 Pot Commun des Communes de Terre Sainte : participation aux subventions concernant la culture
- 160.4067 Le budget a été surestimé (moins de nuitées à l'auberge)
- 170.3011 Mise à disposition du personnel communal pour l'entretien des vestiaires et de la bulle de tennis au Centre sportif.  
Concernant le nettoyage de la bulle de tennis, ces charges sont refacturées (cf. compte n° 170.4356)
- 170.3145 Centre sportif des Rojalets, mise à disposition personnel et machines : 52'215.- (budget sous-estimé)
- 170.3523 Pot commun des communes de Terre Sainte, participation à l'entretien des installations sportives : 62'293.25

		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
170.4523	Participation du Pot Commun aux frais d'entretien du CS		86'000.00	-86'000.00	-52'000.00
170.4801	Prélèvements sur fonds de réserve matériel, machines, véhicules,		0.00	-12'000.00	-5'016.00
170.4804	Prélèvements sur fonds de rénovation infrastructures		0.00	0.00	-5'600.00
<b>171</b>	<b>Associations sportives</b>	<b>80'817.30</b>	<b>0.00</b>	<b>63'000.00</b>	<b>89'931.75</b>
				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
171.3523	Aides + subventions associations intercommunales	34'358.20		42'000.00	31'812.05
* 171.3653	Aides + subventions institutions privées	28'119.10		5'000.00	41'922.30
171.3659	Dons, aides + subventions casuels	18'340.00		15'000.00	16'197.40
171.3663	Aides individuelles aux sports	0.00		1'000.00	0.00
<b>18</b>	<b>TRANSPORTS PUBLICS</b>	<b>186'622.95</b>	<b>36'840.00</b>	<b>267'000.00</b>	<b>321'617.75</b>
				<b>-40'000.00</b>	<b>-34'640.00</b>
<b>180</b>	<b>CFF et transports publics régionaux</b>	<b>186'622.95</b>	<b>36'840.00</b>	<b>267'000.00</b>	<b>321'617.75</b>
				<b>-40'000.00</b>	<b>-34'640.00</b>
180.3188	Abonnements CFF	38'700.00		39'000.00	33'400.00
* 180.3314	Amortissements subventions d'investissements (associations intercommunales)	25'827.55		110'000.00	185'647.55
* 180.3517	Participation charges cantonales de trafic	116'195.40		112'000.00	97'220.20
180.3657	Aides + subventions pour le trafic + l'énergie	5'900.00		6'000.00	5'350.00
180.4392	Vente abonnements CFF		36'840.00	-40'000.00	-34'640.00
<b>19</b>	<b>SERVICE INFORMATIQUE</b>	<b>99'032.40</b>	<b>7'309.00</b>	<b>199'000.00</b>	<b>112'351.40</b>
				<b>-17'000.00</b>	<b>-25'948.80</b>
<b>190</b>	<b>Parc informatique, réseaux, logiciels</b>	<b>99'032.40</b>	<b>7'309.00</b>	<b>199'000.00</b>	<b>112'351.40</b>
				<b>-17'000.00</b>	<b>-25'948.80</b>
190.3091	Frais de formation professionnelle	0.00		8'000.00	2'106.00
190.3101	Fournitures informatiques	1'604.95		5'000.00	2'954.60
* 190.3111	Achat matériel informatique + logiciels	5'932.80		58'500.00	34'187.90
190.3151	Maintenance + support informatiques	28'211.45		47'000.00	37'281.60
190.3163	Locations matériel informatique + licences annuelles	41'172.20		59'000.00	33'321.25
190.3182	Frais de téléphones	3'228.00		2'500.00	2'500.05
* 190.3801	Attributions fonds de renouvellement matériel informatique	18'883.00		19'000.00	0.00
* 190.4359	Ventes + prestations diverses		2'665.00	0.00	0.00
190.4801	Prélèvements sur fonds de réserve + renouvellement		4'644.00	-17'000.00	-25'948.80

Remarques

- 171.3653 Les décomptes de charges des locaux du centre sportif (vestiaires) ont été pris en charge par la commune pour un total de 14'800.-, selon décision municipale du 17.02.2014
- 180.3314 Préavis 56/10, programme de réorganisation et de financement des transports publics régionaux (31.- / habitant)
- 180.3517 Participation aux déficits des lignes de bus régionales (bassin 3) :  
2014 : 109'354.20  
2013 : 91'386.20  
2012 : 82'486.85
- 190.3111 En 2014, les PC mis à disposition des municipaux devaient être changés.  
Dans sa séance du 10.03.2014, la municipalité a décidé de ne pas renouveler le matériel. En lieu et place, une indemnité de 3'500.- par municipal a été allouée en vue de l'acquisition de matériel informatique de son choix. Cette indemnité a été versée en 2014 pour la législature 2011-2016, pour un montant total de 17'500.- (cf. compte n° 101.3099)
- 190.3801 25% de la valeur à neuf du parc informatique. Versement au fonds de renouvellement n° 9281.002
- 190.4359 Reprise des anciens PC par les municipaux

		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
<b>2</b>	<b>FINANCES</b>	<b>8'847'350.45</b>	<b>26'072'279.20</b>	<b>5'364'309.00</b>	<b>11'590'815.57</b>
				<b>-23'926'343.00</b>	<b>-28'649'085.08</b>
<b>20</b>	<b>COMPTABILITE GENERALE, CAISSE, CONTENTIEUX</b>	<b>196'732.95</b>	<b>31'149.81</b>	<b>220'770.00</b>	<b>141'633.00</b>
				<b>-17'000.00</b>	<b>-22'070.90</b>
<b>200</b>	<b>Bourse communale</b>	<b>196'732.95</b>	<b>31'149.81</b>	<b>220'770.00</b>	<b>141'633.00</b>
				<b>-17'000.00</b>	<b>-22'070.90</b>
* 200.3011	Traitements du personnel	136'871.40		152'800.00	99'320.00
200.3012	Salaires du personnel occasionnel	0.00		0.00	720.30
200.3030	AVS, AI, AC	11'978.50		13'480.00	8'760.20
200.3040	Caisse de pension	22'413.60		24'450.00	13'942.20
200.3050	Assurances maladie et accident	1'556.75		1'740.00	1'152.60
200.3060	Indemnisation et remboursement de frais	437.80		300.00	234.40
200.3091	Frais de formation professionnelle	750.00		5'000.00	1'200.00
200.3092	Frais de recherche de personnel	0.00		3'000.00	0.00
200.3101	Imprimés et fournitures de bureau	972.40		3'000.00	907.50
200.3184	Frais de contentieux et de poursuites	13'155.70		8'000.00	6'799.00
200.3185	Honoraires et frais d'expertises	8'596.80		9'000.00	8'596.80
200.4356	Facturation de services à des tiers		11'793.66	-9'000.00	-10'720.45
200.4362	Remboursement de frais (contentieux)		19'356.15	-8'000.00	-11'350.45
<b>21</b>	<b>IMPÔTS</b>	<b>2'626'285.12</b>	<b>24'104'877.90</b>	<b>294'000.00</b>	<b>3'019'876.82</b>
				<b>-23'031'000.00</b>	<b>-26'895'762.61</b>
<b>210</b>	<b>Impôts communaux</b>	<b>2'626'285.12</b>	<b>24'104'877.90</b>	<b>294'000.00</b>	<b>3'019'876.82</b>
				<b>-23'031'000.00</b>	<b>-26'895'762.61</b>
210.3185	Honoraires et frais d'expertises	6'677.67		4'000.00	6'348.21
* 210.3187	Emoluments de perception d'impôts	202'646.15		120'000.00	128'416.86
* 210.3191	Impôts + taxes - canton + autres communes	91'663.61		80'000.00	45'244.11
210.3290	Intérêts rémunérateurs sur impôts	40'396.03		40'000.00	71'581.91
210.3301	Défalcations sur impôts	214'136.61		50'000.00	63'762.98
* 210.3809	Attributions aux fonds de réserve	2'045'913.00		0.00	2'683'501.00
210.3909	Financement DSM (déchets spéciaux), versement au chapitre 452	24'852.05		0.00	21'021.75
* 210.4001.001	Impôt sur le revenu - acomptes année en cours		9'382'374.49	-9'400'000.00	-9'640'536.43
* 210.4001.002	Impôt sur le revenu - taxations années fiscales antérieures		3'104'854.58	-3'900'000.00	-6'120'284.52
210.4001.003	Impôt sur les prestations en capital		138'725.85	-300'000.00	-365'359.20
210.4001.004	Impôt à la source - sourciers mixtes		662'646.32	-1'000'000.00	618'219.26
210.4001.005	Amende soustraction impôts		30'450.00	0.00	0.00
210.4002	Impôt sur la fortune		2'726'864.05	-2'700'000.00	-3'289'188.98
210.4003	Impôt à la source		592'624.28	-400'000.00	-640'125.18
* 210.4004	Impôt spécial sur la dépense		1'226'654.31	-700'000.00	-653'477.06
210.4011	Impôt sur le bénéfice net personnes morales		241'588.65	-200'000.00	-307'512.80
210.4012	Impôt sur le capital personnes morales		-13'953.60	-30'000.00	-25'053.90
210.4013	Impôt complémentaire sur les immeubles personnes morales		40'242.50	-15'000.00	-23'518.50
210.4020	Impôt foncier		1'079'574.20	-1'000'000.00	-994'204.40
210.4040	Droit de mutation		1'120'948.80	-1'000'000.00	-1'263'809.35
210.4050	Impôt sur les successions et donations		320'762.60	-140'000.00	-1'093'447.80
210.4061	Impôt sur les chiens		17'185.00	-16'000.00	-16'205.00
210.4090	Impôts récupérés après défalcation		1'665.76	-5'000.00	-7'493.56
210.4101	Patentes de boisson et tabac		1'225.00	-1'000.00	-875.00
210.4221	Intérêts de retard sur impôts		90'641.74	-150'000.00	-202'852.93
* 210.4390	Autres recettes		5'311.17	-4'000.00	-4'030.71
210.4411.001	Impôt sur les gains immobiliers		1'136'755.70	-950'000.00	-1'936'074.70
210.4411.002	Rétrocession sur l'impôt frontaliers		171'235.50	-120'000.00	-184'111.85
* 210.4809	Prélèvements sur fonds de réserve		2'026'501.00	-1'000'000.00	-745'820.00

Remarques

- 200.3011 Engagement d'une assistante à 40% dès le 01.03.2014, puis à 60% dès le 01.09.2014
- 210.3187 Indemnités + émoluments de l'Administration cantonale des impôts (ACI) :  
Prix unitaire par taxation : 13.-  
2.15 o/oo des impôts mis en compte (personnes physiques et morales)  
6.30 o/oo des impôts mis en compte (impôt à la source)
- 210.3191 Imputations forfaitaires (dégrèvements prévus dans le cadre des accords de double imposition)  
Répartition de l'impôt sur le revenu pour l'activité dirigeante
- 210.3809 Provision pour débiteurs douteux (impôts) : 1'045'913.00, versement fonds de réserve n° 9282.001
- 210.4001.001 Taux communal 2014 : 57  
Bouclément sur la base des acomptes. Budget établi selon les recommandations de l'Administration fiscale cantonale sur la base des acomptes 2013 (état septembre 2013).
- 210.4001.002 Selon l'Administration cantonale des impôts, certains contribuables verseraient des acomptes plus élevés en raison de la rémunération c  
ces derniers  
Nous avons également constaté un retard dans les taxations des années fiscales 2010 à 2013 pour certains contribuables importants
- 210.4004 "Forfait fiscaux" : 19 contribuables en 2014
- 210.4390 Frais de poursuite facturés au contribuable (cf. compte n° 210.3185)
- 210.4809 Reprise de la provision pour ristourne d'impôt constituée au 31.12.2012 : 1'000'000.-. Prélèvement sur le fonds de réserve n° 9282.005  
Reprise de la provision pour débiteurs (impôts) au 31.12.2013 : 1'026'501.-. Prélèvement sur le fonds de réserve n° 9282.001

		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
<b>22</b>	<b>SERVICE FINANCIER</b>	<b>5'718'603.38</b>	<b>1'923'772.96</b>	<b>4'849'539.00</b>	<b>5'753'831.75</b>
				<b>-878'343.00</b>	<b>-1'655'687.57</b>
<b>220</b>	<b>Service de la dette, rendement des titres et créances</b>	<b>5'718'603.38</b>	<b>1'923'772.96</b>	<b>4'849'539.00</b>	<b>5'753'831.75</b>
				<b>-878'343.00</b>	<b>-1'655'687.57</b>
220.3183	Frais bancaires	2'152.63		2'000.00	1'693.05
220.3199	Attributions aux fonds et fondations (923)	64.30		200.00	119.90
220.3210	Intérêts dettes à court terme	466.65		0.00	0.00
220.3301	Pertes sur débiteurs (hors taxes)	1'136.80		0.00	35.00
220.3302	Amortissements des titres et placements	154.00		0.00	0.00
220.3329	Autres amortissements (PA)	0.00		0.00	39'915.80
* 220.3520	Alimentation fonds de péréquation	5'564'629.00		4'847'339.00	5'024'952.00
220.3809	Attributions aux fonds de réserve	150'000.00		0.00	687'116.00
220.4221	Revenus des comptes courants et placements à court terme (PF)		9'912.96	-5'000.00	-15'548.57
* 220.4222	Revenus des placements à moyen et long terme (PF)		242'701.00	0.00	-195'134.00
220.4241	Gains comptables sur les papiers-valeurs (PF)		13'230.00	0.00	-556.00
* 220.4520	Retour fonds de péréquation		970'813.00	-873'343.00	-883'643.00
220.4809	Prélèvements sur fonds de réserve		687'116.00	0.00	-560'806.00
<b>23</b>	<b>AMORTISSEMENTS ET RESERVES</b>	<b>305'729.00</b>	<b>12'478.53</b>	<b>0.00</b>	<b>2'675'474.00</b>
				<b>0.00</b>	<b>-75'564.00</b>
<b>230</b>	<b>Amortissements et réserves non-ventilés</b>	<b>305'729.00</b>	<b>12'478.53</b>	<b>0.00</b>	<b>2'675'474.00</b>
				<b>0.00</b>	<b>-75'564.00</b>
230.3809.001	Attributions aux fonds de réserve	300'000.00		0.00	2'600'000.00
230.3809.002	Provision pour débiteurs douteux	5'729.00		0.00	75'474.00
230.4809.002	Dissolution provision pour débiteurs douteux		12'478.53	0.00	-75'564.00

Remarques

220.3520 Acomptes 2014 : 4'847'339.-  
Solde 2013 : 717'290.-

220.4222 Rendements des fonds propres investis dans la construction des immeubles à la Grand-Rue 54 (PF)

220.4520 Acomptes 2014 : 873'343.-  
Solde 2013 : 97'470.-

		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
<b>3</b>	<b>DOMAINES ET BATIMENTS</b>	<b>4'048'717.02</b>	<b>2'773'347.62</b>	<b>2'663'030.00</b> <b>-1'790'720.00</b>	<b>2'591'886.09</b> <b>-1'731'871.26</b>
<b>31</b>	<b>TERRAIN</b>	<b>1'738.80</b>	<b>13'243.65</b>	<b>2'000.00</b> <b>-12'300.00</b>	<b>6'323.60</b> <b>-17'037.00</b>
<b>310</b>	<b>Terrains communaux</b>	<b>1'738.80</b>	<b>13'243.65</b>	<b>2'000.00</b> <b>-12'300.00</b>	<b>6'323.60</b> <b>-17'037.00</b>
310.3145	Entretien terrains communaux	1'738.80		2'000.00	6'323.60
310.4232	Loyers terrains (PF)		13'172.40	-12'000.00	-11'890.00
310.4360	Remboursements de frais		71.25	-300.00	-71.00
310.4809	Prélèvements sur fonds de réserve + renouvellement		0.00	0.00	-5'076.00
<b>32</b>	<b>FORETS</b>	<b>6'963.15</b>	<b>0.00</b>	<b>5'000.00</b> <b>0.00</b>	<b>0.00</b> <b>0.00</b>
<b>320</b>	<b>Forêts communales</b>	<b>6'963.15</b>	<b>0.00</b>	<b>5'000.00</b> <b>0.00</b>	<b>0.00</b> <b>0.00</b>
320.3146	Entretien forêts	6'963.15		5'000.00	0.00
<b>34</b>	<b>SERVICE DES GERANCES</b>	<b>159'150.25</b>	<b>0.00</b>	<b>196'970.00</b> <b>0.00</b>	<b>151'469.25</b> <b>-60.00</b>
<b>340</b>	<b>Gestion des immeubles + conciergerie</b>	<b>159'150.25</b>	<b>0.00</b>	<b>196'970.00</b> <b>0.00</b>	<b>151'469.25</b> <b>-60.00</b>
* 340.3011	Traitements du personnel	76'308.85		90'600.00	87'083.15
340.3012	Salaires du personnel occasionnel	6'373.60		6'000.00	7'931.90
340.3030	AVS, AI, AC	6'859.30		8'520.00	10'769.05
340.3040	Caisse de pension	12'370.90		14'140.00	11'857.75
340.3050	Assurances maladie et accident	1'730.85		2'500.00	2'916.95
340.3091	Frais de formation professionnelle	36.30		5'000.00	0.00
* 340.3092	Frais de recherche de personnel	4'752.65		0.00	0.00
340.3100	Imprimés, publications, annonces	23.80		100.00	0.00
340.3114	Matériel + habits concierges	283.30		2'000.00	29.90
340.3115	Achat véhicules, engins + accessoires	1'101.60		500.00	0.00
340.3120	Electricité, eau, mazout, carburants	1'290.70		2'000.00	1'550.25
340.3133	Achats produits + fournitures nettoyage	18'854.65		25'000.00	16'181.40
340.3135	Achats quincaillerie (atelier concierges)	3'049.40		10'000.00	4'012.05
340.3155	Entretien véhicules	1'380.65		2'000.00	828.55
340.3185	Honoraires et prestations de service	16'564.00		20'000.00	0.00
340.3186	Primes d'assurances de tiers, choses, RC	3'925.40		4'000.00	3'954.70
340.3190	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	633.30		1'000.00	743.00
* 340.3801	Attributions fonds de renouvellement véhicules	3'611.00		3'610.00	3'610.60
340.4356	Facturation de services à des tiers		0.00	0.00	-60.00
<b>35</b>	<b>BATIMENTS (détail voir comptes par bâtiment)</b>	<b>3'880'864.82</b>	<b>2'760'103.97</b>	<b>2'459'060.00</b> <b>-1'778'420.00</b>	<b>2'434'093.24</b> <b>-1'714'774.26</b>
<b>350</b>	<b>Bâtiments locatifs</b>	<b>2'608'947.41</b>	<b>2'267'002.06</b>	<b>1'218'959.00</b> <b>-1'324'020.00</b>	<b>930'350.22</b> <b>-923'559.80</b>
<b>351</b>	<b>Bâtiments administratifs / exploitation</b>	<b>194'474.96</b>	<b>17'241.50</b>	<b>214'058.00</b> <b>-27'000.00</b>	<b>164'297.33</b> <b>-5'817.40</b>
<b>352</b>	<b>Bâtiments mixtes</b>	<b>624'847.70</b>	<b>216'219.50</b>	<b>608'310.00</b> <b>-180'400.00</b>	<b>637'943.29</b> <b>-250'023.06</b>
<b>354</b>	<b>Bâtiments scolaires</b>	<b>452'594.75</b>	<b>259'640.91</b>	<b>417'733.00</b> <b>-247'000.00</b>	<b>701'502.40</b> <b>-535'374.00</b>

Remarques

- 340.3011 Le budget a été établi avant l'arrivée du nouveau chef du service des extérieurs, le 01.12.2013. Le cahier des charges a été réparti différemment
- 340.3092 Recrutement d'un nouveau chef de service bâtiments
- 340.3801 15% de la valeur à neuf, versement au fonds de renouvellement n° 9281.002

		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
<b>4</b>	<b>TRAVAUX</b>	<b>4'150'595.62</b>	<b>2'905'304.23</b>	<b>4'289'117.00</b>	<b>3'537'435.97</b>
				<b>-2'339'042.00</b>	<b>-2'260'515.78</b>
<b>41</b>	<b>SERVICE TECHNIQUE</b>	<b>47'054.25</b>	<b>0.00</b>	<b>76'279.00</b>	<b>70'166.20</b>
				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>410</b>	<b>Service technique communal</b>	<b>47'054.25</b>	<b>0.00</b>	<b>76'279.00</b>	<b>70'166.20</b>
				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
410.3003	Jetons de présence commission de l'énergie	2'170.00		2'500.00	5'110.00
410.3011	Traitements du personnel	28'367.15		29'700.00	42'037.80
410.3030	AVS, AI, AC	2'490.30		2'620.00	3'694.40
410.3040	Caisse de pension	4'868.50		4'750.00	5'565.50
410.3050	Assurances maladie et accident	321.10		340.00	486.95
410.3060	Indemnisation et remboursement de frais	167.30		1'000.00	0.00
410.3091	Frais de formation professionnelle	2'704.00		3'000.00	1'000.00
410.3092	Frais de recherche de personnel	0.00		0.00	4'098.40
410.3099	Charges diverses personnel (cadeaux, repas, etc.)	180.00		0.00	120.00
410.3114	Frais d'habillement	308.15		1'000.00	25.20
410.3120	Electricité, eau, mazout, carburants	318.30		500.00	183.25
410.3155	Entretien véhicules	509.55		1'000.00	61.55
* 410.3185	Honoraires et frais d'expertises	0.00		25'000.00	3'108.25
410.3186	Primes d'assurances de tiers, choses, RC	697.70		740.00	697.70
410.3190	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	1'123.20		1'300.00	1'148.20
* 410.3801	Attributions fonds de renouvellement véhicules	2'829.00		2'829.00	2'829.00
<b>42</b>	<b>SERVICE DE L'URBANISME</b>	<b>194'061.69</b>	<b>126'118.40</b>	<b>243'920.00</b>	<b>214'556.59</b>
				<b>-60'000.00</b>	<b>-49'860.85</b>
<b>420</b>	<b>Aménagement du territoire</b>	<b>10'603.40</b>	<b>0.00</b>	<b>70'500.00</b>	<b>46'944.00</b>
				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
* 420.3185	Honoraires et frais d'expertises	10'603.40		60'000.00	40'454.20
* 420.3526	Participation charges associations intercommunales	0.00		10'000.00	6'489.80
420.3656	Aides + subventions institutions privées	0.00		500.00	0.00
<b>421</b>	<b>Police des constructions</b>	<b>183'458.29</b>	<b>126'118.40</b>	<b>173'420.00</b>	<b>167'612.59</b>
				<b>-60'000.00</b>	<b>-49'860.85</b>
421.3011	Traitements du personnel	66'424.30		69'000.00	68'858.05
421.3030	AVS, AI, AC	5'831.25		6'090.00	6'044.40
421.3040	Caisse de pension	11'352.25		11'040.00	9'401.40
421.3050	Assurances maladie et accident	749.90		790.00	792.15
421.3060	Indemnisation et remboursement de frais	259.90		500.00	52.50
421.3102	Documentation et frais d'annonces	0.00		6'000.00	11'500.00
* 421.3185	Honoraires et frais d'expertises	37'344.39		80'000.00	70'964.09
421.3301	Pertes sur débiteurs, permis de construire	61'496.30		0.00	0.00
421.4313	Emoluments administratifs (enquêtes)		64'622.10	-60'000.00	-49'860.85
421.4809	Dissolution provision pour débiteurs douteux		61'496.30	0.00	0.00
<b>43</b>	<b>ROUTES ET CHEMINS</b>	<b>1'077'621.09</b>	<b>124'818.20</b>	<b>1'321'376.00</b>	<b>1'300'312.00</b>
				<b>-161'000.00</b>	<b>-430'483.55</b>
<b>430</b>	<b>Entretien routes et chemins</b>	<b>1'077'621.09</b>	<b>124'818.20</b>	<b>1'321'376.00</b>	<b>1'300'312.00</b>
				<b>-161'000.00</b>	<b>-430'483.55</b>
* 430.3011	Traitements du personnel	125'765.50		121'800.00	106'807.25
430.3012	Salaires du personnel occasionnel	0.00		5'000.00	9'306.25
430.3030	AVS, AI, AC	10'962.50		11'180.00	10'137.75
430.3040	Caisse de pension	19'078.60		19'490.00	13'550.80
430.3050	Assurances maladie et accident	2'865.20		3'280.00	3'042.30
430.3060	Indemnisation et remboursement de frais	99.20		500.00	85.00
430.3091	Frais de formation professionnelle	679.90		3'000.00	0.00
430.3102	Documentation, publications, frais d'annonces	810.90		500.00	134.10
430.3114	Achats machines, matériel d'exploitation et d'entretien, drapeaux, vêtements	21'699.45		50'000.00	16'245.00

Remarques

- 410.3185 Le concept énergétique n'a pas été réalisé
- 410.3801 15% de la valeur à neuf, versement au fonds de renouvellement n° 9281.002
- 420.3185 L'étude préalable du PPA "Les Cuttemers" fait l'objet du préavis n° 64/2015 pour un montant de 131'000.-
- 420.3526 Budget : schéma directeur TS (CIAT)
- 421.3185 La modification du règlement sur le plan général d'affectation et la police des constructions prévue au budget fait l'objet d'un crédit d'étuc (66/2015 - Révision PGA-PDCom-RPGA) pour un montant de 21'600.-
- 430.3011 Le budget a été établi avant l'arrivée du nouveau chef du service des extérieurs, le 01.12.2013. Le cahier des charges a été réparti différemment

		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
* 430.3115	Achats véhicules, engins + accessoires	58'976.80		100'000.00	0.00
* 430.3120	Electricité, eau, mazout, carburants	47'435.75		40'000.00	31'590.35
430.3131	Achat produits alimentaires	1'756.20		1'500.00	1'277.10
430.3133	Achats produits + fournitures nettoyage + désinfection	1'835.10		6'000.00	4'449.55
430.3135	Matériaux, fournitures, produits déneigement	7'660.90		25'000.00	3'328.10
430.3136	Fournitures pour véhicules + engins	4'365.80		15'000.00	7'489.60
* 430.3142	Entretien infrastructures réseau routier	76'428.65		150'000.00	72'334.75
430.3143	Entretien signalisation routière + éclairage public	65'789.63		100'000.00	65'778.72
430.3145	Entretien giratoires, parkings, chemins (décoration florale, bacs, corbeilles)	95'494.34		150'000.00	160'232.92
430.3154	Entretien machines, matériel d'exploitation et d'entretien	138.22		5'000.00	1'281.20
430.3155	Entretien véhicules + engins	14'002.10		10'000.00	6'723.86
430.3163	Locations objets mobiliers	181.45		5'000.00	3'977.20
430.3185	Honoraires et frais d'expertises	28'821.95		25'000.00	3'386.30
430.3186	Primes d'assurances de tiers, choses, RC	5'852.40		7'000.00	5'577.30
430.3188	Enlèvement + élimination des déchets routiers	40'122.25		50'000.00	13'182.15
430.3190	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	3'504.30		5'000.00	5'032.75
430.3223	Intérêts emprunts à moyen et long terme	0.00		0.00	9'022.60
430.3311	Amortissements ouvrages génie civil et assainissements (PA)	276'573.00		293'342.00	275'658.00
* 430.3312	Amortissements bâtiments + constructions (PA)	0.00		3'000.00	0.00
430.3313	Amortissements machines, mobilier + véhicules	9'184.00		9'184.00	9'184.00
* 430.3321	Amortissements supplémentaires (PA)	52'997.00		0.00	345'655.70
430.3526	Participation achat + entretien véhicules + machines intercommunales	0.00		0.00	19'876.00
* 430.3801	Attribution fonds de renouvellement véhicules + matériel	104'540.00		106'600.00	95'965.40
430.4356	Facturation de services à des tiers, ventes et prestations diverses		840.00	-10'000.00	-3'690.00
430.4362	Remboursement de frais		2'181.20	0.00	-310.00
430.4801	Prélèvements sur fonds de renouvellement machines + véhicules		44'500.00	-70'000.00	-715.00
430.4804	Prélèvements s/fonds de rénovation routes + infrastructures		77'297.00	-81'000.00	-425'768.55
<b>44</b>	<b>PARCS, PROMENADES ET CIMETIERE</b>	<b>670'262.51</b>	<b>500'000.00</b>	<b>228'700.00</b>	<b>175'095.40</b>
				<b>-1'200.00</b>	<b>-3'600.00</b>
<b>440</b>	<b>Cimetière</b>	<b>33'509.10</b>	<b>0.00</b>	<b>40'560.00</b>	<b>39'025.05</b>
				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
440.3011	Traitements du personnel	23'010.00		23'200.00	21'692.90
440.3030	AVS, AI, AC	2'019.75		2'050.00	1'923.65
440.3040	Caisse de pension	3'698.60		3'710.00	2'903.05
440.3050	Assurances maladie et accident	447.80		600.00	504.25
440.3114	Achat de machines, matériel d'exploitation et d'entretien	128.50		1'000.00	16.50
440.3145	Entretien	4'204.45		10'000.00	11'984.70
<b>441</b>	<b>Espaces verts (sans terrains de sport)</b>	<b>636'753.41</b>	<b>500'000.00</b>	<b>188'140.00</b>	<b>136'070.35</b>
				<b>-1'200.00</b>	<b>-3'600.00</b>
* 441.3011	Traitements du personnel	96'287.30		91'500.00	81'931.60
441.3012	Salaires du personnel occasionnel	1'658.30		5'000.00	11'529.70
441.3030	AVS, AI, AC	8'491.20		8'510.00	7'913.05
441.3040	Caisse de pension	14'258.55		14'640.00	10'274.30
441.3050	Assurances maladie et accident	2'415.55		2'490.00	2'843.70
441.3091	Frais de formation professionnelle	389.90		1'000.00	270.00
441.3114	Achat machines, matériel d'exploitation et d'entretien, équipements	887.75		15'000.00	1'340.55
441.3145	Entretien parcs + zones de loisirs	12'364.86		50'000.00	19'967.45
* 441.3321	Amortissements supplémentaires (PA)	500'000.00		0.00	0.00
441.4309	Taxes compensatoires pour abattage d'arbres		0.00	-1'200.00	-3'600.00
* 441.4804	Prélèvements s/fonds de rénovation espaces verts		500'000.00	0.00	0.00

Remarques

- 430.3115 L'achat du motoculteur a été reporté au budget 2015
- 430.3120 Signature d'un contrat Romande Energie "Terre Romande" : énergie de provenance 100% Suisse romande et renouvelable (projet environnemental)
- 430.3142 Préavis 41/14 : augmentation du budget de CHF 21'000.- pour un total de 171'000.-  
Les travaux aux chemins des Biolles, de Pacoty et des Gros n'ont pas pu être réalisés et ont été reporté au budget 2015
- 430.3312 Amortissement dès le 31.12.2015
- 430.3321 Amortissement du préavis 35/13 (EP ch. de la Marjolaine) par prélèvement sur les réserves (cf. compte n° 430.4804)
- 430.3801 15% de la valeur à neuf, versement au fonds de renouvellement n° 9281.002
- 441.3011 Le budget a été établi avant l'arrivée du nouveau chef du service des extérieurs, le 01.12.2013. Le cahier des charges a été réparti différemment
- 441.3321 Amortissement du préavis n° 46/14 (aménagement extérieurs de l'Auberge) par prélèvement sur les réserves (cf. compte n° 441.4804)
- 441.4804 Préavis n° 46/14, aménagements extérieurs de l'Auberge.  
Prélèvement sur le compte n° 9281.003 : 170'000.-  
Prélèvement sur le compte n° 9281.004 : 330'000.-

		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
<b>45</b>	<b>ORDURES MENAGERES ET DECHETS</b>	<b>1'519'093.11</b>	<b>1'519'093.11</b>	<b>1'593'342.00</b>	<b>1'407'818.97</b>
				<b>-1'593'342.00</b>	<b>-1'407'818.97</b>
<b>450</b>	<b>Collecte et traitement des déchets urbains (sacs taxés + encombrants)</b>	<b>265'580.40</b>	<b>182'133.55</b>	<b>282'680.00</b>	<b>228'227.32</b>
				<b>-162'500.00</b>	<b>-258'206.37</b>
450.3011	Traitements du personnel	32'896.50		33'500.00	21'950.50
450.3030	AVS, AI, AC	2'883.95		2'950.00	1'930.30
450.3040	Caisse de pension	5'450.65		5'360.00	3'043.70
450.3050	Assurances maladie et accident	479.55		870.00	669.15
450.3102	Livres, journaux, publications, annonces	1'592.82		2'000.00	2'790.55
450.3114	Achats de machines, matériel exploitation et entretien	0.00		5'000.00	472.60
450.3137	Achat sacs taxés pour la revente	8'898.20		10'000.00	13'975.00
450.3187	Emoluments de perception de la taxe au sac	1'676.65		0.00	4'465.40
* 450.3188.001	Déchets urbains : collecte	120'908.23		115'000.00	92'339.47
450.3188.002	Déchets urbains : élimination	86'405.55		83'000.00	82'163.25
* 450.3526	Participation fonds de formation + frais administratifs SADEC	4'388.30		25'000.00	4'427.40
* 450.4342.001	Rétrocession taxe au sac		173'865.08	-150'000.00	-243'493.80
450.4353	Vente sacs à ordures taxés		8'268.47	-12'000.00	-14'712.57
450.4370	Amendes		0.00	-500.00	0.00
<b>451</b>	<b>Service intercommunal pour l'exploitation de la déchetterie (SIED)</b>	<b>789'021.40</b>	<b>789'021.40</b>	<b>847'530.00</b>	<b>738'313.96</b>
				<b>-847'530.00</b>	<b>-738'313.96</b>
451.3011	Traitements du personnel	169'975.00		172'900.00	127'719.50
451.3030	AVS, AI, AC	14'932.10		15'250.00	11'229.70
451.3040	Caisse de pension	26'026.20		27'660.00	16'149.45
451.3050	Assurances maladie et accident	3'785.90		4'470.00	3'444.50
451.3061	Frais pour usage de véhicule privé	262.50		100.00	58.80
451.3080	Personnel facturé par des tiers	77'372.40		87'000.00	82'875.53
451.3091	Frais de formation professionnelle	470.00		1'000.00	0.00
451.3099	Frais divers du personnel + comité SIED	2'040.40		1'500.00	1'789.35
451.3114	Achat machines + matériel d'exploitation	1'582.75		5'000.00	6'660.35
451.3120	Electricité, eau, mazout	2'611.68		3'000.00	2'114.64
* 451.3141	Entretien déchetterie	1'446.50		25'000.00	8'776.27
451.3154	Entretien machines + matériel d'exploitation	13'218.73		15'000.00	11'854.98
451.3163	Location objets mobiliers	8'850.00		8'850.00	8'839.29
451.3182	Frais de téléphones	899.33		600.00	579.21
451.3185	Honoraires et frais d'expertises	694.45		0.00	0.00
451.3186	Primes d'assurances de tiers, choses, RC	2'118.55		3'000.00	2'089.05
451.3188.011	Elimination déchets compostables	89'553.75		90'000.00	96'096.00
451.3188.020	Enlèvement déchets (hors DSM)	195'308.18		193'000.00	180'673.54
451.3188.021	Elimination déchets (hors DSM)	107'523.55		115'000.00	110'892.15
451.3188.030	DSM + inertes : transport	19'989.80		20'000.00	14'871.32
451.3188.031	DSM + inertes : élimination	47'837.93		52'000.00	48'855.33
451.3191	Impôts + taxes	70.70		200.00	-70.00
451.3526	Participation fonds de formation	2'451.00		7'000.00	2'815.00
451.4354	Vente de produits de récupération		58'295.05	-55'000.00	-53'781.25
* 451.4526	Participation des communes		730'726.35	-792'530.00	-684'532.71
<b>452</b>	<b>Collecte et traitement des déchets urbains communaux, frais financiers</b>	<b>464'491.31</b>	<b>547'938.16</b>	<b>463'132.00</b>	<b>441'277.69</b>
				<b>-583'312.00</b>	<b>-411'298.64</b>
452.3012	Traitements du personnel occasionnel	0.00		0.00	720.50
452.3030	AVS, AI, AC	0.00		0.00	63.45
452.3050	Assurances maladie et accident	0.00		0.00	8.45
* 452.3180	Frais administratifs	24'959.15		3'000.00	32'600.74
452.3188.001	Déchets urbains : collecte	1'073.06		5'000.00	4'441.50
452.3188.002	Déchets urbains : élimination	5'260.55		4'000.00	4'389.15
452.3191	TVA, concordance annuelle	13'258.87		0.00	7'256.60
452.3223	Intérêts emprunts à moyen et long terme	0.00		0.00	1'286.05
452.3301	Pertes sur débiteurs, taxes forfaitaires	1'510.62		0.00	1'086.79
452.3312	Amortissements bâtiments + constructions (PA)	38'632.00		38'632.00	38'632.00
* 452.3526	Participation charges d'exploitation SIED + frais projets intercommunaux TS	377'297.06		410'000.00	348'292.46

Remarques

- 450.3188.001 Ramassage des déchets encombrants (Ecurie des Vues) : forfait annuel de 34'300.-  
Ramassage des sacs taxés : après une diminution des tonnages de 36.97% en 2013, suite à l'introduction de la taxe au sac, une augmentation de 4.56% a été constatée en 2014
- 450.3526 Participation au fonds de formation des SIG (9.- / tonne de sacs taxés)  
Les contributions administratives générales de la SADEC ont été comptabilisées dans le compte 452.3180, afin de pouvoir déterminer au plus juste les coûts liés aux sacs taxés
- 450.4342.001 Rétrocession annuelle 2013 : 170'435.40, soit 446.54 tonnes à 381.68 HT  
Rétrocession annuelle 2014 : 172'083.35, soit 466.92 tonnes à 368.55 HT
- Valeur déterminée par la SADEC en fonction des tonnages ramassés et des recettes issues de la vente de sacs taxés. Sur cette rétrocession sont prélevés les frais du périmètre, soit 3.5909 / tonne. La rétrocession nette s'élève donc à 364.96 / tonne
- 451.3141 Les travaux de peinture ont été reportés en 2015
- 451.4526 Refacturation DSM aux déchetteries de Terre Sainte : 21'013.55 (cf. compte n° 451.3188.030 et 031)  
Le solde de 709'712.81 est réparti entre les communes de Coppet et Founex au prorata du nombre d'habitants.  
Participation Coppet : 332'415.77 / Participation Founex : 377'297.05 (compte n° 452.3526)
- 452.3180 SADEC, contribution administrative générale + contribution pour projets / développements : 17'804.- (budget du compte 450.3526)  
Participation aux frais d'études pour l'agrandissement de la compostière à Commugny (EICTS) : 4'303.15  
Frais divers liés à la facturation des taxes forfaitaires : 2'852.-
- 452.3526 Répartition des frais d'exploitation de la déchetterie, part Founex

		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
452.3803	Attributions au fonds de rénovation bâtiments	2'500.00		2'500.00	2'500.00
* 452.4342.001	Taxes forfaitaires habitants		265'217.26	-270'000.00	-264'261.23
452.4342.002	Taxes forfaitaires habitants (exonérés TVA)		1'036.90	-2'000.00	-1'741.50
* 452.4342.003	Taxes forfaitaires entreprises		29'977.66	-15'000.00	-24'527.85
452.4342.004	Taxes causales entreprises, locations, etc.		4'301.20	-20'000.00	-12'587.80
452.4362	Remboursement de frais administratifs		860.00	-1'000.00	-1'220.00
452.4809	Dissolution provision pour débiteurs douteux		1'499.17	0.00	0.00
* 452.4812	Prélèvements sur les financements spéciaux		220'193.92	-275'312.00	-85'938.51
* 452.4909	Financement DSM, prélèvement sur les impôts (210)		24'852.05	0.00	-21'021.75
<b>46</b>	<b>RESEAU D'EGOUTS ET D'EPURATION</b>	<b>635'274.52</b>	<b>635'274.52</b>	<b>523'500.00</b>	<b>368'752.41</b>
				<b>-523'500.00</b>	<b>-368'752.41</b>
<b>460</b>	<b>Réseau d'égouts</b>	<b>488'353.87</b>	<b>607'986.57</b>	<b>363'800.00</b>	<b>174'943.29</b>
				<b>-501'000.00</b>	<b>-338'692.01</b>
460.3011	Traitements du personnel	3'958.50		4'000.00	27'400.75
460.3030	AVS, AI, AC	349.60		350.00	2'415.05
460.3040	Caisse de pension	618.45		640.00	3'518.80
460.3050	Assurances maladie et accident	102.70		100.00	387.10
460.3120	Electricité, eau, mazout	375.98		500.00	429.66
* 460.3144	Entretien canalisations	97'510.20		100'000.00	68'138.70
460.3185	Honoraires et frais d'expertises	16'210.71		50'000.00	34'517.98
460.3187	Commission de perception des taxes d'épuration	7'943.45		8'000.00	6'724.29
460.3189	Frais divers	224.00		1'000.00	675.00
460.3191	TVA - concordance annuelle	-11'418.27		0.00	28'866.96
460.3301	Pertes sur débiteurs - taxe d'épuration	105.00		0.00	0.00
460.3311	Amortissements ouvrages génie civil (PA)	1'869.00		1'869.00	1'869.00
* 460.3321	Amortissements supplémentaires (PA)	62'537.00		0.00	0.00
460.3811	Attributions aux financements spéciaux	307'967.55		197'341.00	0.00
460.4341.001	Taxes de raccordement		353'636.25	-300'000.00	466'886.10
460.4342.001	Taxes annuelles d'épuration		183'746.90	-180'000.00	-156'228.90
460.4342.002	Taxes annuelles (exonéré TVA)		2'099.30	-1'000.00	-1'670.90
460.4356	Facturation de services à des tiers		5'967.12	-20'000.00	-3'512.50
460.4809	Dissolution provision pour risque d'annulation de permis de construire		0.00	0.00	-601'927.00
* 460.4811	Dissolution réserve pour épuration		62'537.00	0.00	-42'238.81
<b>461</b>	<b>Station d'épuration Founex/Céligny</b>	<b>106'596.76</b>	<b>14'272.40</b>	<b>114'380.00</b>	<b>147'922.02</b>
				<b>-15'500.00</b>	<b>-23'920.30</b>
461.3011	Traitements du personnel	26'390.40		26'400.00	26'031.15
461.3030	AVS, AI, AC	2'344.65		2'330.00	2'307.10
461.3040	Caisse de pension	4'203.05		4'220.00	3'485.40
461.3050	Assurances maladie et accident	588.75		680.00	637.20
461.3060	Indemnisation et remboursement de frais	525.00		0.00	0.00
461.3120	Electricité, eau, mazout	11'024.40		20'000.00	19'873.30
461.3133	Achat produits nettoyage + désinfection	6'662.08		15'000.00	16'392.80
461.3141	Entretien bâtiment	0.00		0.00	307.70
461.3145	Entretien extérieur	0.00		1'000.00	5'748.20
461.3156	Entretien équipements + matériel spécialisé	404.60		7'500.00	807.01
461.3182	Frais de téléphones	309.33		250.00	295.36
461.3185	Honoraires et frais d'expertises	537.70		1'000.00	1'892.00
461.3186	Primes d'assurances de tiers, choses, RC	3'907.90		4'000.00	3'904.55
* 461.3526	Traitement + transport des boues	49'698.90		32'000.00	66'240.25
461.4363	Remboursement de dommages		0.00	0.00	-5'308.00
461.4526	Participation de la commune de Céligny		14'272.40	-15'500.00	-18'612.30
<b>462</b>	<b>Vacuflow + STAP</b>	<b>40'323.89</b>	<b>13'015.55</b>	<b>45'320.00</b>	<b>45'887.10</b>
				<b>-7'000.00</b>	<b>-6'140.10</b>
462.3011	Traitements du personnel	25'770.70		26'000.00	25'532.10
462.3030	AVS, AI, AC	2'096.70		2'290.00	2'064.65
462.3040	Caisse de pension	3'660.10		3'760.00	3'033.00
462.3050	Assurances maladie et accident	616.85		670.00	676.50
462.3116	Achat équipements + matériel spécialisé	427.01		1'500.00	0.00

Remarques

- 452.4342.001 Taxe forfaitaire de base 2013 : 120.- TTC  
Taxe forfaitaire de base 2014 : 120.- TTC
- 452.4342.003 Taxe forfaitaire de base 2013 : 200.- TTC  
Taxe forfaitaire de base 2014 : 200.- TTC
- 452.4812 Excédent de charges du chapitre 45 - Ordures ménagères et déchets. Prélèvement sur le compte n° 9180.045  
  
Le coût de gestion des déchets urbains doit être couvert à 100% par des taxes affectées. Tout excédent de charges doit être amorti dans trois ans
- 452.4909 Selon le nouveau règlement sur la gestion des déchets entré en vigueur le 01.01.2013, les déchets non urbains peuvent être financés par impôts à concurrence de 30%. Un prélèvement a donc été effectué sur le compte n° 210.3909
- 460.3144 Préavis 41/14 : augmentation du budget de CHF 19'500.- pour un total de 119'500.-
- 460.3321 Amortissement du préavis n° 37/2014 par prélèvement sur les réserves (cf. compte n° 460.4811)
- 460.4811 Préavis n° 37/2014, récupération des eaux pluviales au chemin des Bioles. Prélèvement sur le compte n° 9281.004
- 461.3526 Suite au retard de la mise en service de la nouvelle STEP intercommunale, la STEP de Founex/Céligny a continué de fonctionner jusqu'en septembre. Le budget était prévu pour 6 mois, soit jusqu'à fin juin.

		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
462.3120	Electricité, eau, mazout, carburants	2'065.03		2'000.00	1'431.71
462.3137	Achat matériel Vacuflow à revendre (stock)	3'228.90		2'000.00	7'843.20
462.3156	Entretien équipements + matériel spécialisé	2'258.60		2'000.00	5'255.94
462.3182	Frais de téléphones	200.00		100.00	50.00
462.3185	Honoraires et frais d'expertises	0.00		5'000.00	0.00
462.4356	Facturation de services à des tiers		13'015.55	-7'000.00	-6'140.10
<b>47</b>	<b>COURS D'EAU, RIVES ET PORTS</b>	<b>7'228.45</b>	<b>0.00</b>	<b>302'000.00</b>	<b>734.40</b>
				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>470</b>	<b>Cours d'eau, rives et ports</b>	<b>7'228.45</b>	<b>0.00</b>	<b>302'000.00</b>	<b>734.40</b>
				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
470.3147	Entretien cours d'eau	864.00		0.00	0.00
* 470.3223	Intérêts emprunts à moyen et long terme	0.00		300'000.00	0.00
470.3526	Entretien cours d'eau (participations intercommunales)	6'364.45		2'000.00	734.40

Remarques

470.3223 Le projet d'achat d'un terrain au bord du lac pour la réalisation d'une plage a été abandonné. Dès lors, aucun emprunt n'a été contracté

		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
<b>5</b>	<b>INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES</b>	<b>2'041'824.75</b>	<b>0.00</b>	<b>2'236'000.00</b>	<b>1'945'029.00</b>
				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>51</b>	<b>ENSEIGNEMENT PRIMAIRE</b>	<b>1'058'504.20</b>	<b>0.00</b>	<b>1'155'000.00</b>	<b>564'127.70</b>
				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>510</b>	<b>Groupement scolaire primaire</b>	<b>1'058'504.20</b>	<b>0.00</b>	<b>1'155'000.00</b>	<b>564'127.70</b>
				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
510.3103	Fournitures scolaires	206.90		9'000.00	0.00
510.3170	Réceptions et manifestations	8'079.70		5'000.00	8'266.85
* 510.3522	Participation ASCOT	1'050'217.60		1'139'000.00	555'860.85
510.3662	Frais de transport des élèves (aides individuelles)	0.00		2'000.00	0.00
<b>52</b>	<b>ENSEIGNEMENT SECONDAIRE</b>	<b>879'295.70</b>	<b>0.00</b>	<b>975'000.00</b>	<b>1'276'000.15</b>
				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>520</b>	<b>Groupement scolaire secondaire</b>	<b>879'295.70</b>	<b>0.00</b>	<b>975'000.00</b>	<b>1'276'000.15</b>
				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
* 520.3522	Participation ASCOT	877'330.70		973'000.00	1'276'000.15
520.3662	Frais de transport des élèves (aides individuelles)	1'965.00		2'000.00	0.00
<b>54</b>	<b>ORIENTATION PROFESSIONNELLE</b>	<b>4'488.90</b>	<b>0.00</b>	<b>6'000.00</b>	<b>4'548.70</b>
				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>540</b>	<b>Office d'orientation professionnelle</b>	<b>4'488.90</b>	<b>0.00</b>	<b>6'000.00</b>	<b>4'548.70</b>
				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
* 540.3522	Participation Office d'orientation professionnelle, Nyon	4'488.90		6'000.00	4'548.70
<b>56</b>	<b>SERVICE MEDICAL ET DENTAIRE</b>	<b>13'642.50</b>	<b>0.00</b>	<b>15'000.00</b>	<b>13'366.25</b>
				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>560</b>	<b>Service médical et dentaire</b>	<b>13'642.50</b>	<b>0.00</b>	<b>15'000.00</b>	<b>13'366.25</b>
				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
* 560.3524	Participation clinique dentaire	13'642.50		15'000.00	13'366.25
<b>58</b>	<b>TEMPLES ET CULTES</b>	<b>85'893.45</b>	<b>0.00</b>	<b>85'000.00</b>	<b>86'986.20</b>
				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>580</b>	<b>Conseil de Régie des Eglises</b>	<b>85'893.45</b>	<b>0.00</b>	<b>85'000.00</b>	<b>86'986.20</b>
				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
* 580.3522	Charges de cultes + bâtiments (associations intercommunales)	85'893.45		85'000.00	86'986.20

Remarques

510.3522 2014 : 250 élèves, 4'200.85 / élève, resp. 296.42 / habitant  
2013 : 184 élèves, 3'021.00 / élève, resp. 160.05 / habitant  
2012 : 167 élèves, 3'003.55 / élève, resp. 151.25 / habitant

Base de calcul : 50% au prorata des habitants / 50% au prorata du nombre d'élèves

La bascule des 5e et 6e année de l'enseignement secondaire au primaire depuis la rentrée d'août 2013 est effective depuis le 01.01.201

520.3522 2014 : 86 élèves, 10'201.50 / élève, resp. 247.62 / habitant  
2013 : 144 élèves, 8'861.10 / élève, resp. 367.40 / habitant  
2012 : 147 élèves, 8'593.40 / élève, resp. 380.95 / habitant

Base de calcul : 50% au prorata des habitants / 50% au prorata du nombre d'élèves

La bascule des 5e et 6e année de l'enseignement secondaire au primaire depuis la rentrée d'août 2013 est effective depuis le 01.01.201

540.3522 Contribution aux frais administratifs : 1.3702 / habitant

560.3524 Contribution aux frais de fonctionnement : 4.25 / habitant

580.3522 Conseil de Régie des Eglises : 24.00 / habitant

Participation à l'entretien des églises et frais de culte, selon la loi sur les relations entre l'Etat et les Eglises reconnues de droit public (LREEDP)

		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
<b>6</b>	<b>POLICE</b>	<b>1'144'114.46</b>	<b>121'530.40</b>	<b>1'126'497.00</b>	<b>951'518.10</b>
				<b>-51'500.00</b>	<b>-57'161.50</b>
<b>61</b>	<b>SERVICE DE POLICE</b>	<b>821'481.60</b>	<b>18'980.00</b>	<b>738'897.00</b>	<b>639'236.40</b>
				<b>-1'500.00</b>	<b>-530.00</b>
<b>610</b>	<b>Police intercommunale, administration</b>	<b>821'481.60</b>	<b>18'980.00</b>	<b>738'897.00</b>	<b>639'236.40</b>
				<b>-1'500.00</b>	<b>-530.00</b>
610.3061	Frais pour usage de véhicule privé	0.00		0.00	201.60
610.3080	Personnel facturé par des tiers	100'714.65		100'000.00	8'440.75
610.3091	Frais de formation professionnelle	0.00		0.00	432.00
610.3102	Livres, journaux, documentation + frais	101.00		500.00	1'559.40
* 610.3511	Participation aux charges cantonales (réforme policière)	690'488.00		635'197.00	623'074.00
* 610.3521	Participation à des charges intercommunales de police et sécurité	30'177.95		3'200.00	5'528.65
610.4312	Emoluments de police + contrôle habitant (permis prolongations, patentes, etc.)		30.00	-500.00	-130.00
610.4362	Remboursement frais administratifs		900.00	0.00	0.00
610.4370	Amendes		18'050.00	-1'000.00	-400.00
<b>62</b>	<b>CONTRÔLE DES HABITANTS</b>	<b>158'562.61</b>	<b>55'017.50</b>	<b>156'100.00</b>	<b>152'550.54</b>
				<b>-50'000.00</b>	<b>-56'631.50</b>
<b>620</b>	<b>Contrôle des habitants, bureau des étrangers</b>	<b>158'562.61</b>	<b>55'017.50</b>	<b>156'100.00</b>	<b>152'550.54</b>
				<b>-50'000.00</b>	<b>-56'631.50</b>
620.3011	Traitements du personnel	96'872.35		96'700.00	97'398.55
620.3030	AVS, AI, AC	8'518.50		8'530.00	8'565.25
620.3040	Caisse de pension	14'508.65		15'470.00	12'073.20
620.3050	Assurances maladie et accident	1'210.05		1'100.00	1'205.10
620.3060	Indemnisation et remboursement de frais	268.30		500.00	178.60
620.3091	Frais de formation professionnelle	711.00		1'500.00	275.00
620.3099	Charges diverses du personnel	0.00		0.00	62.60
620.3101	Imprimés et fournitures de bureau	885.00		2'000.00	806.70
620.3183	Frais bancaires (commissions cartes de crédit)	301.11		300.00	277.64
620.3511	Participation aux charges cantonales	35'287.65		30'000.00	31'707.90
620.4311	Emoluments de chancellerie (CI, att.domicile)		13'005.00	-15'000.00	-11'275.00
620.4312	Emoluments de police + contrôle habitant (permis)		42'012.50	-35'000.00	-45'356.50
<b>63</b>	<b>POLICE SANITAIRE</b>	<b>1'346.55</b>	<b>0.00</b>	<b>500.00</b>	<b>1'380.26</b>
				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>630</b>	<b>Ambulances, inspection des denrées alimentaires, désinfection, etc.</b>	<b>1'346.55</b>	<b>0.00</b>	<b>500.00</b>	<b>1'380.26</b>
				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
* 630.3185	Commission de salubrité	0.00		500.00	0.00
630.3524	Elimination déchets carnés (animaux de compagnie)	1'346.55		0.00	1'380.26
<b>64</b>	<b>SERVICE DES INHUMATIONS</b>	<b>10'023.65</b>	<b>0.00</b>	<b>15'000.00</b>	<b>12'644.75</b>
				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>640</b>	<b>Pompes funèbres, crématoire</b>	<b>10'023.65</b>	<b>0.00</b>	<b>15'000.00</b>	<b>12'644.75</b>
				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
640.3080	Personnel facturé par des tiers	232.25		2'000.00	1'619.90
640.3102	Frais d'avis mortuaires	425.40		1'000.00	1'396.20
640.3524	Centre funéraire régional Nyon-Rolle	9'366.00		12'000.00	9'628.65
<b>65</b>	<b>DEFENSE CONTRE L'INCENDIE</b>	<b>88'359.05</b>	<b>0.00</b>	<b>106'000.00</b>	<b>95'358.75</b>
				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>650</b>	<b>Service défense incendie + secours Terre Sainte, installations communales</b>	<b>88'359.05</b>	<b>0.00</b>	<b>106'000.00</b>	<b>95'358.75</b>
				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
650.3116	Achat équipements + matériel	890.35		2'000.00	0.00

Remarques

610.3511 Acomptes 2014 : 635'197.-  
Solde 2013 : 55'291.-

610.3521 Participation à l'achat de matériel pour les ASP. La convention a été signée en décembre 2013, après l'élaboration du budget

630.3185 La commission n'a pas siégé en 2014

		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
650.3156	Entretien équipements + matériel	3'550.75		4'000.00	2'840.15
650.3521	Participation SDIS	83'917.95		100'000.00	92'518.60
<b>66</b>	<b>PROTECTION CIVILE</b>	<b>64'341.00</b>	<b>47'532.90</b>	<b>110'000.00</b>	<b>50'347.40</b>
				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>660</b>	<b>Organisation régionale de protection civile, abris PC</b>	<b>64'341.00</b>	<b>47'532.90</b>	<b>110'000.00</b>	<b>50'347.40</b>
				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
* 660.3141	Entretien des abris PC	0.00		50'000.00	0.00
* 660.3521	Participation ORPC	51'341.00		60'000.00	50'347.40
660.3819	Attributions aux financements spéciaux	13'000.00		0.00	0.00
660.4309	Contributions de remplacement pour non construction d'abris PC		13'000.00	0.00	0.00
* 660.4819	Prélèvements sur réserve pour abris PC		34'532.90	0.00	0.00

Remarques

- 660.3141 Les travaux de désamiantage des abris PC ont été reportés en 2015
- 660.3521 Répartition des charges au prorata du nombre d'habitants. Coût effectif : 15.99 / habitant
- 660.4819 Reprise de la participation aux frais de l'ORPC Nyon pour 2013, selon autorisation du Service de la sécurité civile et militaire du 14.11.2013 (prélèvement sur le compte 9280.016). Il n'y a désormais plus de réserve

		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
<b>7</b>	<b>SECURITE SOCIALE</b>	<b>13'445'109.55</b>	<b>3'259'744.00</b>	<b>10'864'266.00</b>	<b>13'287'733.60</b>
				<b>-29'100.00</b>	<b>-2'584'982.00</b>
<b>71</b>	<b>SERVICE SOCIAL</b>	<b>603'727.45</b>	<b>29'100.00</b>	<b>668'610.00</b>	<b>566'487.50</b>
				<b>-29'100.00</b>	<b>-29'100.00</b>
<b>710</b>	<b>Service social communal et intercommunal</b>	<b>89'455.20</b>	<b>0.00</b>	<b>103'300.00</b>	<b>72'644.45</b>
				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
710.3102	Livres, journaux, documentation	0.00		300.00	127.00
* 710.3525	Aides + subventions associations intercommunales	69'618.70		86'000.00	46'817.00
710.3655	Aides + subventions institutions privées	9'655.00		7'000.00	13'597.10
* 710.3665	Aides + subventions individuelles	10'181.50		10'000.00	12'103.35
<b>711</b>	<b>Accueil parascolaire + petite enfance</b>	<b>514'272.25</b>	<b>29'100.00</b>	<b>565'310.00</b>	<b>493'843.05</b>
				<b>-29'100.00</b>	<b>-29'100.00</b>
711.3011	Traitements du personnel - UAPE	14'482.20		12'800.00	17'440.75
711.3030	AVS, AI, AC	1'107.05		1'130.00	1'563.90
711.3040	Caisse de pension	1'940.15		2'050.00	1'366.80
711.3050	Assurances maladie et accident	325.35		330.00	546.65
711.3135	Matériaux + fournitures pour travaux manuels	1'068.50		2'000.00	17.50
711.3170	Réceptions et manifestations	2'866.20		5'000.00	7'031.20
711.3189	Nettoyage UAPE	3'962.55		4'000.00	2'599.05
* 711.3522	Participation AJET (Accueil de jour des enfants)	487'870.75		510'000.00	462'852.20
711.3655	Aides + subventions institutions privées	649.50		3'000.00	425.00
711.3665	Aides + subventions individuelles	0.00		25'000.00	0.00
711.4522	Remboursements de charges		29'100.00	-29'100.00	-29'100.00
<b>72</b>	<b>PREVOYANCE SOCIALE</b>	<b>12'596'419.00</b>	<b>3'230'644.00</b>	<b>9'873'656.00</b>	<b>12'378'574.50</b>
				<b>0.00</b>	<b>-2'555'882.00</b>
<b>720</b>	<b>Prévoyance sociale</b>	<b>12'596'419.00</b>	<b>3'230'644.00</b>	<b>9'873'656.00</b>	<b>12'378'574.50</b>
				<b>0.00</b>	<b>-2'555'882.00</b>
* 720.3515.001	Facture sociale (canton)	9'937'288.00		8'834'398.00	8'169'927.00
* 720.3515.002	Facture sociale - part à des revenus conjoncturels	2'318'166.00		1'019'258.00	957'461.00
720.3655	Aides + subventions institutions privées	20'965.00		20'000.00	20'542.50
720.3809	Attributions aux fonds de réserve	320'000.00		0.00	3'230'644.00
720.4809	Prélèvements sur fonds de réserve		3'230'644.00	0.00	-2'555'882.00
<b>73</b>	<b>SANTE PUBLIQUE</b>	<b>244'963.10</b>	<b>0.00</b>	<b>272'000.00</b>	<b>334'063.00</b>
				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>730</b>	<b>Etablissements hospitaliers</b>	<b>244'639.10</b>	<b>0.00</b>	<b>272'000.00</b>	<b>325'469.25</b>
				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
730.3654	Aides + subventions institutions privées	244'639.10		272'000.00	325'469.25
<b>731</b>	<b>Etablissements gériatriques</b>	<b>324.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>8'593.75</b>
				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
731.3185	Honoraires et frais d'expertises	324.00		0.00	8'593.75
<b>74</b>	<b>OFFICE DU LOGEMENT</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>50'000.00</b>	<b>8'608.60</b>
				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>740</b>	<b>Aides au loyer</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>50'000.00</b>	<b>8'608.60</b>
				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
740.3655	Aides aux loyers	0.00		50'000.00	8'608.60

Remarques

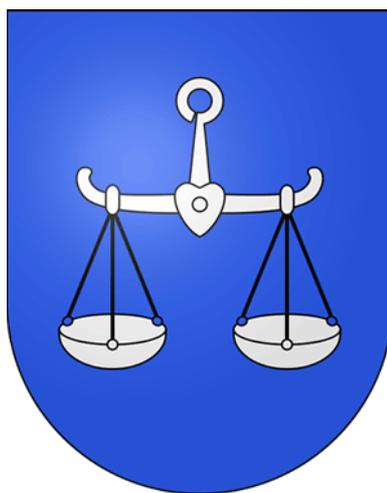
- 710.3525 Association Régionale pour l'Action sociale (ARAS) - District de Nyon :
- Agences d'Assurances Sociales (AAS) : 14.50 / habitant
  - Frais de fonctionnement ARAS : 1.10 / habitant
  - Subventions versées par l'ARAS : 1.65 / habitant
- Centre des jeunes et de loisirs de Terre Sainte : 7.15 / habitant (0 jeunes inscrits)
- 710.3665 dont subvention pour la taxe déchets / distribution de sacs gratuits : 9'441.50
- 711.3522 Base de calcul : 50% au prorata du nombre d'habitants / 50% au prorata du nombre d'enfants inscrits
- UAPE : 98 enfants founachus (2'043.55 / enfant, soit 56.52 / habitant)
  - Les Coppalines : 10 enfants founachus (13'997.95 / enfant, soit 39.51 / habitant)
  - AMF : 6 enfants founachus (11'810.95 / enfant, soit 20.00 / habitant)
  - Easy Kids : 2 enfants founachus (388.20 / enfant, soit 0.22 / habitant)
  - CAV : 54 enfants founachus (25.45 / enfant, soit 0.39 / habitant)
- 720.3515.001 La participation à la facture sociale du canton couvre les régimes sociaux suivants (acomptes 2014) :
- PC à domicile + hébergement : 3'211'513.-
  - Assurance maladie : 885'814.-
  - RI + participation cantonale à l'assurance chômage : 3'497'449.-
  - Subventions + aides aux personnes handicapées : 1'540'149.-
  - Prestations pour la famille + autres prestations sociales : 310'096.-
  - Bourses d'études + d'apprentissage : 408'635.-
- pour un total de 9'853'656.- (comptes 720.3515.001 + 002)
- 720.3515.002 Soldes 2013 : 2'401'798.- (comptes 720.3515.001 + 002)

		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
<b>8</b>	<b>SERVICES INDUSTRIELS</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>64'633.55</b>
				<b>0.00</b>	<b>-64'633.55</b>
<b>84</b>	<b>SERVICE DE LA CHALEUR-FORCE</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>64'633.55</b>
				<b>0.00</b>	<b>-64'633.55</b>
<b>840</b>	<b>Chauffage à distance</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>64'633.55</b>
				<b>0.00</b>	<b>-64'633.55</b>
840.3321	Amortissements supplémentaires (PA)	0.00		0.00	64'633.55
840.4809	Prélèvements sur fonds de réserve		0.00	0.00	-64'633.55

Remarques

		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
1	ADMINISTRATION GENERALE	1'538'063.48	180'985.40	1'761'440.00 -207'800.00	1'540'260.96 -200'295.90
2	FINANCES	8'847'350.45	26'072'279.20	5'364'309.00 -23'926'343.00	11'590'815.57 -28'649'085.08
3	DOMAINES ET BATIMENTS	4'048'717.02	2'773'347.62	2'663'030.00 -1'790'720.00	2'591'886.09 -1'731'871.26
4	TRAVAUX	4'150'595.62	2'905'304.23	4'289'117.00 -2'339'042.00	3'537'435.97 -2'260'515.78
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	2'041'824.75		2'236'000.00	1'945'029.00
6	POLICE	1'144'114.46	121'530.40	1'126'497.00 -51'500.00	951'518.10 -57'161.50
7	SECURITE SOCIALE	13'445'109.55	3'259'744.00	10'864'266.00 -29'100.00	13'287'733.60 -2'584'982.00
8	SERVICES INDUSTRIELS				64'633.55 -64'633.55
	Totaux	35'215'775.33	35'313'190.85	28'304'659.00 -28'344'505.00	35'509'312.84 -35'548'545.07
	Excédent de charges				
	Excédent de revenus	97'415.52		39'846.00	39'232.23
		35'313'190.85	35'313'190.85	28'344'505.00 28'344'505.00	35'548'545.07 35'548'545.07

# Commune de Founex



**Récapitulatif des comptes bâtiments au 31.12.2014**

**Edition du 11 mai 2015**

		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
<b>350.001</b>	<b>Immeuble Repingonnes 2 (PF)</b>	<b>107'053.15</b>	<b>154'266.15</b>	<b>78'396.00</b>	<b>87'615.70</b>
				<b>-142'452.00</b>	<b>-144'009.50</b>
	<b>Excédent / Perte</b>	<b>47'213.00</b>		<b>-64'056.00</b>	<b>-56'393.80</b>
3011	Repingonnes 2 - Traitements du personnel	5'427.55		3'700.00	5'439.70
3030	Repingonnes 2 - AVS, AI, AC	300.25		330.00	528.35
3040	Repingonnes 2 - Caisse de pension	552.20		590.00	0.00
3050	Repingonnes 2 - Assurances maladie et accident	88.05		100.00	173.05
* 3113	Repingonnes 2 - Achat mobilier + équipements	6'876.25		1'000.00	0.00
* 3120	Repingonnes 2 - Electricité, eau, mazout	28'821.85		19'000.00	17'029.55
3141	Repingonnes 2 - Entretien bâtiments + installations	2'045.40		1'000.00	6'881.35
3145	Repingonnes 2 - Entretien extérieur	2'170.10		1'000.00	3'840.50
3153	Repingonnes 2 - Entretien mobilier + équipements	130.05		1'000.00	0.00
3185	Repingonnes 2 - Honoraires + frais d'expertises	8'438.00		4'500.00	7'145.20
3186	Repingonnes 2 - Primes d'assurances de tiers, choses, RC	2'600.60		2'800.00	2'766.50
3191	Repingonnes 2 - Impôts + taxes	579.85		800.00	588.90
3223	Repingonnes 2 - Intérêts emprunts à moyen et long terme	0.00		0.00	646.60
3303	Repingonnes 2 - Amortissements terrains + bâtiments (PF)	15'996.00		15'996.00	15'996.00
* 3803	Repingonnes 2 - Attributions fonds de rénovation bâtiments	26'580.00		26'580.00	26'580.00
3809	Repingonnes 2 - Provision pour débiteurs douteux	6'447.00		0.00	0.00
4231	Repingonnes 2 - Loyer bâtiments (PF)		125'772.00	-126'492.00	-125'232.00
4362	Repingonnes 2 - Remboursement de frais (charges)		27'863.85	-15'960.00	-17'777.50
4803	Repingonnes 2 - Prélèvements sur fonds de rénovation bâtiments		630.30	0.00	-1'000.00
<b>350.005</b>	<b>Auberge Communale (PF)</b>	<b>391'530.95</b>	<b>119'060.20</b>	<b>137'350.00</b>	<b>122'464.35</b>
				<b>-108'400.00</b>	<b>-102'447.95</b>
	<b>Excédent / Perte</b>		<b>272'470.75</b>	<b>28'950.00</b>	<b>20'016.40</b>
3011	Auberge - Traitements du personnel	6'890.00		6'900.00	6'775.85
3030	Auberge - AVS, AI, AC	605.60		610.00	610.05
3040	Auberge - Caisse de pension	1'030.30		1'100.00	867.60
3050	Auberge - Assurances maladie et accident	177.55		180.00	200.00
* 3113	Auberge - Achats mobilier + équipements	9'759.20		7'000.00	21'922.75
3114	Auberge - Achats machines + matériel + matériel d'entretien	0.00		2'000.00	0.00
* 3120	Auberge - Electricité, eau, mazout	28'649.09		23'000.00	15'216.90
3141	Auberge - Entretien bâtiments + installations	31'143.57		39'000.00	14'153.45
3153	Auberge - Entretien mobilier + équipements	8'442.90		6'500.00	2'743.35
3163	Auberge - Location objets mobiliers	6'049.60		5'300.00	5'256.00
3182	Auberge - Frais de téléphones	492.40		0.00	0.00
* 3185	Auberge - Honoraires + frais d'expertises	4'983.15		0.00	0.00
3186	Auberge - Primes d'assurances de tiers, choses, RC	5'223.20		7'500.00	5'275.90
3191	Auberge - Impôts + taxes	1'511.35		500.00	1'210.50
* 3303	Auberge - Amortissements terrains + bâtiments (PF)	248'813.04		0.00	10'472.00
* 3801	Auberge - Attribution fonds de renouvellement machines + matériel	1'000.00		1'000.00	1'000.00
* 3803	Auberge - Attributions fonds de rénovation bâtiments	36'760.00		36'760.00	36'760.00
4231	Auberge - Loyers bâtiments (PF)		85'950.00	-76'000.00	-86'730.00
4362	Auberge - Remboursement de frais (charges)		23'865.40	-8'400.00	-14'181.45
4803	Auberge - Prélèvements sur fonds de rénovation bâtiments		9'244.80	-24'000.00	-1'536.50
<b>350.006</b>	<b>Epicerie (PF)</b>	<b>36'008.08</b>	<b>35'026.05</b>	<b>29'111.00</b>	<b>41'217.70</b>
				<b>-32'844.00</b>	<b>-51'289.75</b>
	<b>Excédent / Perte</b>		<b>982.03</b>	<b>-3'733.00</b>	<b>-10'072.05</b>
3113	Epicerie - Achats mobilier + équipements	859.00		0.00	0.00
* 3120	Epicerie - Electricité, eau, mazout	6'823.98		5'000.00	3'998.35
* 3141	Epicerie - Entretien bâtiments + installations	5'308.50		2'000.00	16'026.45
3153	Epicerie - Entretien mobilier + équipements	2'326.00		2'000.00	0.00
3185	Epicerie - Honoraires + frais d'expertises	860.00		0.00	1'215.00
3186	Epicerie - Primes d'assurances de tiers, choses, RC	1'419.60		1'600.00	1'508.35

Remarques

- 350.3113.001 Remplacement lave-linge : 5'393.-  
Remplacement cuisinière appartement Holderegger : 1'483.-
- 350.3113.005 Remplacement lave-linge : 4'515.-  
Remplacement sèche-linge : 4'054.-
- 350.3120.001 Correction de la consommation mazout 2013, suite à une erreur de relevé de la citerne : 3'535.-
- 350.3120.005 Correction de la consommation mazout 2013, suite à une erreur de relevé de la citerne : 7'536.-
- 350.3120.006 Correction de la consommation mazout 2013, suite à une erreur de relevé de la citerne : 1'925.-
- 350.3141.006 Remplacement des vannes de chauffage : 1'755.-  
Réparation de la porte du dépôt suite cambriolage : 680.-
- 350.3185.005 Frais pour calcul des volumes pour décompte des charges : 1'162.-  
Alarmes automatiques SDIS TS : 1'600.-
- 350.3303.005 Amortissement du solde du préavis n° 57/2011, rénovation de l'auberge : 238'341.04  
Suite à une erreur de paramétrage du logiciel, le budget annuel n'a pas été généré
- 350.3801.005 20% de la valeur à neuf, versement au fonds de renouvellement n° 9281.002
- 350.3803.001 1% de la valeur ECA, versement au fonds de rénovation n° 9281.003
- 350.3803.005 1% de la valeur ECA, versement au fonds de rénovation n° 9281.003

## Commune de Founex

## Récapitulatif des comptes bâtiments au 31.12.2014

		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
3191	Epicerie - Impôts + taxes	0.00		100.00	0.00
3223	Epicerie - Intérêts emprunts à moyen et long terme	0.00		0.00	58.55
3303	Epicerie - Amortissements terrains + bâtiments (PF)	4'201.00		4'201.00	4'201.00
* 3803	Epicerie - Attributions fonds de rénovation bâtiments	14'210.00		14'210.00	14'210.00
4231	Epicerie - Loyers bâtiments (PF)		26'844.00	-26'844.00	-26'844.00
4362	Epicerie - Remboursement de frais (charges)		8'182.05	-6'000.00	-11'786.15
4803	Epicerie - Prélèvements sur fonds de rénovation bâtiments		0.00	0.00	-12'659.60
<b>350.007</b>	<b>Chemin de la Poste 1 (PF)</b>	<b>12'549.88</b>	<b>10'466.35</b>	<b>10'160.00</b>	<b>8'149.10</b>
	<b>Excédent / Perte</b>		<b>2'083.53</b>	<b>200.00</b>	<b>-1'468.35</b>
* 3120	La Poste 1 - Electricité, eau, mazout	3'046.68		3'000.00	2'025.10
* 3141	La Poste 1 - Entretien bâtiments + installations	2'573.20		1'000.00	0.00
3185	La Poste 1 - Honoraires + frais d'expertises	860.00		0.00	0.00
3186	La Poste 1 - Primes d'assurances de tiers, choses, RC	685.65		750.00	719.20
3191	La Poste 1 - Impôts + taxes	14.35		40.00	34.80
* 3803	La Poste 1 - Attributions fonds de rénovation bâtiments	5'370.00		5'370.00	5'370.00
4231	La Poste 1 - Loyers bâtiments (PF)		8'100.00	-8'160.00	-8'160.00
4362	La Poste 1 - Remboursement de frais (charges)		2'366.35	-1'800.00	-1'457.45
<b>350.010</b>	<b>Centre sportif, bâtiments (PA)</b>	<b>208'672.31</b>	<b>87'867.55</b>	<b>233'052.00</b>	<b>238'124.22</b>
	<b>Excédent / Perte</b>		<b>120'804.76</b>	<b>165'492.00</b>	<b>145'801.52</b>
3011	Centre sportif - Traitements du personnel	31'993.00		32'200.00	31'490.85
3030	Centre sportif - AVS, AI, AC	2'818.10		2'840.00	2'837.95
3040	Centre sportif - Caisse de pension	4'828.60		5'150.00	4'059.00
3050	Centre sportif - Assurances maladie et accident	828.30		830.00	929.50
3113	Centre sportif - Achat mobilier + équipements (restaurant)	0.00		1'000.00	9'092.85
3114	Centre sportif - Achat machines + matériel d'entretien	87.15		1'000.00	0.00
* 3120	Centre sportif - Electricité, eau, mazout	17'897.00		20'000.00	14'446.50
3141	Centre sportif - Entretien bâtiments + installations	14'140.76		20'000.00	29'917.65
3145	Centre sportif - Entretien extérieur	7'851.60		15'000.00	9'283.72
3153	Centre sportif - Entretien mobilier + équipements (restaurant)	111.20		5'000.00	2'131.65
3185	Centre sportif - Honoraires + frais d'expertises	211.70		1'500.00	1'306.00
3186	Centre sportif - Primes d'assurances de tiers, choses, RC	3'537.40		3'800.00	3'720.95
3191	Centre sportif - Impôts + taxes	1'135.50		1'500.00	400.00
3223	Centre sportif - Intérêts emprunts à moyen et long terme	0.00		0.00	5'275.60
3312	Centre sportif - Amortissements bâtiments + constructions (PA)	93'832.00		93'832.00	93'832.00
* 3803	Centre sportif - Attributions fonds de rénovation bâtiments	29'400.00		29'400.00	29'400.00
4271	Centre sportif - Loyers bâtiments (PA)		64'150.55	-60'000.00	-63'216.85
4362	Centre sportif - Remboursement de frais (charges)		23'717.00	-7'560.00	-17'698.00
4363	Centre sportif - Remboursement de dommages		0.00	0.00	-4'215.00
4801	Centre sportif - Prélèvements s/fonds de renouvellement mobilier + équipements		0.00	0.00	-7'192.85
<b>350.015</b>	<b>Immeuble Chapelles 6 (PF)</b>	<b>73'135.92</b>	<b>83'548.66</b>	<b>61'140.00</b>	<b>45'732.70</b>
	<b>Excédent / Perte</b>		<b>10'412.74</b>	<b>-26'264.00</b>	<b>-36'001.85</b>
* 3120	Chapelles 6 - Electricité, eau, mazout	5'416.70		5'000.00	3'373.75
* 3141	Chapelles 6 - Entretien bâtiments + installations	33'546.25		25'000.00	24'805.65
3145	Chapelles 6 - Entretien extérieur	15'863.57		11'000.00	0.00
3153	Chapelles 6 - Entretien mobilier + équipements	0.00		500.00	0.00
3185	Chapelles 6 - Honoraires + frais d'expertises	860.00		2'000.00	0.00
3186	Chapelles 6 - Primes d'assurances de tiers, choses, RC	1'536.90		1'700.00	1'633.25
3191	Chapelles 6 - Impôts + taxes	472.50		500.00	480.05
* 3803	Chapelles 6 - Attribution fonds de rénovation bâtiments	15'440.00		15'440.00	15'440.00
4231	Chapelles 6 - Loyer bâtiments (PF)		47'304.00	-47'304.00	-47'304.00

Remarques

- 350.3120.007 Correction de la consommation mazout 2013, suite à une erreur de relevé de la citerne : 637.-
- 350.3120.010 Correction de la consommation mazout 2013, suite à une erreur de relevé de la citerne : 5'353.-
- 350.3120.015 Correction de la consommation mazout 2013, suite à une erreur de relevé de la citerne : 1'211.-
- 350.3141.007 Remplacement du boiler : 1'979.-
- 350.3141.015 Remplacement de 2 portes d'entrée : 15'984.-  
Travaux de peinture sur façade suite grêle : 12'204.-  
Lutte contre les fourmis : 2'175.-
- 350.3803.006 1% de la valeur ECA, versement au fonds de rénovation n° 9281.003
- 350.3803.007 1% de la valeur ECA, versement au fonds de rénovation n° 9281.003
- 350.3803.010 1% de la valeur ECA, versement au fonds de rénovation n° 9281.003
- 350.3803.015 1% de la valeur ECA, versement au fonds de rénovation n° 9281.003

## Commune de Founex

## Récapitulatif des comptes bâtiments au 31.12.2014

		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
4362	Chapelles 6 - Remboursement de frais (charges)		5'576.45	-6'600.00	-5'551.35
4801	Chapelles 6 - Prélèvements s/fonds de renouvellement mobilier + machines		0.00	0.00	-8'499.60
4803	Chapelles 6 - Prélèvements sur fonds de rénovation bâtiments		30'668.21	-33'500.00	-20'379.60
<b>350.020</b>	<b>Immeubles parcelle 92 (PF)</b>	<b>1'016'270.45</b>	<b>1'000'000.00</b>	<b>160'000.00</b>	<b>0.00</b>
	<b>Excédent / Perte</b>		<b>16'270.45</b>	<b>160'000.00</b>	<b>0.00</b>
3120	Forge 22 - Electricité, eau, mazout	570.70		0.00	0.00
3141	Forge 22 - Entretien bâtiments + installations	475.25		0.00	0.00
3182	Forge 22 - Frais de téléphones	54.50		0.00	0.00
* 3223	Forge 22 - Intérêts emprunts à moyen + long terme	15'170.00		160'000.00	0.00
* 3303	Forge 22 - Amortissements terrains + bâtiments (PF)	1'000'000.00		0.00	0.00
* 4809	Forge 22 - Prélèvements sur fonds de réserve		1'000'000.00	0.00	0.00
<b>350.021</b>	<b>Immeubles Grand-Rue 54 (PF)</b>	<b>763'726.67</b>	<b>776'767.10</b>	<b>509'750.00</b>	<b>387'046.45</b>
	<b>Excédent / Perte</b>	<b>13'040.43</b>		<b>-875'400.00</b>	<b>-442'137.90</b>
				<b>-365'650.00</b>	<b>-55'091.45</b>
3011	Grand-Rue 54 - Traitements du personnel	17'084.85		24'850.00	10'509.40
3030	Grand-Rue 54 - AVS, AI, AC	1'936.25		2'190.00	969.05
3040	Grand-Rue 54 - Caisse de pension	3'226.80		3'780.00	442.35
3050	Grand-Rue 54 - Assurances maladie et accident	569.20		640.00	317.45
3113	Grand-Rue 54 - Achat mobilier + équipements	1'360.55		1'000.00	192.90
3114	Grand-Rue 54 - Achats machines + matériel d'entretien	955.25		10'000.00	1'707.25
* 3120	Grand-Rue 54 - Electricité, eau, mazout	41'790.05		32'000.00	15'997.65
* 3141	Grand-Rue 54 - Entretien bâtiments + installations	20'016.20		13'000.00	15'544.90
3145	Grand-Rue 54 - Entretien extérieur	8'128.06		11'000.00	4'471.20
3153	Grand-Rue 54 - Entretien mobilier + équipements	311.90		1'000.00	0.00
3182	Grand-Rue 54 - Frais de téléphones	1'018.05		1'000.00	895.65
3184	Grand-Rue 54 - Frais de contentieux	710.00		0.00	0.00
3185	Grand-Rue 54 - Honoraires + frais d'expertises	39'333.51		30'000.00	21'203.30
3186	Grand-Rue 54 - Primes d'assurances de tiers, choses, RC	9'336.55		11'000.00	8'582.35
3191	Grand-Rue 54 - Impôts + taxes	2'886.45		2'000.00	1'072.00
* 3223	Grand-Rue 54 - Intérêts emprunts à moyen + long terme	92'440.00		86'500.00	18'500.00
3290	Grand-Rue 54 - Intérêts sur fonds propres investis	242'701.00		0.00	195'134.00
3303	Grand-Rue 54 - Amortissements terrains + bâtiments (PF)	164'715.00		188'600.00	0.00
* 3801	Grand-Rue 54 - Attributions fonds de renouvellement machines + mobilier	317.00		0.00	317.00
* 3803	Grand-Rue 54 - Attributions fonds de rénovation bâtiments	91'190.00		91'190.00	91'190.00
3809	Grand-Rue 54 - Provision pour débiteurs douteux	23'700.00		0.00	0.00
4231	Grand-Rue 54 - Loyer bâtiments (PF)		753'845.00	-836'640.00	-418'685.00
4362	Grand-Rue 54 - Remboursement de frais (charges)		22'922.10	-38'760.00	-23'260.00
4801	Grand-Rue 54 - Prélèvements s/fonds renouvellement mobilier + machines		0.00	0.00	-192.90
<b>351.002</b>	<b>Atelier communal (PA)</b>	<b>31'549.30</b>	<b>0.00</b>	<b>34'090.00</b>	<b>21'610.15</b>
	<b>Excédent / Perte</b>		<b>31'549.30</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
				<b>34'090.00</b>	<b>21'610.15</b>
3011	Local voirie - Traitements du personnel	4'306.65		4'100.00	4'041.55
3030	Local voirie - AVS, AI, AC	378.60		360.00	355.90
3040	Local voirie - Caisse de pension	595.65		660.00	495.60
3050	Local voirie - Assurances maladie et accident	111.70		110.00	116.55
3111	Local voirie - Achat mobilier, machines + équipements techniques de bureau	447.30		1'000.00	358.70
3120	Local voirie - Electricité, eau, mazout	5'249.80		6'000.00	6'100.65
3141	Local voirie - Entretien bâtiments + installations	8'448.75		10'000.00	533.75
3153	Local voirie - Entretien mobilier + équipements	0.00		2'000.00	0.00
3182	Local voirie - Frais de téléphones	314.20		500.00	342.75
3185	Local voirie - Honoraires + frais d'expertises	2'475.00		0.00	0.00

Remarques

350.3120.021 Correction de la consommation mazout 2013, suite à une erreur de relevé de la citerne : 3'333.-

350.3141.021 Inondations du 29.06.2014 - Intervention du SDIS : 1'475.-

350.3223.020 La construction a été financé par la trésorerie courante jusqu'au mois de septembre 2014

350.3223.021 Emprunts Fonds de compensation AVS : 5'000'000.- à 1.73% et 2'000'000.- à 1.04%

350.3303.020 Amortissement selon préavis 28/13 : prélèvement sur les réserves (cf. compte n° 350.4809.020)

350.3801.021 20% de la valeur à neuf, versement au fonds de renouvellement n° 9281.002

350.3803.021 1% de la valeur ECA, versement au fonds de rénovation n° 9281.003

350.4809.020 Prélèvement sur le fonds de réserve n° 9282.003, selon préavis n° 28/13

## Commune de Founex

## Récapitulatif des comptes bâtiments au 31.12.2014

		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
3186	Local voirie - Primes d'assurances de tiers, choses, RC	1'301.15		1'400.00	1'350.25
3191	Local voirie - Impôts + taxes	60.50		100.00	54.45
* 3803	Local voirie - Attribution fonds de rénovation bâtiments	7'860.00		7'860.00	7'860.00
<b>351.004</b>	<b>Maison de Commune (PA)</b>	<b>159'895.51</b>	<b>17'241.50</b>	<b>178'798.00</b>	<b>141'594.63</b>
	<b>Excédent / Perte</b>		<b>142'654.01</b>	<b>-27'000.00</b>	<b>-5'817.40</b>
3011	Maison de Commune - Traitements du personnel	25'119.25		23'200.00	23'668.60
3030	Maison de Commune - AVS, AI, AC	2'145.60		2'050.00	2'013.65
3040	Maison de Commune - Caisse de pension	3'375.85		3'710.00	2'808.00
3050	Maison de Commune - Assurances maladie et accident	630.65		600.00	659.65
3111	Maison de Commune - Achat mobilier, machines + équipements techniques de bureau	6'144.85		16'500.00	12'431.65
* 3120	Maison de Commune - Electricité, eau, mazout	9'551.45		9'500.00	7'708.40
* 3141	Maison de Commune - Entretien bâtiments+ installations	17'861.00		20'000.00	3'060.70
3145	Maison de Commune - Entretien extérieur	14'295.61		20'000.00	8'920.58
3151	Maison de Commune - Entretien mobilier + équipements	731.60		5'000.00	385.60
3185	Maison de Commune - Honoraires + frais d'expertises	2'480.45		500.00	756.00
3186	Maison de Commune - Primes d'assurances de tiers, choses, RC	1'333.40		1'500.00	1'416.50
3191	Maison de commune - Impôts + taxes	37.80		50.00	350.25
3223	Maison de Commune - Intérêts emprunts à moyen et long terme	0.00		0.00	1'227.05
3312	Maison de Commune - Amortissements bâtiments + constructions (PA)	62'878.00		62'878.00	62'878.00
* 3803	Maison de Commune - Attribution fonds de rénovation bâtiments	13'310.00		13'310.00	13'310.00
4801	Maison de commune - Prélèvements s/fonds de renouvellement mobilier + machines		4'266.00	-14'000.00	-5'817.40
4803	Maison de commune - Prélèvements s/fonds de rénovation bâtiments		12'975.50	-13'000.00	0.00
<b>351.008</b>	<b>Abris vélos (PA)</b>	<b>335.55</b>	<b>0.00</b>	<b>240.00</b>	<b>167.50</b>
	<b>Excédent / Perte</b>		<b>335.55</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
3141	Abris vélos - Entretien bâtiments + installations	168.90		0.00	0.00
3186	Abris vélos - Primes d'assurances de tiers, choses, RC	26.65		100.00	27.50
* 3803	Abris vélos - Attribution fonds de rénovation bâtiments	140.00		140.00	140.00
<b>351.011</b>	<b>Capite viticole (PA)</b>	<b>208.55</b>	<b>0.00</b>	<b>210.00</b>	<b>209.70</b>
	<b>Excédent / Perte</b>		<b>208.55</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
3186	Capite viticole - Primes d'assurances de tiers, choses, RC	28.55		30.00	29.70
* 3803	Capite viticole - Attribution fonds de rénovation bâtiments	180.00		180.00	180.00
<b>351.012</b>	<b>Ancien local de feu (PA)</b>	<b>482.25</b>	<b>0.00</b>	<b>485.00</b>	<b>484.95</b>
	<b>Excédent / Perte</b>		<b>482.25</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
3186	Ancien local feu - Primes d'assurances de tiers, choses, RC	42.25		45.00	44.95
* 3803	Ancien local feu Chât. - Attribution fonds de rénovation bâtiments	440.00		440.00	440.00
<b>351.019</b>	<b>Fontaine Vieux Collège (PA)</b>	<b>2'003.80</b>	<b>0.00</b>	<b>235.00</b>	<b>230.40</b>
	<b>Excédent / Perte</b>		<b>2'003.80</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
3141	Fontaine Vieux-Collège - Entretien bâtiments + installations	1'774.20		0.00	0.00
3186	Fontaine Vieux-Collège - Primes d'assurances de tiers, choses, RC	29.60		35.00	30.40
* 3803	Fontaine Vieux-Collège - Attribution fonds de rénovation bâtiments	200.00		200.00	200.00

Remarques

- 351.3120.004 Correction de la consommation mazout 2013, suite à une erreur de relevé de la citerne : 2'222.-
- 351.3141.004 Pose parquet dans bureau de la bourse + ponçage du parquet dans la salle de municipalité : 12'975.50  
Réfection des murs de la salle de commission : 1'620.-  
Remplacement des chaises pas exécuté
- 351.3803.002 1% de la valeur ECA, versement au fonds de rénovation n° 9281.003
- 351.3803.004 1% de la valeur ECA, versement au fonds de rénovation n° 9281.003
- 351.3803.008 1% de la valeur ECA, versement au fonds de rénovation n° 9281.003
- 351.3803.011 1% de la valeur ECA, versement au fonds de rénovation n° 9281.003
- 351.3803.012 1% de la valeur ECA, versement au fonds de rénovation n° 9281.003
- 351.3803.019 1% de la valeur ECA, versement au fonds de rénovation n° 9281.003

		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
<b>352.014</b>	<b>Salle de spectacles (PA)</b>	<b>429'226.65</b>	<b>148'437.85</b>	<b>423'050.00</b>	<b>448'184.19</b>
	<b>Excédent / Perte</b>		<b>280'788.80</b>	<b>308'850.00</b>	<b>267'521.54</b>
3011	Salle de spectacles - Traitements du personnel	121'001.70		119'900.00	123'910.75
3012	Salle de spectacles - Traitements du personnel occasionnel	701.95		0.00	553.70
3030	Salle de spectacles - AVS, AI, AC	10'755.55		10'580.00	10'742.10
3040	Salle de spectacles - Caisse de pension	18'763.70		19'180.00	15'640.80
3050	Salle de spectacles - Assurances maladie et accident	3'161.50		3'100.00	3'517.95
3113	Salle de spectacles - Achat mobilier, équipements + vaisselle	6'120.05		5'000.00	39'706.09
3114	Salle de spectacles - Achat machines + matériel d'entretien	11'512.25		17'000.00	12'495.55
* 3120	Salle de spectacles - Electricité, eau, mazout	44'625.45		45'000.00	34'698.55
3131	Salle de spectacles - Achat produits alimentaires	2'347.70		3'000.00	2'601.60
* 3141	Salle de spectacles - Entretien bâtiments + installations	76'967.05		50'000.00	58'233.90
3145	Salle de spectacles - Entretien extérieur	10'438.25		26'000.00	18'016.45
3153	Salle de spectacles - Entretien mobilier + équipements	1'859.30		3'000.00	7'160.75
3154	Salle de spectacles - Entretien machines + matériel d'exploitation	101.95		1'000.00	1'574.40
3182	Salle de spectacles - Frais de téléphones	624.40		500.00	723.15
3185	Salle de spectacles - Honoraires + frais d'expertises	3'084.95		0.00	780.00
3186	Salle de spectacles - Primes d'assurances de tiers, choses, RC	15'525.75		17'000.00	15'911.55
3191	Salle de spectacles - Impôts + taxes	588.15		300.00	767.35
* 3801	Salle de spectacles - Attribution fonds de renouvellement machines + matériel	23'307.00		24'750.00	23'409.55
* 3803	Salle de spectacles - Attribution fonds de rénovation bâtiments	77'740.00		77'740.00	77'740.00
4271	Salle de spectacles + appartement - Loyer bâtiments (PA)		96'060.00	-80'000.00	-107'705.00
4359	Salle de spectacles - Vente produits alimentaires		193.00	-1'000.00	-20.00
4362	Salle de spectacles - Remboursement de frais		1'972.35	-1'200.00	-1'760.80
4801	Salle de spectacles - Prélèvements s/fonds renouvellement mobilier + équipements		29'608.90	-10'000.00	-45'846.40
4803	Salle de spectacles - Prélèvements sur fonds de rénovation bâtiments		20'603.60	-22'000.00	-25'330.45
<b>352.016</b>	<b>Salle de gymnastique (PA)</b>	<b>195'621.05</b>	<b>67'781.65</b>	<b>185'260.00</b>	<b>189'759.10</b>
	<b>Excédent / Perte</b>		<b>127'839.40</b>	<b>119'060.00</b>	<b>120'398.69</b>
3011	Salle de gymnastique - Traitements du personnel	50'297.00		50'500.00	49'722.65
3030	Salle de gymnastique - AVS, AI, AC	4'450.75		4'450.00	4'454.55
3040	Salle de gymnastique - Caisse de pension	7'796.90		8'080.00	6'505.20
3050	Salle de gymnastique - Assurances maladie et accident	1'308.35		1'310.00	1'458.80
3114	Salle de gymnastique - Achat machines + matériel d'entretien	10'206.00		11'000.00	0.00
3116	Salle de gymnastique - Achat équipements, mobilier + matériel spécialisé	0.00		2'000.00	0.00
* 3120	Salle de gymnastique - Electricité, eau, mazout	26'292.00		20'000.00	23'725.90
* 3141	Salle de gymnastique - Entretien bâtiments + installations	17'881.60		15'000.00	28'092.80
3145	Salle de gymnastique - Entretien extérieur	6'631.55		3'000.00	312.50
3153	Salle de gymnastique - Entretien mobilier + équipements	3'496.50		5'000.00	8'831.70
3185	Salle de gymnastique - Honoraires + frais d'expertises	860.00		0.00	1'600.00
3186	Salle de gymnastique - Primes d'assurances de tiers, choses, RC	5'455.35		6'000.00	5'807.70
3191	Salle de gymnastique - Impôts + taxes	336.05		100.00	426.80
* 3801	Salle de gymnastique - Attribution fonds de renouvellement machines + matériel	4'139.00		2'350.00	2'350.50
* 3803	Salle de gymnastique - Attribution fonds de rénovation bâtiments	56'470.00		56'470.00	56'470.00
4271	Salle de gymnastique + appartement - Loyer bâtiments (PA)		57'476.00	-55'000.00	-55'176.00
4362	Salle de gymnastique - Remboursement de frais (charges appartement)		1'665.65	-1'200.00	-1'500.01

Remarques

- 352.3120.014 Correction de la consommation mazout 2013, suite à une erreur de relevé de la citerne : 7'217.-
- 352.3120.016 Correction de la consommation mazout 2013, suite à une erreur de relevé de la citerne : 7'981.-
- 352.3141.014 Remplacement de toutes les ampoules par des LED : 20'000.- (pas prévu au budget)  
Nettoyage des conduits de ventilation : 12'177.- (travaux urgents - pas prévus au budget)  
Suppression des défauts électriques, suite au contrôle OIBT : 2'809.-
- 352.3141.016 Remplacement des moteurs de ventilation : 5'260.-  
Remplacement du circulateur de chauffage : 2'536.-  
Rhabillage du plafond des vestiaires hommes : 1'620.-
- 352.3801.014 20% de la valeur à neuf, versement au fonds de renouvellement n° 9281.002
- 352.3801.016 20% de la valeur à neuf, versement au fonds de renouvellement n° 9281.002
- 352.3803.014 1% de la valeur ECA, versement au fonds de rénovation n° 9281.003
- 352.3803.016 1% de la valeur ECA, versement au fonds de rénovation n° 9281.003

## Récapitulatif des comptes bâtiments au 31.12.2014

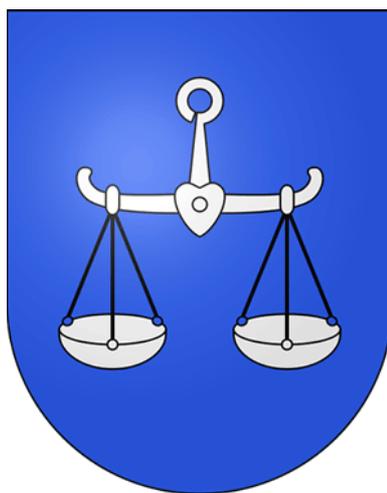
		Comptes 2014		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
4801	Salle de gymnastique - Prélèvements s/fonds renouvellement mobilier + équipement		8'640.00	-10'000.00	-3'979.40
4803	Salle de gymnastique - Prélèvements sur fonds de rénovation bâtiments		0.00	0.00	-8'705.00
<b>354.013</b>	<b>Ecole primaire (PA)</b>	<b>452'594.75</b>	<b>259'640.91</b>	<b>417'733.00</b>	<b>701'502.40</b>
	<b>Excédent / Perte</b>		<b>192'953.84</b>	<b>-247'000.00</b>	<b>-535'374.00</b>
3011	Ecole primaire - Traitements du personnel	47'498.00		46'850.00	47'064.95
3030	Ecole primaire - AVS, AI, AC	4'015.85		4'130.00	3'996.55
3040	Ecole primaire - Caisse de pension	7'029.55		7'300.00	5'846.40
3050	Ecole primaire - Assurances maladie et accident	1'181.90		1'210.00	1'308.95
3112	Ecole primaire - Achat mobilier scolaire	15'040.20		5'000.00	3'545.50
3114	Ecole primaire - Achat machines + matériel d'entretien	27.60		1'000.00	497.70
* 3120	Ecole primaire - Electricité, eau, mazout	53'638.80		37'500.00	38'233.35
3133	Ecole primaire - Achats produits + fournitures nettoyage	355.85		1'000.00	936.80
* 3141	Ecole primaire - Entretien bâtiments + installations	17'976.39		60'000.00	33'507.80
* 3145	Ecole primaire - Entretien extérieur	13'125.50		7'000.00	2'019.45
3152	Ecole primaire - Entretien mobilier scolaire	0.00		1'000.00	0.00
3153	Ecole primaire - Entretien mobilier + équipements	402.20		1'500.00	996.60
3182	Ecole primaire - Frais de téléphones	966.27		1'000.00	1'006.75
* 3185	Ecole primaire - Honoraires + frais d'expertises	10'961.60		0.00	11'827.05
3186	Ecole primaire - Primes d'assurances de tiers, choses, RC	6'979.45		9'000.00	7'208.00
3189	Ecole primaire - Nettoyage bâtiment	37'753.20		44'000.00	38'379.60
3191	Ecole primaire - Impôts + taxes	992.35		500.00	1'093.60
3223	Ecole primaire - Intérêts emprunts à moyen et long terme	0.00		0.00	9'290.05
* 3312	Ecole primaire - Amortissements bâtiments + constructions (PA)	121'365.13		108'600.00	108'600.00
3313	Ecole primaire - Amortissements machines, mobilier + véhicules	9'458.00		9'458.00	9'458.00
* 3321	Ecole primaire - Amortissements supplémentaires (PA)	29'640.91		0.00	305'000.00
* 3801	Ecole primaire - Attribution fonds de renouvellement machines + matériel	1'516.00		1'455.00	1'455.30
* 3803	Ecole primaire - Attribution fonds de rénovation bâtiments	72'670.00		70'230.00	70'230.00
4271	Ecole primaire - Loyer bâtiments (PA)		230'000.00	-230'000.00	-230'000.00
4801	Ecole primaire - Prélèvements sur fonds de réserve + renouvellement machines		0.00	0.00	-374.00
4803	Ecole primaire - Prélèvements sur fonds de rénovation bâtiments		0.00	-17'000.00	-305'000.00
* 4809	Ecole primaire - Prélèvements sur fonds de réserve		29'640.91	0.00	0.00

Remarques

- 354.3120.013 Correction de la consommation mazout 2013, suite à une erreur de relevé de la citerne : 13'637.-
- 354.3141.013 Travaux de rénovation peinture + éclairage pas réalisés
- 354.3145.013 Remise à niveau des pavés du préau : 2'505.-  
Illuminations de Noël : 4'126.-
- 354.3185.013 Frais d'études pour la mise en conformité de l'ancien bâtiment
- 354.3312.013 Correction de l'amortissement des années 2012-2013, suite à la réouverture du crédit de construction pour la réalisation du chemin piéton
- 354.3321.013 Amortissement du préavis n° 48/2014, crédit complémentaire pour l'extension de la salle des maîtres, par un prélèvement sur les réserves (compte n° 354.4809.013)
- 354.3801.013 20% de la valeur à neuf, versement au fonds de renouvellement n° 9281.002
- 354.3803.013 1% de la valeur ECA, versement au fonds de rénovation n° 9281.003
- 354.4809.013 Préavis n° 48/2014, crédit complémentaire pour l'extension de la salle de maîtres. Prélèvement sur le fonds de réserve n° 9282.003



# Commune de Founex



**Tableau des charges et revenus par nature au 31.12.2014**

**Edition du 11 mai 2015**

## Tableau des charges et revenus par nature au 31.12.2014

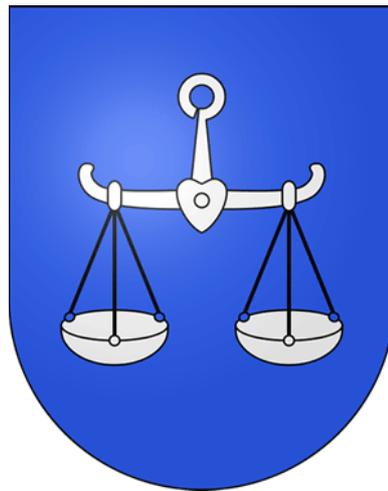
		Comptes 2014	Budget 2014	Comptes 2013
<b>3</b>	<b>C h a r g e s</b>	<b>35'215'775.33</b>	<b>28'304'659.00</b>	<b>35'509'312.84</b>
<b>30</b>	<b>Autorités et personnel</b>	<b>2'289'205.80</b>	<b>2'352'130.00</b>	<b>2'057'853.03</b>
300	Autorités et commissions	226'960.00	229'000.00	223'970.00
301	Personnel administratif et exploitation	1'428'798.45	1'453'300.00	1'355'510.65
303	Assurances sociales	139'736.95	144'280.00	136'469.75
304	Caisse de pensions et de prévoyance	220'006.60	228'000.00	168'578.50
305	Assurances accidents et maladie	29'639.05	32'150.00	32'115.60
306	Indemnisations et remboursements de frais	17'083.70	19'400.00	13'979.50
308	Personnel facturé par des tiers	178'319.30	189'000.00	92'936.18
309	Autres charges des autorités et du personnel	48'661.75	57'000.00	34'292.85
<b>31</b>	<b>Biens, services, marchandises</b>	<b>3'265'094.73</b>	<b>3'906'090.00</b>	<b>3'011'602.71</b>
310	Imprimés, fournitures bureau et d'enseignement	28'481.57	63'400.00	43'060.16
311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	178'861.11	375'500.00	162'046.79
312	Achats d'énergie et de combustible	351'847.99	313'000.00	257'487.71
313	Autres fournitures et marchandises	63'887.44	119'500.00	82'183.05
314	Entretien immeubles, routes et territoire	754'816.59	1'043'000.00	762'706.31
315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	99'256.40	158'600.00	93'996.89
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	56'253.25	78'150.00	51'393.74
317	Réceptions et manifestations	146'944.58	136'000.00	111'800.25
318	Honoraires et prestations de services	1'387'221.84	1'421'500.00	1'261'490.59
319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	197'523.96	197'440.00	185'437.22
<b>32</b>	<b>Intérêts passifs</b>	<b>391'173.68</b>	<b>586'500.00</b>	<b>312'022.41</b>
321	Intérêts des dettes à court terme	466.65	0.00	0.00
322	Intérêts des dettes à moyen et long terme	107'610.00	546'500.00	45'306.50
329	Autres intérêts	283'097.03	40'000.00	266'715.91
<b>33</b>	<b>Amortissements</b>	<b>2'997'057.96</b>	<b>989'592.00</b>	<b>1'636'517.37</b>
330	Amortissements du patrimoine financier	1'712'264.37	258'797.00	95'553.77
331	Amortissements obligatoires du patrimoine administratif	639'618.68	730'795.00	785'758.55
332	Amortissements supplémentaires du patrimoine administratif	645'174.91	0.00	755'205.05
<b>35</b>	<b>Remboursements, participations et subv. à des collectivités publiques</b>	<b>22'048'979.81</b>	<b>19'152'892.00</b>	<b>18'132'390.87</b>
351	Canton	13'118'290.05	10'652'853.00	9'896'687.60
352	Communes et associations de communes	8'930'689.76	8'500'039.00	8'235'703.27
<b>36</b>	<b>Aides et subventions</b>	<b>416'052.75</b>	<b>510'500.00</b>	<b>482'212.35</b>
365	Aides, subventions à des institutions privées	403'906.25	465'500.00	470'109.00
366	Aides individuelles	12'146.50	45'000.00	12'103.35
<b>38</b>	<b>Attributions aux fonds et financements spéciaux</b>	<b>3'783'358.55</b>	<b>806'955.00</b>	<b>9'855'692.35</b>
380	Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	3'462'391.00	609'614.00	9'855'692.35
381	Attributions aux financements spéciaux	320'967.55	197'341.00	0.00
<b>39</b>	<b>Imputations internes</b>	<b>24'852.05</b>	<b>0.00</b>	<b>21'021.75</b>
390	Imputations internes	24'852.05	0.00	21'021.75

## Tableau des charges et revenus par nature au 31.12.2014

		Comptes 2014	Budget 2014	Comptes 2013
<b>4</b>	<b>Revenus</b>	<b>35'313'190.85</b>	<b>28'344'505.00</b>	<b>35'548'545.07</b>
<b>40</b>	<b>Impôts</b>	<b>20'676'793.89</b>	<b>20'816'000.00</b>	<b>23'826'155.42</b>
400	Impôts sur le revenu et la fortune	17'865'193.88	18'400'000.00	20'090'752.11
401	Impôts sur le bénéfice net et le capital des personnes morales	267'877.55	245'000.00	356'085.20
402	Impôt foncier	1'079'574.20	1'000'000.00	994'204.40
404	Droits de mutations	1'120'948.80	1'000'000.00	1'263'809.35
405	Impôts sur les successions et donations	320'762.60	140'000.00	1'093'447.80
406	Impôts et taxes sur la possession et la dépense	20'771.10	26'000.00	20'363.00
409	Impôts récupérés après défalcation	1'665.76	5'000.00	7'493.56
<b>41</b>	<b>Patentes, concessions</b>	<b>1'225.00</b>	<b>1'000.00</b>	<b>875.00</b>
410	Patentes	1'225.00	1'000.00	875.00
<b>42</b>	<b>Revenus de patrimoine</b>	<b>1'889'559.65</b>	<b>1'738'440.00</b>	<b>1'638'534.35</b>
422	Revenus des capitaux du patrimoine financier	343'255.70	155'000.00	413'535.50
423	Revenus des immeubles du patrimoine financier	1'060'987.40	1'133'440.00	724'845.00
424	Gains comptables sur les placements du patrimoine financier	13'230.00	0.00	556.00
427	Revenus des immeubles du patrimoine administratif	472'086.55	450'000.00	499'597.85
<b>43</b>	<b>Taxes, émoluments, produits des ventes</b>	<b>1'472'139.27</b>	<b>1'323'780.00</b>	<b>626'436.07</b>
430	Taxes légales de remplacement	13'000.00	1'200.00	3'600.00
431	Emoluments	125'469.60	114'500.00	110'922.35
434	Taxes de raccordements et d'utilisation	1'013'880.55	938'000.00	237'625.88
435	Ventes et prestations de service	109'881.85	119'300.00	97'511.87
436	Remboursements de tiers	149'706.10	105'280.00	137'705.26
437	Amendes	18'050.00	1'500.00	400.00
439	Autres recettes	42'151.17	44'000.00	38'670.71
<b>44</b>	<b>Parts à des recettes cantonales</b>	<b>1'307'991.20</b>	<b>1'070'000.00</b>	<b>2'120'186.55</b>
441	Parts à des recettes cantonales	1'307'991.20	1'070'000.00	2'120'186.55
<b>45</b>	<b>Participations et remboursements de collectivités publiques</b>	<b>1'830'911.75</b>	<b>1'796'473.00</b>	<b>1'667'888.01</b>
452	Communes et associations de communes	1'830'911.75	1'796'473.00	1'667'888.01
<b>48</b>	<b>Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux</b>	<b>8'109'718.04</b>	<b>1'598'812.00</b>	<b>5'647'447.92</b>
480	Prélèvements sur les fonds de réserve et de renouvellement	7'792'454.22	1'323'500.00	5'519'270.60
481	Prélèvements sur les financements spéciaux	317'263.82	275'312.00	128'177.32
<b>49</b>	<b>Imputations internes</b>	<b>24'852.05</b>	<b>0.00</b>	<b>21'021.75</b>
490	Imputations internes	24'852.05	0.00	21'021.75



# Commune de Founex



**Tableau des investissements dépenses/recettes au 31.12.2014**

**Edition du 11 mai 2015**

		Investissements 2014		Budget 2014	Invest. 2013
		Dépenses	Recettes		
<b>1</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>	<b>388'588.05</b>	<b>25'827.55</b>	<b>510'000.00</b>	<b>196'470.60</b>
				<b>-110'000.00</b>	<b>-185'647.55</b>
<b>170</b>	<b>Installations sportives</b>	<b>362'760.50</b>	<b>0.00</b>	<b>400'000.00</b>	<b>10'823.05</b>
				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
170.5010.074	45/14 Centre sportif - réfection courts de tennis	351'030.50	0.00	350'000.00	0.00
170.5890.035	Terrains synthétiques Founex + Coppet => 170.5890.050	0.00	0.00	0.00	-32'179.35
170.5890.050	Centre sportif - terrains synthétiques (frais d'études)	11'730.00	0.00	50'000.00	43'002.40
<b>180</b>	<b>CFF et transports publics régionaux</b>	<b>25'827.55</b>	<b>25'827.55</b>	<b>110'000.00</b>	<b>185'647.55</b>
				<b>-110'000.00</b>	<b>-185'647.55</b>
180.5620.051	56/10 Fonds d'investissement régional TP (Préavis 60-2010 Conseil Régional)	25'827.55	25'827.55	0.00	0.00
<b>2</b>	<b>FINANCES</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>350'000.00</b>	<b>39'980.00</b>
				<b>0.00</b>	<b>-39'915.80</b>
<b>200</b>	<b>Bourse communale</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>220</b>	<b>Service de la dette, rendement des titres et créances</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>350'000.00</b>	<b>39'980.00</b>
				<b>0.00</b>	<b>-39'915.80</b>
* 220.5250.915	Prêts et capitaux en dotation (PA)	0.00	0.00	200'000.00	64.20
220.5890	Plan d'investissements - divers imprévus	0.00	0.00	150'000.00	0.00
<b>3</b>	<b>DOMAINES ET BATIMENTS</b>	<b>8'421'794.36</b>	<b>1'750'899.08</b>	<b>8'470'000.00</b>	<b>8'415'580.72</b>
				<b>-483'565.00</b>	<b>-1'241'343.45</b>
<b>310</b>	<b>Terrains communaux</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>28'096.00</b>
				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
310.5190.506	Zone d'activité "Balessert Est" (parcelle 511)	0.00	0.00	0.00	28'096.00
<b>350</b>	<b>Bâtiments locatifs</b>	<b>8'262'010.13</b>	<b>1'527'557.04</b>	<b>8'170'000.00</b>	<b>7'449'727.01</b>
				<b>-302'629.00</b>	<b>-124'501.00</b>
350.5030.018	51/01 Agrandissement Centre sportif	0.00	80'164.00	-80'164.00	-80'164.00
350.5030.021	07/06 Création 6e court de tennis + implantation 4 nouveaux garages	0.00	10'013.00	-10'013.00	-10'013.00
350.5030.023	11/07 Centre sportif - rénovation salle sociétés + cellule congélation	0.00	3'655.00	-3'655.00	-3'655.00
350.5130.501	10/07 Repingonnes 2 - cabinet médical	0.00	8'569.00	-8'569.00	-8'569.00
350.5130.503	14/07 Réfection bâtiment épicerie	0.00	4'201.00	-4'201.00	-4'201.00
350.5130.504	30/00 Parking ancien collège (Repingonnes 2)	0.00	7'427.00	-7'427.00	-7'427.00
350.5130.507	28/13 Construction immeubles parcelle 92	8'209'018.88	1'000'000.00	7'920'000.00	4'695'549.73
350.5130.508	57/11 Rénovation Auberge communale / 38/09 + 53/10 Crédits d'étude	19'248.05	238'341.04	0.00	151'989.21
350.5130.509	Rénovation immeubles	0.00	0.00	250'000.00	0.00
350.5130.510	44/10 parcelle 92 - étude construction logements	0.00	0.00	0.00	-192'469.83
350.5130.512	63/11 Construction immeubles parcelle 389	23'253.20	164'715.00	-188'600.00	2'769'253.25
350.5160.508	09/12 Mobilier + équipements auberge	0.00	10'472.00	0.00	-11'107.35
350.5890.047	Centre sportif - véranda restaurant (frais d'études)	10'490.00	0.00	0.00	26'040.00
<b>351</b>	<b>Bâtiments administratifs / exploitation</b>	<b>0.00</b>	<b>62'878.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
				<b>-62'878.00</b>	<b>-62'878.00</b>
351.5030.017	10/98 Transformation maison de commune	0.00	62'878.00	-62'878.00	-62'878.00
<b>352</b>	<b>Bâtiments mixtes</b>	<b>68'363.60</b>	<b>0.00</b>	<b>300'000.00</b>	<b>46'996.80</b>
				<b>0.00</b>	<b>-64'633.55</b>
* 352.5060.045	Salle de spectacles - remplacement machinerie + éclairage scène	0.00	0.00	300'000.00	0.00
352.5890.037	Remplacement chauffage salle de spectacle - frais d'études	0.00	0.00	0.00	-44'216.35

Remarques

220.5250.915 L'achat des parts du Hangar à plaquettes a été reporté en 2016 (cf. plan d'investissements au 30.04.2015)

352.5060.045 Les travaux ont été reportés en 2016 (cf. Plan d'investissements au 30.04.2015)

## Tableau des investissements dépenses/recettes au 31.12.2014

		Investissements 2014		Budget 2014	Invest. 2013
		Dépenses	Recettes		
352.5891.037	12/12 Crédit d'étude avant-projet chauffage à distance à plaquettes	0.00	0.00	0.00	-38'714.75
352.5892.037	36/13 Crédit d'étude CAD-bois	68'363.60	0.00	0.00	65'294.35
<b>354</b>	<b>Bâtiments scolaires</b>	<b>91'420.63</b>	<b>160'464.04</b>	<b>0.00</b>	<b>890'760.91</b>
				<b>-118'058.00</b>	<b>-989'330.90</b>
354.5030.020	56/05 Les Vassaux - achat parcelles 6 + 7 et PPA	202.30	74'380.00	-70'255.00	-70'255.00
354.5030.033	37/09 + 48/10 Construction agrandissement école primaire	83'453.83	46'985.13	-38'345.00	-35'379.85
354.5030.060	21/12 + 48/14 Ecole - extension salle des maîtres	5'464.50	29'640.91	0.00	14'276.41
354.5030.077	Ecole primaire - sécurisation + remplacement luminaires	1'500.00	0.00	0.00	4'284.70
354.5060.038	49/10 Aménagement et équipement agrandissement école primaire	0.00	9'458.00	-9'458.00	-9'458.00
354.5890.060	21/12 Ecole - extension salle des maîtres (frais d'études)	0.00	0.00	0.00	-2'038.25
354.5890.077	Ecole primaire - sécurisation + remplacement luminaires (frais d'études)	800.00	0.00	0.00	0.00
<b>4</b>	<b>TRAVAUX</b>	<b>1'479'579.30</b>	<b>1'482'144.80</b>	<b>22'730'000.00</b>	<b>1'878'010.35</b>
				<b>-346'027.00</b>	<b>-919'281.45</b>
<b>430</b>	<b>Entretien routes et chemins</b>	<b>882'905.60</b>	<b>752'335.55</b>	<b>2'360'000.00</b>	<b>1'871'785.35</b>
				<b>-305'526.00</b>	<b>-878'780.45</b>
430.5010.001	18/99 Centre sportif - amélioration sécurité	0.00	7'508.00	-7'508.00	-7'508.00
430.5010.002	31/00 Aménagement ch. Repingonnes	0.00	43'166.00	-43'166.00	-43'166.00
430.5010.005	44/01 Giratoire Repingonnes	0.00	21'846.00	-21'846.00	-21'846.00
430.5010.006	39/01 Trottoir route de Châtaigneriaz	0.00	9'197.00	-9'197.00	-9'197.00
430.5010.007	40/01 Aménagement ch. Treille	0.00	11'600.00	-11'600.00	-11'600.00
430.5010.008	38/01 Trottoir ch. Arrenny	0.00	14'536.00	-14'536.00	-14'536.00
430.5010.009	04/02 Aménagement ch. des Pâles	0.00	6'971.00	-6'971.00	-6'971.00
430.5010.010	03/02 Aménagement ch. des Verney	0.00	39'510.00	-39'510.00	-39'510.00
430.5010.011	24/03 Prolongation ch. du Pralet	0.00	18'228.00	-18'228.00	-18'228.00
430.5010.012	29/03 Zones 30km/h	0.00	5'574.00	-5'574.00	-5'574.00
430.5010.013	30/03 Aménagement Vieux-Pressoir - ch. des Meules	0.00	8'952.00	-8'952.00	-8'952.00
430.5010.014	13/07 Chemin piétonnier route de Châtaigneriaz	0.00	16'393.00	-16'393.00	-16'393.00
430.5010.015	03/06 Création chemin des Vassaux (sans collecteurs EU + EC)	599.15	3'365.00	-13'500.00	63'907.05
430.5010.016	81/06 Réfection chemin de l'EpINETTE	0.00	10'468.00	-10'468.00	-10'468.00
430.5010.026	30/08 Réfection Grand'Rue	0.00	9'556.00	-9'556.00	-9'556.00
430.5010.032	36/09 Crédit d'étude infrastructures routières PPA En Balessert	0.00	0.00	0.00	-134'939.40
430.5010.039	17/12 Mesures d'aménagement pour les bus, lignes 811 et 813	55'646.50	52'896.75	-7'000.00	65'007.90
430.5010.040	Giratoire EpINETTE / Neyruaz + ch. piétonnier CS - village	0.00	223'500.00	0.00	0.00
430.5010.042	20/12 Création trottoir Grand'Rue, parking, pavés carrefour rte Châtaigneriaz	115'446.75	2'455.00	0.00	273'251.50
430.5010.043	60/11 Elargissement ch. des Arrenny + création trottoir	-36'729.75	11'272.00	-13'706.00	-236'765.20
430.5010.044	50/10 Réfection route du Jura + trottoir + piste cyclable	0.00	35'631.00	-35'631.00	-35'631.00
* 430.5010.048	Requalification de la RC1 - Route Suisse	0.00	0.00	400'000.00	0.00
430.5010.049	51/10 Aménagements routiers PPA En Balessert	237'645.40	83'705.25	0.00	1'157'966.70
430.5010.056	05/11 Prolongement chemin de la Treille	36'729.75	51'024.55	0.00	0.00
430.5010.058	39/14 Route des Soufflettes - trottoir + réfection revêtement	456'824.45	0.00	500'000.00	0.00
430.5010.061	19/12 Réaménagement parking du Centre sportif	0.00	0.00	0.00	0.00
430.5010.062	16/12 Réaménagement chemin piétonnier CS - Châtaigneriaz	0.00	0.00	0.00	0.00
430.5010.065	53/14 Réfection ch. d'Oche-Combe	38'652.90	0.00	0.00	0.00
430.5010.069	57/14 Mise en conformité arrêts bus + abris - Founex Ouest	-17'562.00	0.00	0.00	0.00
* 430.5010.071	Réfection ch. des Fontaines (y.c. canalisations + trottoir)	0.00	0.00	1'000'000.00	0.00

Remarques

430.5010.048 Les travaux ont été reportés en 2017 (cf. Plan d'investissements au 30.04.2015)

430.5010.071 Les travaux ont été reportés en 2016 (cf. Plan d'investissements au 30.04.2015)

		Investissements 2014		Budget 2014	Invest. 2013
		Dépenses	Recettes		
430.5010.073	35/13 Remplacement éclairage public ch. de la Marjolaine	52'997.00	52'997.00	60'000.00	0.00
* 430.5010.075	52/14 Remise en état des surfaces pavées Grand-Rue + création trottoirs	0.00	0.00	150'000.00	0.00
430.5010.076	37/14 Ch. des Bioles, récupération eaux pluviales	-972.00	0.00	0.00	972.00
430.5010.078	38/14 Mesures d'aménagement pour les transports publics, hameau Châtaigneriaz	195'091.55	0.00	0.00	0.00
430.5010.079	54/14 Création cheminement piétonnier ch. de la Treille / rte de Châtaigneriaz	496.40	0.00	0.00	0.00
430.5010.080	51/14 Création trottoir + réaménagement ch. de la Forge	-199'323.60	0.00	0.00	0.00
430.5030.039	17/12 Mesures d'aménagement pour les bus (abris)	-19'435.30	0.00	0.00	19'435.30
* 430.5030.068	Abri bus Grand-Rue 27 + 32	0.00	0.00	150'000.00	0.00
* 430.5030.072	Abri vélos sécurisés	0.00	0.00	100'000.00	0.00
430.5060.022	70/05 Aspirateur hydro 1200 + saleuse	0.00	3'338.00	-3'338.00	-3'338.00
430.5060.034	40/09 Remplacement camion Mercedes	0.00	5'846.00	-5'846.00	-5'846.00
430.5620.057	26/13 Plan d'investissement régional - infrastructures routières, mobilité douce	0.00	0.00	0.00	-5'000.00
430.5810.044	50/10 Réfection route du Jura (indemnités d'expropriation)	0.00	2'800.00	0.00	-2'800.00
430.5890.040	Giratoire Epinette / Neyruaz + ch. piétonnier CS - village (frais d'études)	22'160.00	0.00	0.00	0.00
430.5890.048	56/14 Requalification de la RC1 - Route Suisse (frais d'études)	0.00	0.00	0.00	5'000.00
430.5890.058	39/14 Route des Soufflettes - trottoir + revêtement (frais d'études)	-41'477.80	0.00	0.00	31'477.80
430.5890.065	53/14 Réfection chemin d'Oche-Combe (frais d'études)	-20'583.80	0.00	0.00	20'583.80
430.5890.071	Réfection ch. des Fontaines (frais d'études)	0.00	0.00	0.00	3'227.45
430.5890.072	Abri vélos sécurisés (frais d'études)	6'700.00	0.00	0.00	0.00
<b>440</b>	<b>Cimetière</b>	<b>5'400.00</b>	<b>0.00</b>	<b>450'000.00</b>	<b>0.00</b>
				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
* 440.5010.063	Réaménagement du cimetière	0.00	0.00	450'000.00	0.00
440.5890.063	Réaménagement du cimetière (frais d'études)	5'400.00	0.00	0.00	0.00
<b>441</b>	<b>Espaces verts (sans terrains de sport)</b>	<b>503'117.20</b>	<b>620'000.00</b>	<b>800'000.00</b>	<b>4'320.00</b>
				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
441.5010.070	46/14 Aménagements extérieurs auberge	507'437.20	620'000.00	0.00	0.00
* 441.5030.066	Création refuge	0.00	0.00	800'000.00	0.00
441.5890.070	46/14 Aménagement extérieur auberge (frais d'études)	-4'320.00	0.00	0.00	4'320.00
<b>452</b>	<b>Collecte et traitement des déchets urbains communaux, frais financiers</b>	<b>0.00</b>	<b>38'632.00</b>	<b>500'000.00</b>	<b>0.00</b>
				<b>-38'632.00</b>	<b>-38'632.00</b>
452.5010.003	14/02 Construction déchetterie	0.00	27'000.00	-27'000.00	-27'000.00
452.5030.029	41/09 Construction couvert DSM + aménagements déchetterie	0.00	11'632.00	-11'632.00	-11'632.00
* 452.5620.067	Agrandissement compostière EICTS	0.00	0.00	500'000.00	0.00
452.5890.067	Agrandissement compostière EICTS (frais d'études)	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>460</b>	<b>Réseau d'égouts</b>	<b>88'156.50</b>	<b>71'177.25</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
				<b>-1'869.00</b>	<b>-1'869.00</b>
460.5010.015	03/06 Création chemin des Vassaux (collecteurs EU + EC)	0.00	1'869.00	-1'869.00	-1'869.00
460.5010.056	05/11 Prolongement chemin de la Treille (canalisations)	0.00	6'771.25	0.00	0.00
460.5010.058	39/14 Route des Soufflettes - canalisations	25'619.50	0.00	0.00	0.00
460.5010.076	37/14 Ch. des Bioles, récupération eaux pluviales	62'537.00	62'537.00	0.00	0.00
<b>461</b>	<b>Station d'épuration Founex/Céligny</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>120'000.00</b>	<b>1'905.00</b>
				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
* 461.5010.064	Démolition STEP	0.00	0.00	120'000.00	0.00
461.5890.064	Démolition STEP (frais d'études)	0.00	0.00	0.00	1'905.00

Remarques

430.5010.075 Les travaux commenceront en 2015

430.5030.068 Les travaux ont été reporté en 2016 (cf. Plan d'investissements au 30.04.2015)

430.5030.072 Les travaux ont été reporté en 2018 (cf. Plan d'investissements au 30.04.2015)

440.5010.063 Les travaux ont été reportés en 2016 (cf. Plan d'investissements au 30.04.2015)

441.5030.066 Les travaux ont été reportés en 2017 (cf. Plan d'investissements au 30.04.2015)

452.5620.067 CTS s'engage a prendre en charge tous les frais liés à la construction, selon convention du 30.06.2014

461.5010.064 Les travaux ont été reportés en 2016 (cf. Plan d'investissements au 30.04.2015)

		Investissements 2014		Budget 2014	Invest. 2013
		Dépenses	Recettes		
<b>470</b>	<b>Cours d'eau, rives et ports</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>18'500'000.00</b>	<b>0.00</b>
				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
* 470.5190.513	Création espace détente (bord du lac)	0.00	0.00	18'500'000.00	0.00
<b>8</b>	<b>SERVICES INDUSTRIELS</b>	<b>107'114.00</b>	<b>0.00</b>	<b>3'000'000.00</b>	<b>0.00</b>
				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>840</b>	<b>Chauffage à distance</b>	<b>107'114.00</b>	<b>0.00</b>	<b>3'000'000.00</b>	<b>0.00</b>
				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
* 840.5040.037	Chauffage à distance (construction)	0.00	0.00	3'000'000.00	0.00
840.5890.037	55/14 Crédit d'étude projet définitif CAD-bois	107'114.00	0.00	0.00	0.00

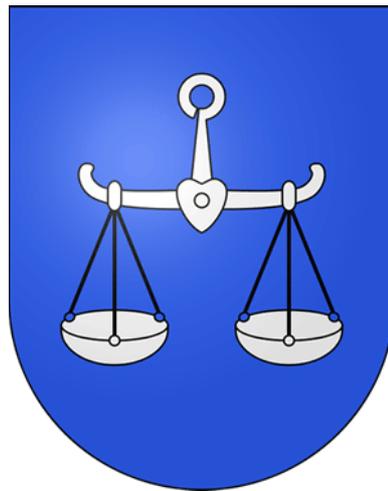
Remarques

470.5190.513 L'acquisition d'une parcelle au bord du lac en vue de la création d'un espace détente n'a pas pu être réalisée

840.5040.037 Les travaux ont été reporté en 2016 (cf. Plan d'investissements au 30.04.2015)

		Investissements 2014		Budget 2014	Invest. 2013
		Dépenses	Recettes		
1	ADMINISTRATION GENERALE	388'588.05	25'827.55	510'000.00 -110'000.00	196'470.60 -185'647.55
2	FINANCES	0.00	0.00	350'000.00 0.00	39'980.00 -39'915.80
3	DOMAINES ET BATIMENTS	8'421'794.36	1'750'899.08	8'470'000.00 -483'565.00	8'415'580.72 -1'241'343.45
4	TRAVAUX	1'479'579.30	1'482'144.80	22'730'000.00 -346'027.00	1'878'010.35 -919'281.45
8	SERVICES INDUSTRIELS	107'114.00	0.00	3'000'000.00 0.00	0.00 0.00
	Totaux	10'397'075.71	3'258'871.43	35'060'000.00 -939'592.00	10'530'041.67 -2'386'188.25

# Commune de Founex



**Bilan comparatif au 31.12.2014**

**Edition du 12 mai 2015**

**Commune de Founex**  
**Bilan comparatif au 31.12.2014**

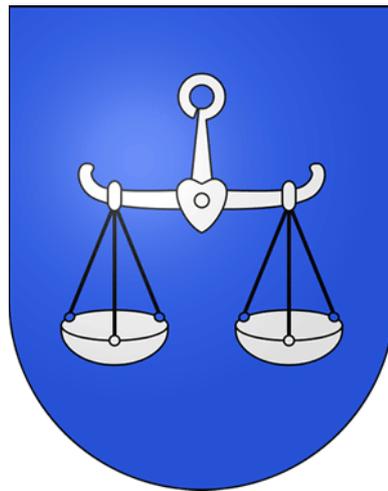
		Bilan 2014	Bilan 2013	Différence
<b>91</b>	<b>ACTIF</b>	<b>47'017'181.32</b>	<b>43'683'202.00</b>	<b>3'333'979.32</b>
<b>910</b>	<b>DISPONIBILITES</b>	<b>3'163'173.98</b>	<b>6'422'961.19</b>	<b>-3'259'787.21</b>
<b>9100</b>	<b>Caisses</b>	<b>2'525.95</b>	<b>6'913.05</b>	<b>-4'387.10</b>
9100.001	Caisse principale	2'525.95	6'913.05	-4'387.10
<b>9101</b>	<b>Comptes de chèques postaux</b>	<b>20'859.99</b>	<b>177'056.84</b>	<b>-156'196.85</b>
9101.001	CCP 12-6460-1	20'859.99	177'056.84	-156'196.85
<b>9102</b>	<b>Banques</b>	<b>3'139'788.04</b>	<b>6'238'991.30</b>	<b>-3'099'203.26</b>
9102.001	BCV c/c no. R 0922.22.41	1'860.35	19'662.75	-17'802.40
9102.002	UBS c/c no. 228-512854.B1R	2'971'935.23	5'839'570.45	-2'867'635.22
9102.010	UBS Nyon - épargne M1C - feu Vulliez	102'965.75	102'901.45	64.30
9102.035	UBS c/c no. 228-512854.03H - loyers immeubles	63'026.71	276'856.65	-213'829.94
<b>911</b>	<b>DEBITEURS ET COMPTES COURANTS</b>	<b>10'079'064.64</b>	<b>11'188'855.21</b>	<b>-1'109'790.57</b>
<b>9111</b>	<b>Comptes courants débiteurs</b>	<b>14'363.43</b>	<b>8'609.85</b>	<b>5'753.58</b>
9111.015	AFC Berne - impôt anticipé à récupérer	2'554.48	0.00	2'554.48
9111.035	Comptoir immobilier - gestion immeubles	5'808.95	8'209.85	-2'400.90
9111.041	Caisse AVS - allocations familiales à récupérer	6'000.00	400.00	5'600.00
<b>9112</b>	<b>Impôts à encaisser</b>	<b>8'383'163.32</b>	<b>9'782'978.24</b>	<b>-1'399'814.92</b>
9112.001	ACI - arriéré personnes physiques	5'006'704.74	5'341'637.31	-334'932.57
9112.002	ACI - arriéré personnes morales	155'550.45	39'626.26	115'924.19
9112.003	ACI - impôt anticipé supputé à récupérer	2'847'496.59	3'069'815.68	-222'319.09
9112.004	ACI - arriéré impôt source	142'661.57	1'186'642.74	-1'043'981.17
9112.099	ACI - soldes bouclément annuel	230'749.97	145'256.25	85'493.72
<b>9115</b>	<b>Autres débiteurs</b>	<b>1'677'080.87</b>	<b>1'396'160.07</b>	<b>280'920.80</b>
9115.011	Charges à refacturer - autres	50.70	0.00	50.70
9115.040	Débiteurs (compte collectif)	1'649'070.65	1'364'432.06	284'638.59
9115.042	Charges à refacturer - permis de construire + d'habiter	27'959.52	31'728.01	-3'768.49
<b>9119</b>	<b>Autres créances</b>	<b>4'457.02</b>	<b>1'107.05</b>	<b>3'349.97</b>
9119.004	Avances à des fournisseurs	957.02	1'107.05	-150.03
9119.040	Avances sur salaires + indemnités	3'500.00	0.00	3'500.00
<b>912</b>	<b>PATRIMOINE FINANCIER</b>	<b>20'736'779.84</b>	<b>13'963'133.60</b>	<b>6'773'646.24</b>
<b>9120</b>	<b>Titres et placements (PF)</b>	<b>137'009.70</b>	<b>126'270.70</b>	<b>10'739.00</b>
9120.003	Schweizer Zucker AG actions nominatives (623.401)	434.00	588.00	-154.00
9120.004	BCV actions nominatives (1.525.171)	135'828.00	122'598.00	13'230.00
9120.007	Postfinance compte e-deposito	747.55	1'740.20	-992.65
9120.008	BCV compte placement U 5242.61.01	0.15	1'344.20	-1'344.05
9120.009	UBS compte placement 512854.M2L	0.00	0.30	-0.30
<b>9123</b>	<b>Terrains et bâtiments (PF)</b>	<b>20'485'229.74</b>	<b>13'667'434.65</b>	<b>6'817'795.09</b>
9123.001	Parcelle n° 38 Founex (succ. Rossier)	1.00	1.00	0.00
9123.002	Parcelle n° 136 Founex	1.00	1.00	0.00
9123.999	Investissements du patrimoine financier à amortir	20'485'227.74	13'667'432.65	6'817'795.09
<b>9129</b>	<b>Autres biens (PF)</b>	<b>114'540.40</b>	<b>169'428.25</b>	<b>-54'887.85</b>
9129.001	Stock mazout	87'410.40	137'461.00	-50'050.60
9129.002	Stock cartons de loto	17'196.35	18'956.40	-1'760.05
9129.003	Stock vins (salle de spectacles)	2'686.00	2'181.00	505.00
9129.045	Stock sacs à ordures taxés	7'247.65	10'829.85	-3'582.20

		Bilan 2014	Bilan 2013	Différence
<b>913</b>	<b>ACTIFS TRANSITOIRES</b>	<b>1'021'315.25</b>	<b>632'007.50</b>	<b>389'307.75</b>
<b>9139</b>	<b>Actifs transitoires</b>	<b>1'021'315.25</b>	<b>632'007.50</b>	<b>389'307.75</b>
9139.001	Charges payées d'avance	39'157.75	40'967.50	-1'809.75
9139.002	Produits à recevoir	981'122.50	591'040.00	390'082.50
9139.003	Encaissements par cartes de crédit à recevoir	1'035.00	0.00	1'035.00
<b>914</b>	<b>PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>	<b>11'230'759.13</b>	<b>11'073'925.94</b>	<b>156'833.19</b>
<b>9141</b>	<b>Ouvrages de génie civil et d'assainissement à amortir (PA)</b>	<b>5'827'137.31</b>	<b>5'403'499.41</b>	<b>423'637.90</b>
9141.999	Ouvrages de génie civil et d'assainissement à amortir	5'827'137.31	5'403'499.41	423'637.90
<b>9143</b>	<b>Bâtiments et constructions à amortir (PA)</b>	<b>5'213'028.61</b>	<b>5'461'191.32</b>	<b>-248'162.71</b>
9143.999	Bâtiments et constructions à amortir	5'213'028.61	5'461'191.32	-248'162.71
<b>9146</b>	<b>Mobilier, machines et véhicules à amortir (PA)</b>	<b>190'593.21</b>	<b>209'235.21</b>	<b>-18'642.00</b>
9146.999	Mobilier, machines et véhicules à amortir	190'593.21	209'235.21	-18'642.00
<b>915</b>	<b>PRETS ET CAPITAUX DE DOTATIONS</b>	<b>315.60</b>	<b>315.60</b>	<b>0.00</b>
<b>9153</b>	<b>Titres et papiers valeur (PA)</b>	<b>315.60</b>	<b>315.60</b>	<b>0.00</b>
9153.002	CGN actions nominatives (920.651)	100.00	100.00	0.00
9153.003	Télé Leysin - Col des Mosses - La Lécherette SA actions nominatives (13.435.7	4.60	4.60	0.00
9153.005	Caisse Raiffeisen - parts sociales	200.00	200.00	0.00
9153.006	Glacier 3000 SA actions nominatives	1.00	1.00	0.00
9153.007	Télé-Dôle SA actions nominatives	1.00	1.00	0.00
9153.008	Logacop part.nom. (203.735)	1.00	1.00	0.00
9153.009	Maison de Retraite Cercle Coppet part.nom. (206.320)	1.00	1.00	0.00
9153.011	SI ARSCO SA actions nominatives (266.355)	1.00	1.00	0.00
9153.012	SA p/traitement des déchets de La Côte actions nominatives	1.00	1.00	0.00
9153.013	Coopérative vaudoise de cautionnement part.nom. (406.730)	1.00	1.00	0.00
9153.014	Cridec actions nominatives	1.00	1.00	0.00
9153.015	Hangar à Plaquettes Mollard Parelliat/Main de Gingins	1.00	1.00	0.00
9153.016	Caveau Vignerons parts sociales	1.00	1.00	0.00
9153.017	Centre historique de l'agriculture parts sociales	1.00	1.00	0.00
<b>917</b>	<b>AUTRES DEPENSES A AMORTIR</b>	<b>479'640.45</b>	<b>316'064.45</b>	<b>163'576.00</b>
<b>9170</b>	<b>Indemnités d'expropriation et autres dépenses à amortir (PA)</b>	<b>479'640.45</b>	<b>316'064.45</b>	<b>163'576.00</b>
9170.581	Indemnités d'expropriation à amortir	22'405.10	25'205.10	-2'800.00
9170.589	Frais d'études pour préavis à voter	391'941.00	225'565.00	166'376.00
9170.999	Crédit d'études à amortir	65'294.35	65'294.35	0.00
<b>918</b>	<b>AVANCES AUX FINANCEMENTS SPECIAUX</b>	<b>306'132.43</b>	<b>85'938.51</b>	<b>220'193.92</b>
<b>9180</b>	<b>Avances aux financements spéciaux</b>	<b>306'132.43</b>	<b>85'938.51</b>	<b>220'193.92</b>
9180.045	Avances pour la gestion des déchets urbains (chapitre 45)	306'132.43	85'938.51	220'193.92

Commune de Founex  
Bilan comparatif au 31.12.2014

		Bilan 2014	Bilan 2013	Différence
<b>92</b>	<b>PASSIF</b>	<b>46'919'765.80</b>	<b>43'683'202.00</b>	<b>3'236'563.80</b>
<b>920</b>	<b>ENGAGEMENTS COURANTS</b>	<b>1'051'396.07</b>	<b>746'061.95</b>	<b>305'334.12</b>
<b>9200</b>	<b>Créanciers</b>	<b>1'012'426.07</b>	<b>710'981.95</b>	<b>301'444.12</b>
9200.001	Créanciers + factures dues	977'922.62	534'003.25	443'919.37
9200.002	Indemnités + frais à payer	5'259.50	24'273.60	-19'014.10
9200.003	Retenues de garantie - constructions	22'985.00	148'291.25	-125'306.25
9200.040	Salaires nets à payer	6'258.95	4'413.85	1'845.10
<b>9206</b>	<b>Comptes courants créanciers</b>	<b>37'300.00</b>	<b>35'080.00</b>	<b>2'220.00</b>
9206.100	SIED - dépôts cartes accès déchetterie	37'300.00	35'080.00	2'220.00
<b>9209</b>	<b>Autres engagements courants</b>	<b>1'670.00</b>	<b>0.00</b>	<b>1'670.00</b>
9209.046	Avances travaux EC-EU + drains (permis de construire)	1'670.00	0.00	1'670.00
<b>922</b>	<b>EMPRUNTS A MOYEN ET LONG TERME</b>	<b>12'000'000.00</b>	<b>5'000'000.00</b>	<b>7'000'000.00</b>
<b>9221</b>	<b>Emprunts par obligation simple</b>	<b>12'000'000.00</b>	<b>5'000'000.00</b>	<b>7'000'000.00</b>
9221.021	Fonds de compensation AVS 2012008000214 15.10.2013-16.10.2023	5'000'000.00	5'000'000.00	0.00
9221.022	Fonds de compensation AVS 20140901002007 10.09.2014 - 10.09.2024	2'000'000.00	0.00	2'000'000.00
9221.041	SUVA 40001281 15.09.2014 - 13.09.2024	5'000'000.00	0.00	5'000'000.00
<b>923</b>	<b>ENGAGEMENTS ENVERS DES FONDS SPECIAUX</b>	<b>104'465.20</b>	<b>104'400.90</b>	<b>64.30</b>
<b>9233</b>	<b>Fonds et fondations</b>	<b>104'465.20</b>	<b>104'400.90</b>	<b>64.30</b>
9233.001	Leg feu Vulliez	104'465.20	104'400.90	64.30
<b>925</b>	<b>PASSIFS TRANSITOIRES</b>	<b>173'297.70</b>	<b>135'966.75</b>	<b>37'330.95</b>
<b>9259</b>	<b>Passifs transitoires</b>	<b>173'297.70</b>	<b>135'966.75</b>	<b>37'330.95</b>
9259.001	Charges à payer	172'654.70	135'966.75	36'687.95
9259.002	Produits reçus d'avance	643.00	0.00	643.00
<b>928</b>	<b>FONDS DE RESERVE ET FINANCEMENTS SPECIAUX</b>	<b>22'948'472.79</b>	<b>27'054'638.36</b>	<b>-4'106'165.57</b>
<b>9280</b>	<b>Fonds alimentés par des recettes affectées</b>	<b>3'299'552.24</b>	<b>3'013'117.59</b>	<b>286'434.65</b>
9280.010	Réserve pour épuration (taxes encaissées)	3'047'849.24	2'845'197.74	202'651.50
9280.011	Réserve pour épuration (taxes facturées)	251'703.00	146'386.95	105'316.05
9280.016	Réserve pour abris PC (contributions de remplacement encaissées)	0.00	21'532.90	-21'532.90
<b>9281</b>	<b>Fonds de renouvellement et de rénovation</b>	<b>6'060'902.05</b>	<b>6'478'915.36</b>	<b>-418'013.31</b>
9281.002	Fonds de renouvellement véhicules, machines et matériel	425'434.38	338'339.38	87'095.00
9281.003	Fonds de rénovation - domaines + bâtiments (3)	2'723'497.63	2'535'771.94	187'725.69
9281.004	Fonds de rénovation - travaux (4)	2'911'970.04	3'604'804.04	-692'834.00
<b>9282</b>	<b>Fonds de réserve</b>	<b>13'588'018.50</b>	<b>17'562'605.41</b>	<b>-3'974'586.91</b>
9282.001	Provision pour débiteurs douteux	1'081'789.00	1'101'975.00	-20'186.00
9282.002	Provision pour réévaluation facture sociale	470'000.00	3'917'760.00	-3'447'760.00
9282.003	Fonds de réserve pour constructions futures + autres investissements	7'089'843.00	7'499'483.91	-409'640.91
9282.004	Fonds de réserve bloqué (crédits d'investissement votés)	1'204'106.00	1'232'000.00	-27'894.00
9282.005	Fonds de réserve pour ristourne d'impôts	3'657'000.00	3'657'000.00	0.00
9282.010	Fonds de réserve générale	85'280.50	154'386.50	-69'106.00
<b>929</b>	<b>CAPITAL</b>	<b>10'642'134.04</b>	<b>10'642'134.04</b>	<b>0.00</b>
<b>9290</b>	<b>Capital</b>	<b>10'642'134.04</b>	<b>10'642'134.04</b>	<b>0.00</b>
9290.001	Capital	10'642'134.04	10'642'134.04	0.00
	<b>Perte / Profit</b>	<b>97'415.52</b>	<b>0.00</b>	

# Commune de Founex



**Inventaire des titres au 31.12.2014**

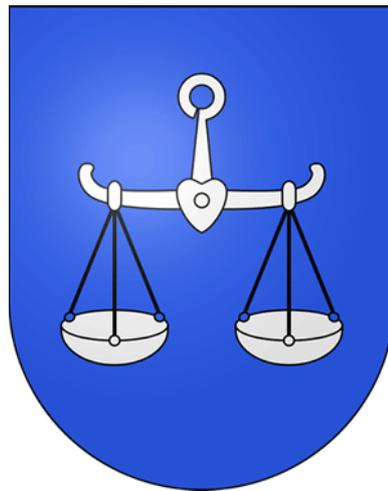
**Edition du 11 mai 2015**

## Commune de Founex

## Inventaire des titres au 31.12.2014

	Lieu dépôt	Valeur nominale	Valeur amortie	Valeur au bilan	Valeur vénale
<b>Titres et placements (PF)</b>		<b>3'407.70</b>	<b>-133'602.00</b>	<b>137'009.70</b>	<b>137'009.70</b>
14 Schweizer Zucker AG actions nominatives (623.401)		140.00	-294.00	434.00	434.00
252 BCV actions nominatives (1.525.171)		2'520.00	-133'308.00	135'828.00	135'828.00
1 Postfinance compte e-deposito		747.55	0.00	747.55	747.55
1 BCV compte placement U 5242.61.01		0.15	0.00	0.15	0.15
<b>Titres et papiers valeur (PA)</b>		<b>155'292.00</b>	<b>154'976.40</b>	<b>315.60</b>	<b>315.60</b>
20 CGN actions nominatives (920.651)		500.00	400.00	100.00	100.00
92 Télé Leysin - Col des Mosses - La Lécherette SA actions nomi		92.00	87.40	4.60	4.60
1 Caisse Raiffeisen - parts sociales		200.00	0.00	200.00	200.00
2 Glacier 3000 SA actions nominatives		1'000.00	999.00	1.00	1.00
609 Télé-Dôle SA actions nominatives		60'900.00	60'899.00	1.00	1.00
66 Logacop part.nom. (203.735)		6'600.00	6'599.00	1.00	1.00
1 Maison de Retraite Cercle Coppet part.nom. (206.320)		3'000.00	2'999.00	1.00	1.00
194 SI ARSCO SA actions nominatives (266.355)		19'400.00	19'399.00	1.00	1.00
497 SA p/traitement des déchets de La Côte actions nominatives		49'700.00	49'699.00	1.00	1.00
1 Coopérative vaudoise de cautionnement part.nom. (406.730)		100.00	99.00	1.00	1.00
3 Cridec actions nominatives		3'000.00	2'999.00	1.00	1.00
1 Hangar à Plaquettes Mollard Parelliat/Main de Gingins		10'000.00	9'999.00	1.00	1.00
5 Caveau Vignerons parts sociales		500.00	499.00	1.00	1.00
3 Centre historique de l'agriculture parts sociales		300.00	299.00	1.00	1.00
<b>Totaux</b>		<b>158'699.70</b>	<b>21'374.40</b>	<b>137'325.30</b>	<b>137'325.30</b>

# Commune de Founex



**Investissements du patrimoine financier amortissables au 31.12.2014**

**Edition du 11 mai 2015**

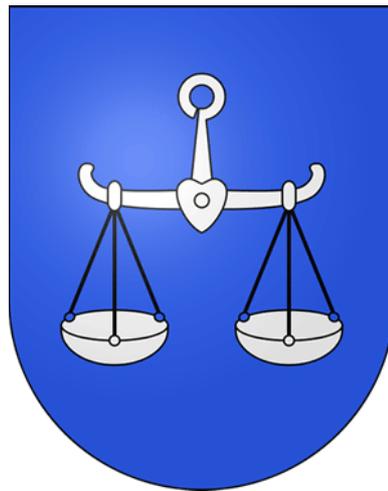
Commune de Founex  
Investissements du patrimoine financier amortissables au 31.12.2014

Compte	Désignation	Crédit accordé	Dépenses au 31.12.2014	Participations de tiers	Autres remb.
310.5190.506	Zone d'activité "Balessert Est" (parcelle 511)	0.00	51'871.20	0.00	0.00
350.5130.501	10/07 Repingonnes 2 - cabinet médical	211'000.00	214'222.10	0.00	0.00
350.5130.503	14/07 Réfection bâtiment épicerie	40'000.00	42'010.05	0.00	0.00
350.5130.504	30/00 Parking ancien collège (Repingonnes 2)	157'000.00	89'123.28	0.00	0.00
350.5130.507	28/13 Construction immeubles parcelle 92	14'470'928.00	13'065'985.61	0.00	0.00
350.5130.508	57/11 Rénovation Auberge communale / 38/09 + 53/10 Crédits d'étude	3'070'000.00	2'938'341.04	0.00	0.00
350.5130.512	63/11 Construction immeubles parcelle 389	10'430'000.00	9'235'758.40	0.00	0.00
350.5160.508	09/12 Mobilier + équipements auberge	106'935.00	104'726.10	0.00	0.00
	Totaux	28'485'863.00	25'742'037.78	0.00	0.00

Subventions	Reprise des amortissements	Reprise des réserves	Amortissement budget 2014	Amortissement suppl. 2014	Transfert patr. financier 2014	Solde à amortir	No préavis	Montant préavis
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	51'871.20		0.00
0.00	42'845.00	0.00	8'569.00	0.00	0.00	162'808.10	10/07	211'000.00
0.00	25'206.00	0.00	4'201.00	0.00	0.00	12'603.05	14/07	40'000.00
0.00	44'562.00	0.00	7'427.00	0.00	0.00	37'134.28	30/00	157'000.00
0.00	0.00	1'000'000.00	0.00	0.00	0.00	12'065'985.61	28/13	14'470'928.00
0.00	0.00	2'700'000.00	0.00	238'341.04	0.00	0.00	57/11	2'800'000.00
							38/09	135'500.00
							53/10	134'500.00
0.00	0.00	1'000'000.00	164'715.00	0.00	0.00	8'071'043.40	63/11	10'430'000.00
0.00	10'472.00	0.00	10'472.00	0.00	0.00	83'782.10	09/12	106'935.00
0.00	123'085.00	4'700'000.00	195'384.00	238'341.04	0.00	20'485'227.74		



# Commune de Founex



**Investissements du patrimoine administratif obligatoirement amortissables au 31.12.2014**

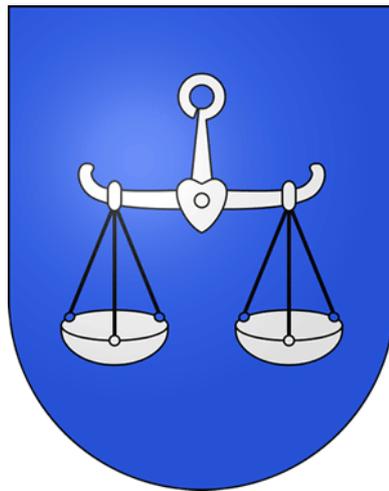
**Edition du 11 mai 2015**

Compte	Désignation	Crédit accordé	Dépenses au 31.12.2014	Participations de tiers	Autres remb.
170.5010.074	45/14 Centre sportif - réfection courts de tennis	441'000.00	351'030.50	0.00	0.00
170.5890.050	Centre sportif - terrains synthétiques (frais d'études)	131'000.00	82'281.45	0.00	0.00
350.5030.018	51/01 Agrandissement Centre sportif	2'281'028.00	2'404'891.35	0.00	0.00
350.5030.021	07/06 Création 6e court de tennis + implantation 4 nouveaux garages	273'000.00	309'405.60	0.00	0.00
350.5030.023	11/07 Centre sportif - rénovation salle sociétés + cellule congélation	68'000.00	91'371.00	0.00	0.00
350.5890.047	Centre sportif - véranda restaurant (frais d'études)	0.00	56'980.00	0.00	0.00
351.5030.017	10/98 Transformation maison de commune	1'148'709.00	1'257'558.40	0.00	0.00
352.5892.037	36/13 Crédit d'étude CAD-bois	170'000.00	133'657.95	0.00	0.00
354.5030.020	56/05 Les Vassaux - achat parcelles 6 + 7 et PPA	2'890'000.00	2'716'203.60	567'273.15	0.00
354.5030.033	37/09 + 48/10 Construction agrandissement école primaire	4'371'000.00	4'287'651.08	0.00	0.00
354.5030.077	Ecole primaire - sécurisation + remplacement luminaires	0.00	5'784.70	0.00	0.00
354.5060.038	49/10 Aménagement et équipement agrandissement école primaire	200'000.00	187'762.30	0.00	0.00
354.5890.077	Ecole primaire - sécurisation + remplacement luminaires (frais d'études)	0.00	800.00	0.00	0.00
430.5010.001	18/99 Centre sportif - amélioration sécurité	136'200.00	150'158.25	0.00	0.00
430.5010.002	31/00 Aménagement ch. Repingonnes	1'390'000.00	1'294'960.80	0.00	0.00
430.5010.005	44/01 Giratoire Repingonnes	627'000.00	655'375.25	0.00	0.00
430.5010.006	39/01 Trottoir route de Châtaigneriaz	213'000.00	183'922.60	550.00	0.00
430.5010.007	40/01 Aménagement ch. Treille	230'000.00	231'987.20	0.00	0.00
430.5010.008	38/01 Trottoir ch. Arrenny	346'000.00	290'715.25	0.00	0.00
430.5010.009	04/02 Aménagement ch. des Pâles	179'000.00	139'401.85	0.00	0.00
430.5010.010	03/02 Aménagement ch. des Verney	806'000.00	790'181.35	0.00	0.00
430.5010.011	24/03 Prolongation ch. du Pralet	407'500.00	444'558.95	110'869.75	0.00
430.5010.012	29/03 Zones 30km/h	105'000.00	111'469.65	0.00	0.00
430.5010.013	30/03 Aménagement Vieux-Pressoir - ch. des Meules	205'000.00	179'036.15	0.00	0.00
430.5010.014	13/07 Chemin piétonnier route de Châtaigneriaz	529'000.00	491'766.00	0.00	0.00
430.5010.015	03/06 Création chemin des Vassaux (sans collecteurs EU + EC)	405'000.00	435'893.30	334'941.00	0.00
430.5010.016	81/06 Réfection chemin de l'Epinette	343'000.00	314'035.45	0.00	0.00
430.5010.026	30/08 Réfection Grand'Rue	134'000.00	95'558.10	0.00	0.00
430.5010.039	17/12 Mesures d'aménagement pour les bus, lignes 811 et 813	134'000.00	121'644.20	0.00	0.00
430.5010.040	Giratoire Epinette / Neyruaz + ch. piétonnier CS - village	0.00	0.00	223'500.00	0.00
430.5010.042	20/12 Création trottoir Grand'Rue, parking, pavés carrefour rte Châtaine	692'000.00	580'698.25	2'455.00	0.00
430.5010.043	60/11 Elargissement ch. des Arrenny + création trottoir	670'000.00	598'433.70	223'500.00	0.00
430.5010.044	50/10 Réfection route du Jura + trottoir + piste cyclable	1'327'854.00	1'070'240.82	1'300.00	0.00
430.5010.049	51/10 Aménagements routiers PPA En Balessert	462'000.00	2'292'771.35	1'866'499.45	0.00
430.5010.056	05/11 Prolongement chemin de la Treille	126'900.00	102'049.10	51'024.55	0.00
430.5010.058	39/14 Route des Soufflettes - trottoir + réfection revêtement	823'000.00	456'824.45	0.00	0.00
430.5010.065	53/14 Réfection ch. d'Oche-Combe	665'000.00	38'652.90	0.00	0.00
430.5010.069	57/14 Mise en conformité arrêts bus + abris - Founex Ouest	164'000.00	-17'562.00	0.00	0.00
430.5010.075	52/14 Remise en état des surfaces pavées Grand-Rue + création trottoirs	506'000.00	0.00	0.00	0.00
430.5010.078	38/14 Mesures d'aménagement pour les transports publics, hameau Châ	275'000.00	195'091.55	0.00	0.00
430.5010.079	54/14 Création cheminement piétonnier ch. de la Treille / rte de Châtaine	119'000.00	496.40	0.00	0.00
430.5010.080	51/14 Création trottoir + réaménagement ch. de la Forge	409'000.00	-199'323.60	0.00	0.00
430.5010.086	58/14 Voie prioritaire bus Gex-Divonne-C	807'600.00	0.00	0.00	0.00
430.5060.022	70/05 Aspirateur hydro 1200 + saleuse	33'500.00	33'376.40	0.00	0.00
430.5060.034	40/09 Remplacement camion Mercedes	87'965.00	91'192.69	3'500.00	0.00
430.5810.044	50/10 Réfection route du Jura (indemnités d'expropriation)	9'146.00	28'005.10	0.00	0.00
430.5890.040	Giratoire Epinette / Neyruaz + ch. piétonnier CS - village (frais d'études)	137'000.00	52'433.05	0.00	0.00
430.5890.048	56/14 Requalification de la RC1 - Route Suisse (frais d'études)	69'110.00	6'005.85	0.00	0.00
430.5890.052	Réfection chemin de la Combe (frais d'études)	0.00	730.60	0.00	0.00
430.5890.071	Réfection ch. des Fontaines (frais d'études)	94'000.00	3'227.45	0.00	0.00
430.5890.072	Abris vélos sécurisés (frais d'études)	0.00	6'700.00	0.00	0.00
440.5890.063	Réaménagement du cimetière (frais d'études)	0.00	5'400.00	0.00	0.00
441.5010.070	46/14 Aménagements extérieurs auberge	972'000.00	507'437.20	120'000.00	0.00
452.5010.003	14/02 Construction déchetterie	430'694.00	540'013.45	0.00	0.00
452.5030.029	41/09 Construction couvert DSM + aménagements déchetterie	187'600.00	387'518.19	174'487.57	0.00
460.5010.015	03/06 Création chemin des Vassaux (collecteurs EU + EC)	95'000.00	105'569.80	49'500.00	0.00
460.5010.056	05/11 Prolongement chemin de la Treille (canalisations)	0.00	13'542.50	6'771.25	0.00
460.5010.058	39/14 Route des Soufflettes - canalisations	0.00	25'619.50	0.00	0.00
461.5890.064	Démolition STEP (frais d'études)	0.00	1'905.00	0.00	0.00
840.5890.037	55/14 Crédit d'étude projet définitif CAD-bois	380'000.00	107'114.00	0.00	0.00
	Totaux	27'706'806.00	24'850'205.98	3'736'171.72	0.00

Subventions	Reprise des amortissements	Reprise des réserves	Amortissement budget 2014	Amortissement suppl. 2014	Transfert patr. financier 2014	Solde à amortir	No préavis	Montant préavis
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	351'030.50	45/14	441'000.00
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	82'281.45		131'000.00
0.00	881'799.23	0.00	80'164.00	0.00	0.00	1'442'928.12	51/01	2'281'028.00
57'000.00	50'065.00	0.00	10'013.00	0.00	0.00	192'327.60	07/06	273'000.00
0.00	18'275.00	0.00	3'655.00	0.00	0.00	69'441.00	11/07	68'000.00
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	56'980.00		0.00
0.00	880'291.36	0.00	62'878.00	0.00	0.00	314'389.04	10/98	1'148'709.00
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	133'657.95	36/13	170'000.00
0.00	140'510.00	0.00	74'380.00	0.00	0.00	1'934'040.45	56/05	2'890'000.00
50'886.00	76'689.87	3'000'000.00	46'985.13	0.00	0.00	1'113'090.08	37/09	4'280'000.00
							48/10	91'000.00
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	5'784.70		0.00
36'000.00	19'354.93	0.00	9'458.00	0.00	0.00	122'949.37	49/10	200'000.00
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	800.00		0.00
0.00	105'111.30	0.00	7'508.00	0.00	0.00	37'538.95	18/99	136'200.00
0.00	604'318.88	0.00	43'166.00	0.00	0.00	647'475.92	31/00	1'390'000.00
0.00	262'151.04	0.00	21'846.00	0.00	0.00	371'378.21	44/01	627'000.00
0.00	110'358.78	0.00	9'197.00	0.00	0.00	63'816.82	39/01	213'000.00
0.00	139'196.16	0.00	11'600.00	0.00	0.00	81'191.04	40/01	230'000.00
0.00	174'430.58	0.00	14'536.00	0.00	0.00	101'748.67	38/01	346'000.00
0.00	76'676.45	0.00	6'971.00	0.00	0.00	55'754.40	04/02	179'000.00
0.00	434'605.34	0.00	39'510.00	0.00	0.00	316'066.01	03/02	806'000.00
0.00	164'051.84	0.00	18'228.00	0.00	0.00	151'409.36	24/03	407'500.00
0.00	55'737.93	0.00	5'574.00	0.00	0.00	50'157.72	29/03	105'000.00
0.00	71'615.62	0.00	8'952.00	0.00	0.00	98'468.53	30/03	205'000.00
0.00	98'358.00	0.00	16'393.00	0.00	0.00	377'015.00	13/07	529'000.00
0.00	0.00	0.00	3'365.00	0.00	0.00	97'587.30	03/06	405'000.00
0.00	52'340.00	0.00	10'468.00	0.00	0.00	251'227.45	81/06	343'000.00
0.00	38'224.00	0.00	9'556.00	0.00	0.00	47'778.10	30/08	134'000.00
52'896.75	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	68'747.45	17/12	134'000.00
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	-223'500.00		0.00
0.00	0.00	192'000.00	0.00	0.00	0.00	386'243.25	20/12	692'000.00
0.00	13'722.00	0.00	11'272.00	0.00	0.00	349'939.70	60/11	670'000.00
0.00	35'631.00	0.00	35'631.00	0.00	0.00	997'678.82	50/10	1'327'854.00
14'524.55	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	411'747.35	36/09 + 51/10	462'000.00
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	51'024.55	05/11	126'900.00
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	456'824.45	39/14	823'000.00
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	38'652.90	53/14	665'000.00
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	-17'562.00	57/14	164'000.00
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	52/14	506'000.00
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	195'091.55	38/14	275'000.00
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	496.40	54/14	119'000.00
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	-199'323.60	51/14	409'000.00
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	58/14	807'600.00
0.00	26'703.25	0.00	3'338.00	0.00	0.00	3'335.15	70/05	33'500.00
0.00	17'538.00	0.00	5'846.00	0.00	0.00	64'308.69	40/09	87'965.00
0.00	2'800.00	0.00	2'800.00	0.00	0.00	22'405.10	50/10	9'146.00
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	52'433.05	60/15	137'000.00
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	6'005.85	56/14	69'110.00
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	730.60		0.00
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	3'227.45	61/15	94'000.00
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	6'700.00		0.00
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	5'400.00		0.00
0.00	0.00	500'000.00	0.00	0.00	0.00	-112'562.80		972'000.00
0.00	270'002.69	0.00	27'000.00	0.00	0.00	243'010.76	14/02	430'694.00
37'107.00	23'264.00	0.00	11'632.00	0.00	0.00	141'027.62	41/09	187'600.00
0.00	5'607.00	0.00	1'869.00	0.00	0.00	48'593.80	03/06	95'000.00
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	6'771.25	05/11	0.00
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	25'619.50		0.00
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1'905.00		0.00
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	107'114.00	55/14	380'000.00
248'414.30	4'849'429.25	3'692'000.00	613'791.13	0.00	0.00	11'710'399.58		



# Commune de Founex



**Annexe au bilan I - Cautionnements et engagements de la Commune au 31.12.2014**

**Edition du 11 mai 2015**

**Commune de Founex**

**Cautionnements et engagements de la Commune au 31.12.2014**

Institutions	Engagement	Montant initial	Montant au 31.12.2014	Risque
CRETS, emprunt CIP	Cautionnement solidaire	250'000.00	25'000.00	Faible
La Clairière III, limite de crédit BCV (2'749'964)	Cautionnement solidaire	521'113.00	521'113.00	Faible
SI ARSCO SA, limite crédit Finarbit (19'000'000)	Cautionnement solidaire	3'686'000.00	3'686'000.00	Faible
SI ARSCO SA, limite de crédit BCV (19'000'000)	Cautionnement solidaire	3'686'000.00	3'686'000.00	Faible
SI ARSCO SA, limite de crédit UBS (10'000'000)	Cautionnement solidaire	1'940'000.00	1'940'000.00	Faible
TéléDôle SA, SELT LDER 417	Cautionnement solidaire	125'054.00	100'340.00	Elevé
TéléDôle SA, SELT LDER 423	Cautionnement solidaire	5'794.00	5'021.00	Elevé
CRETS, emprunt Commune de Commugny (300'000)	Co-débiteur association intercommunale	66'527.00	60'301.00	Faible
CRETS, emprunt Paroisse cath. (600'000)	Co-débiteur association intercommunale	132'347.00	77'233.00	Faible
SITSE eau potable, plafond emprunts (20'000'000)	Co-débiteur association intercommunale	4'314'101.00	3'165'809.00	Faible
SITSE épuration, plafond emprunts (50'000'000)	Co-débiteur association intercommunale	8'490'808.00	7'889'682.00	Faible
	<b>Total</b>	<b>23'217'744.00</b>	<b>21'156'499.00</b>	

**Plafonds d'endettement pour emprunts et cautionnements de la Commune au 31.12.2014**

	Montant
Plafond d'endettement brut	54'000'000.00
Cautionnements, autres garanties	27'000'000.00



## Annexe au bilan II - Inventaire du parc immobilier au 31.12.2014

No. bât.	PF/PA	Désignation	Construction n° ECA	N° parcelle	Surface (m2)	Type de bâtiment	Adresse	Année de construction	Valeur ECA 2013
001	PF	Repingonnes 2	8	11	376	Immeuble - habitations	Ch. des Repingonnes 2	1850/1972	2'508'446
			696		153	Garages	Ch. des Repingonnes 2	1974	149'333
002	PA	Atelier communal	1016		317	Local voirie	Ch. des Repingonnes 4	1987	786'480
003	PF	Villa Mandry	439	13	440	Villa Mandry	Rte de Châtaignieriaz 4	1955	
004	PA	Maison de commune	58	14	192	Maison de commune	Rte de Châtaignieriaz 2	av 1930	1'331'103
005	PF	Auberge communale	46	62	369	Auberge communale	Grand'Rue 31	1916	3'675'600
						Ancienne salle communale			
006	PF	Epicerie	54	63	224	Epicerie + habitation	Grand'Rue 29	1930	1'421'331
			324		76	Dépendance commerciale	Grand'Rue 29		
007	PF	chemin de la Poste	52a	64	106	Habitation	Ch. de la Poste 1	~1900	536'718
			52b		10	Garage			
			52b		30	Atelier (local des jeunes)			
008	PA	Abri vélos	423	92	11	Abri vélos	Rte des Soufflettes		13'538
009	PA	Déchetterie	1'013	253	19	Bâtiment	Ch. Epinette		
			1447b		24	Local de service	Ch. Epinette		
			1630			Couvert DSM	Ch. Epinette		250'113
010	PA	Centre sportif	753	411	337	Restaurant	Rte de Châtaignieriaz	1979	1'559'788
			1565		72	Local pour matériel de sport	Rte de Châtaignieriaz	2008	52'566
			979		190	Salle réunion	Rte de Châtaignieriaz	1985	570'524
			1417a		169	Vestiaires foot	Rte de Châtaignieriaz		757'527
			1417b		85	Vestiaires tennis	Rte de Châtaignieriaz		
011	PA	Cabane viticole	234	255	10	Cabane viticole	Ch. Des Goudons	1880	17'949
012	PA	Ancien local feu Chât.	315	533	17	Ancien local du feu	Ch. Sus-la-Meule 4	1934/1990	44'226
013	PA	Ecole primaire	763	557	640	Bâtiment scolaire	Rte de Châtaignieriaz 3	1980/2010	7'267'400
014	PA	Salle de spectacles	935		1224	Salle de spectacles	Rte de Châtaignieriaz 3		7'774'030
015	PF	Chapelles 6	978		258	Immeuble - Habitations	Ch. des Chapelles 6		1'544'062
016	PA	Salle de gymnastique	1030		988	Salle de gymnastique	Rte de Châtaignieriaz 3	1987	5'646'513
017	PA	Station de pompage	714	769	83	Station de pompage	Ch. de la Marjolaine		
			937		35	Station de relevage		1970	171'270
		Station de pompage	1398	841 Commugny	7227	Station de pompage	Les Pontets, Commugny	2014	915'600
018	PA	STEP	938	769	132	Station d'épuration	Route Suisse 37	1970	1'127'500
			939		163	Décanteur		1970	26'350
			1170		19	Station d'épuration			57'100
			1171		19	Station d'épuration			63'370
019	PA	Fontaine	1184			Couvert fontaine	Rue du Vieux-Collège		20'300
020	PF	Immeubles parcelle 92		92		Immeuble - Habitations		2014-2015	
021	PF	Immeubles parcelle 389	1702	389		Immeuble - Habitations	Grand'Rue 54A	2013	2'680'100
			1703			Immeuble - Habitations	Grand'Rue 54B	2013	2'611'350
			1704			Immeuble - Habitations	Grand'Rue 54C	2013	2'507'400
			1705			Parking souterrain	Grand'Rue 54	2013	1'248'975
			1706			Couvert à vélos + poubelles	Grand'Rue 54	2013	71'500

PF = patrimoine financier  
PA = patrimoine administratif

Total: 47'408'062

350 Bâtiment locatif	21'895'220
351 Bâtiment administratif / exploitation	4'824'899
352 Bâtiment mixte	13'420'543
354 Bâtiment scolaire	7'267'400



## Annexe au bilan III - Inventaire des terrains communaux au 31.12.2014

N° parcelle	Surface totale	m <sup>2</sup>	Adresse	Lieu-dit	Zone	n° ECA	Remarques	Estimation fiscale
1	899	899	Rte de Châtaigneriaz	Les Chapelles	ZUP		Cimetière	0
7	8'960	8'960		Les Vassaux	Agricole		Préavis 56/05, achat 28.07.2008	0
11	6'285	798	Ch. des Repingonnes 2	Les Vassaux	Village/ agricole		Place-jardin	1'520'000
		4'641				Champs		
		376				8	Immeuble	
		153				696	Garage	
		317	Ch. Des Repingonnes 4			1016	Local voirie	
13	1'777	1'696	Rte de Châtaigneriaz 4	Les Fancous	Villas		Place-jardin	327'000
		81				Immeuble démoli		
14	743	551	Rte de Châtaigneriaz 2		Village		Place-jardin	120'000
		192				58	Immeuble	
38	218	218	Ch. de Pacoty		Village		Place-jardin (parking)	0
59	874	874	Ch. de la Poste		Village		Pré-champ (parking)	0
62	2'391	369	Grand'Rue 31		Village	46	Immeuble (auberge)	25'000
		2'022				Place-jardin		
63	388	224	Grand'Rue 29		Village	54	Epicerie	485'000
		76				324	Immeuble	
		88				Place-jardin		
64	926	106	Ch. de la Poste 1		Village	52a	Appart/Local Jeunes+Atelier	275'000
		40				52b	Immeuble	
		780				Place-jardin		
67	1'169	1'169	Grand'Rue 29		Village		Place-jardin	175'000
78	896	896	Grand'Rue/rte Céligny	Trépelet	Zone verte		Place-jardin	0
92	5'148	5'137	Grand'Rue (gare)		Village		Prés, champs	0
		11				423	Abri vélos + route	0
135	2'719	2'719	Ch. Marjolaine	Aux Verneys	ZUP		Prés, champs	0
136	5'777	5'777	Ch. Marjolaine	Aux Verneys	ZUP		Prés, champs	0
137	1'250	1'208	Ch. Marjolaine	Aux Verneys	ZUP		Prés, champs	0
		42				Eau		
138	1'715	1'702	Ch. Marjolaine	Aux Verneys	ZUP		Prés, champs	0
		13				Eau		
231	4'113	4'113	Avenue de Bossey	Aux Verneys	Zone verte		Inculte	0
239	947	947	Avenue de Bossey	Peudex	Zone verte		Inculte	0
242	5'262	5'262	Avenue de Bossey	Les Combes	Zone verte		Inculte	0
253	24'675	19'242	Ch. Epinette	Champs-Rosset	Zone verte		Forêt du Merderet	0
		1'973				Accès place privée		
		3'417				Prés, champs		
		24				1447	Immeuble	
		19				1013 b	Local service	
255	40'603	40'590	Les Goudons		Agricole		Prés, champs	32'000
		13				234	Immeuble (capite viticole)	
291	14'944	14'944	Ch. de Pacoty	Les Paluds	Agricole		Prés, champs	14'000
345	635	505	Rte de Châtaigneriaz	Les Cuttemers/ les Marchands	Agricole		Prés, champs	500
		130				Place-jardin		
360	7'343	29	Ch. des Cuttemers	Les Cuttemers/ les Fontaines	Agricole	339	Station pompage	7'000
		427				Revêtement dur		
		6'887				Prés, champs		
362	934	79	Ch. des Cuttemers	Les Rannaux / les Bajules	ZUP	23b	Réservoir	0
		79				23c	Réservoir	
		934				Place-jardin		
364	4'049	4'049		Les Fontaines	DDP		Route	0
389	4'364	4'161	Grand'Rue	Les Arzillières	Village		Immeubles	0
		203				Place-jardin		
390							succession Vulliez, intégrée dans 389	
411	28'562	26'160	Rte de Châtaigneriaz	Les Cuttemers Centre sportif	ZUP		Terrains	530'000
		1'549				Accès place privée		
		337				753	Restaurant	
		190				979	Salle de réunion	
		169				1417 A	Vestiaires foot	
		85				1471 B	Vestiaires tennis	
72	1565	Local pour matériel de sport						
473	2'580	2'580	Rte de Châtaigneriaz	Les Cuttemers/ La Palud	ZUP		Prés, champs	0
505	1'484	1'484		Les Fancous	Villas		Prés, champs	220'000
		2'191				Jardin		
510	2'101	212			ZUP	B1	Reservoir	0

N° parcelle	Surface totale	m <sup>2</sup>	Adresse	Lieu-dit	Zone	n° ECA	Remarques	Estimation fiscale
533	17	936	Ch. Sus-la-Meule	Châtaigneriaz	Village	B2	Reservoir	2'000
		666				711 b	Station de traitement	
557	10'653	16	Rte de Châtaigneriaz 4	Les Chapelles	ZUP	315	Garage	860'000
		1				Place-jardin		
		7'536				Place-jardin		
		1'224				935	Centre communal	
		640				763	Bâtiment scolaire	
		258				978	Habitation	
988	1030	Bâtiment scolaire(salle de gym)						
	7	Bâtiment (réduit)						
643	2'226	2'226	Rte de Châtaigneriaz 3	Les Fancous	Village		Place-jardin (parking)	0
657	55	55	Ch des Racettes		DDP		Trottoir	0
720	18	18		Les Druvières	Villas		Place-jardin	0
735	593	593	Rte de Céligny		Village		Carrefour Rte de Céligny/Place-jardin	0
736	13'819	13'819	Ch. des Cuttemers	Les Rannaux	ZUP		Prés, champs	13'000
744	24'032	24'032	Rte de Châtaigneriaz	Les Rannaux	Agricole		Prés, champs	24'000
758	153	153	Ch. Du Lac		DDP		Route (ch. des Pivoines)	0
870	2'439	2'342	Avenue de Bossey	Aux Verneys	Zone verte		Pré,champs	0
		97				Eau		
873	51	51		Les Marchands	Agricole		Revêtement dur	100
1056	904	904	Chemin du Pralet		Village		Prés, champs	0
1061	894	894	Chemin du Pralet		PPA		Jardin	0
1062	225	225	Chemin du Pralet		PPA		Jardin	0
1308	560	560	Ch. des Fontaines	Les Arzillières	DDP		Revêtement dur	0
1333	149	149	Rte de Châtaigneriaz	Les Rannaux	DDP		Trottoir	
1334	214	214	Ch. de l'Épinette	Champs Rosset	DDP		Inculte	0
1358	440	440	Rte de Châtaigneriaz		DDP		Ch. piétonnier	
1384	2'600	2'600	Rte de Châtaigneriaz	Centre communal	Village		jardin	0
<b>Parcelles sur le territoire d'autres communes</b>								
403	40	40	Coppet	Les Fontaines			Prés, champs	1'000
408	6'155	6'155	Coppet	Les Fontaines			Prés, champs	6'000
841	7'284	6'445	Commugny	Au Pontet			Prés, champs	6'500
		782				Bois		
<b>Copropriétés</b>								
423	1'181	891		Les Rannaux	ZUP		Place-jardin	0
		29				340 A	Bâtiment public (chambre des vannes)	
		130				340 B	Bâtiment public (réservoir)	
		131				340 C	Bâtiment public (réservoir)	
769	3'490	3'020		Aux Verneys	ZUP		Pré, champs	1'000
		35				937 A	STEP (station de relevage)	
		19				937 B	STEP (Co-prop. Céligny)	
		132				938	STEP (Co-prop. Céligny)	
		83				714	Bâtiment public (station de pompage)	
		38					Bâtiment (transformateur)	
163	939	Bâtiment public (décanteur)						
44	3'802		Commugny	A la Jardinière			Prés, champs (cibles stand de tir)	1'000
1223	3'870		Commugny	En Montagny			Stand de Tir, Founex	0
<b>Installations sur parcelles privées</b>								
235			Kilchherr John	Les Chavanus			Bassin de rétention	
260			Dutruy Jean-Jacques	Aux Fancous			Dépotoir	
378			Tremblet P.-J.	Les Fontaines			Dépotoir	
709			Dutruy Jean-Jacques	Les Vassaux			Dépotoir	
504			Debluë Jean-Pierre	Châtaigneriaz			Place d'arrêt pour le bus	

4'645'100



## Annexe au bilan IV - Plan d'investissements au 30.04.2015

Patrimoine administratif	N° compte	Crédit voté	Dépenses => 2014	2015	2016	2017	2018	Totaux
<b>Crédits votés</b>		<b>7'716'710</b>	<b>2'853'200</b>	<b>4'863'510</b>	<b>-807'600</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6'909'110</b>
<i>Investissements prévus</i>								
Hangar à plaquettes - achats parts	220.5250.915				200'000			200'000
Centre sportif - agrandissement + réfection restaurant (frais d'études)	350.5030.047 350.5890.047		57'000	43'000	800'000			900'000
Salle de spectacle - machinerie scène + éclairage	352.5060.045				300'000			300'000
Ecole primaire - sécurisation mezzanine + remplacement luminaires	354.5030.077		6'600		193'400			200'000
Démolition STEP + achat terrain (part Céligny)	461.5010.064 461.5890.064		1'900		164'000			165'900
Chauffage à distance (construction)	840.5040.037				3'600'000	2'000'000	1'500'000	7'100'000
64/15 Extension PPA Les Cuttemers, crédit d'étude	170.5890.050		82'300	48'700				131'000
Centre sportif - terrains synthétiques (remplacement terrains actuels), éclairage, arrosage, gradins	170.5010.050				500'000	3'000'000		3'500'000
Refuge	441.5030.066					400'000	400'000	800'000
Centre sportif - mise en conformité place de jeux	441.5010.085				500'000			500'000
Assainissement butte pare-balles du stand de tir de Terre Sainte (Commugny)	170.5620.			55'000				55'000
66/15 AOP révision PDCOM, PGA + RPGA	420.5890.			21'600				21'600
Réfection chemin Cuttemers (cheminement Eaux-Vives - Rannaux)	430.5010.081					860'000		860'000
Réfection chemin des Rannaux	430.5010.082					200'000		200'000
Giratoire ch. de l'Épinette et Neyruaz + ch. Piétonnier CS - village	430.5010.040		-223'500		1'000'000	2'223'500		3'000'000
Requalification de la RC1 - Route Suisse, réalisation (part Founex)	430.5010.048					495'000	495'000	990'000
Réfection chemin de la Combe	430.5010.052 430.5890.052		700			199'300		200'000
Aménagement route de Coppet (chemin piétonnier)	430.5010.054			10'000	90'000			100'000
Réfection chemin des Fontaines, y.c. canalisations + trottoir	430.5010.071				1'000'000	2'000'000		3'000'000
Réfection des carrefours Repingones + Pacoty / Grand-Rue	430.5010.083				900'000			900'000
Modification des îlots du ch. des Repingones	430.5010.				100'000			100'000
Abris bus Grand-Rue 27, 32	430.5030.068				50'000			50'000
Abris vélos sécurisés	430.5030.072 430.5890.072		6'700				93'300	100'000
Prolongation éclairage public ch. du Petit-Truet	430.5010.				70'000			70'000
Prolongation éclairage public ch. des Côtes	430.5010.					200'000		200'000
Etude inventaire et reprise chemins privés	430.5890.084						80'000	80'000
Réaménagement cimetière	440.5010.063 440.5890.063		5'400		494'600			500'000
Divers imprévus	220.5890				500'000	500'000		1'000'000
<b>Total dépenses patrimoine administratif</b>				<b>5'041'810</b>	<b>9'654'400</b>	<b>12'077'800</b>	<b>2'568'300</b>	<b>29'342'310</b>
Investissements au 31.12. exercice précédent (bilan)				11'710'400	15'846'290	24'708'375	35'550'756	
Prélèvements sur fonds de rénovation + réserves (crédits non encore votés)				-320'400				-320'400
Amortissements des investissements (moyenne de 20 ans)				-585'520	-792'314	-1'235'419	-1'777'538	
<b>Investissements au 31.12. (bilan)</b>			<b>11'710'400</b>	<b>15'846'290</b>	<b>24'708'375</b>	<b>35'550'756</b>	<b>36'341'519</b>	



## Annexe au bilan IV - Plan d'investissements au 30.04.2015

Patrimoine financier	N° compte	Crédit voté	Dépenses => 2014	2015	2016	2017	2018	Totaux
<b>Crédits votés</b>								
28/13 Construction immeubles locatifs, parcelle 92 (a)	350.5130.507	14'470'928	13'066'000	1'404'928				14'470'928
<b>Investissements prévus</b>								
Rénovation immeubles (a)	350.5130.509				250'000	250'000	250'000	750'000
Frais d'étude zones d'activité "Balessert Est" (parcelle 511) (b)	420.5190.506		51'900					51'900
65/15 Crédit d'études urbanistique parcelles 11, 13, 14, 59, 62-65, 67, 505, 643 (a)	420.5190.516			100'000	127'000			227'000
<b>Total dépenses patrimoine financier</b>				<b>1'504'928</b>	<b>377'000</b>	<b>250'000</b>	<b>250'000</b>	<b>2'381'928</b>
Investissements au 31.12. exercice précédent (bilan)				20'485'228	20'865'894	19'822'600	18'831'470	
Prélèvements sur fonds de rénovation + réserves (crédits non encore votés)				-100'000	-377'000	-250'000	-250'000	-977'000
Amortissements des investissements (moyenne de 20 ans)				-1'024'261	-1'043'295	-991'130	-941'573	
<b>Investissements au 31.12. (bilan)</b>			<b>20'485'228</b>	<b>20'865'894</b>	<b>19'822'600</b>	<b>18'831'470</b>	<b>17'889'896</b>	

Note : pour tous les investissements projetés qui n'ont pas fait l'objet d'une acceptation du Conseil, il s'agit d'une estimation à plus ou moins 20 %.

(a) investissements avec rendement financier  
(b) investissements sans rendement financier

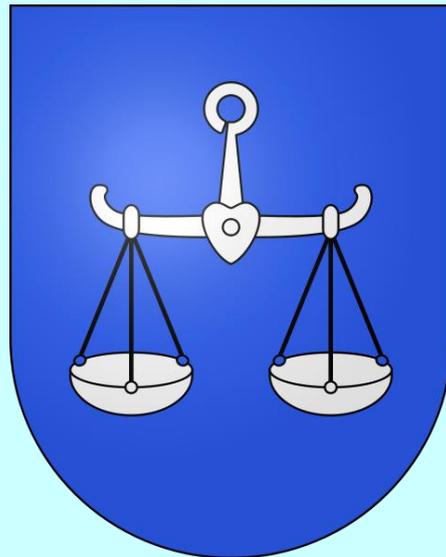
Total patrimoine administratif + financier	2014	2015	2016	2017	2018	Totaux
Dépenses d'investissements		6'546'738	10'031'400	12'327'800	2'818'300	31'724'238
Investissements au 31.12. exercice précédent (bilan)		32'195'627	36'712'184	44'530'975	54'382'226	
Prélèvements sur fonds de rénovation + réserves (crédits non encore votés)		-420'400	-377'000	-250'000	-250'000	-1'297'400
Amortissements des investissements (moyenne de 20 ans)		-1'609'781	-1'835'609	-2'226'549	-2'719'111	
<b>Total investissements au 31.12. (bilan)</b>	<b>32'195'627</b>	<b>36'712'184</b>	<b>44'530'975</b>	<b>54'382'226</b>	<b>54'231'415</b>	

**Etat des fonds de rénovation et réserves aux 30.04.2015 pour projets non encore votés : 12'919'877**

Financement (pour mémoire : plafond d'endettement 2011 - 2016 : 54'000'000)	2014	2015	2016	2017	2018
Investissements nets (dépenses - réserves - amortissements)		4'516'557	7'818'791	9'851'251	-150'811
Liquidités au 31.12 de l'exercice précédent, selon tableau de trésorerie *		3'058'430	0	0	0
Nouveaux emprunts		3'000'000	7'818'791	9'851'251	0
Amortissements des emprunts (moyenne : 10 ans)		-50'000	-50'000	-2'271'879	-3'029'816
Emprunts au 31.12 exercice précédent (bilan)		12'000'000	14'950'000	22'718'791	30'298'163
<b>Emprunts totaux théoriques fin de l'exercice</b>	<b>12'000'000</b>	<b>14'950'000</b>	<b>22'718'791</b>	<b>30'298'163</b>	<b>27'268'347</b>
Charge d'intérêts (emprunts - tous les investissements) 1.0%		189'500	227'188	302'982	272'683
Rendement locatif brut des immeubles parcelles 389 + 92 (estimation)		1'380'000	1'380'000	1'380'000	1'380'000
<b>Net</b>		<b>1'190'500</b>	<b>1'152'812</b>	<b>1'077'018</b>	<b>1'107'317</b>



# **Commune de Founex**



## ***Chapitre III*** ***Conclusions***



## CONCLUSIONS

Le Conseil communal de Founex,

- Vu le préavis municipal N° 67/2011-2016 du 04 mai 2015
- Ouï le rapport de la Commission de gestion,
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide

1. D'accepter les dépassements du budget tels que présentés, pour un total de CHF 17'064.10
2.
  - D'approuver la dissolution de l'EIDM
  - De prendre acte que la dissolution est opérée par la délégation de l'EIDM
  - De prendre acte que le capital restant après dissolution, d'un montant de CHF 4'334.50, sera versé à une œuvre de bienfaisance
3. D'approuver le rapport de gestion 2014
4. D'adopter les comptes de la commune pour l'année 2014, dont les totaux se présentent comme suit :

	Actif	Passif
Bilan	CHF 47'017'181.32	CHF 46'919'765.80
Résultat de l'exercice		CHF 97'415.52
<b>Balance</b>	<b>CHF 47'017'181.32</b>	<b>CHF 47'017'181.32</b>

	Charges	Revenus
Compte de fonctionnement	CHF 35'215'775.33	CHF 35'313'190.85
Excédent de revenus	CHF 97'415.52	
<b>Balance</b>	<b>CHF 35'313'190.85</b>	<b>CHF 35'313'190.85</b>

Ainsi approuvé par la Municipalité dans sa séance du 11 mai 2015 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

le Syndic

François Deblus

la Municipale responsable :

Audrey Barchha



la Secrétaire :

Claudine Luquiens



la Boursière :

Ursula Niederer



# **RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION CONCERNANT LES COMPTES DE LA COMMUNE DE FOUNEX POUR L'ANNEE 2014**

---

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères,

Messieurs les Conseillers,

Les membres de la Commission de Gestion se sont réunis le 12 mai dernier sur convocation de la Municipalité, en présence de Monsieur François Debluë, Syndic, Madame Audrey Barchha et Monsieur Jean-Pierre Debluë, Municipaux, Madame Claudine Luquiens, secrétaire municipal, ainsi que de la Boursière, Madame Ursula Niederer, qui ont présenté les comptes 2014 et répondu à notre satisfaction à toutes les questions posées. A cette occasion nous avons reçu de la Boursière le rapport du réviseur, le Tableau des comptes (avec commentaires), le Bilan comparé, l'Inventaire des titres, l'Investissement du patrimoine financier, le rapport des comptes 2014 de l'Ascot, le rapport de l'AJET 2014, ainsi que d'autres documents complémentaires.

Dans ses séances du 21 et 27 mai ainsi que du 4 et 9 juin 2015, la Commission de Gestion a passé en revue les comptes 2014 de notre Commune.

Elle a lu le Rapport de l'Organe de révision daté du 7 mai 2015, de la Société Fiprom, qui conclut que les comptes 2014 sont conformes au règlement sur la comptabilité des Communes.

En outre, elle a pris connaissance du Préavis Municipal N°67/2011-2016, Rapport de Gestion et Comptes 2014, document très complet et dans lequel elle relève les points suivants :

## **Comptes et Bilan 2014**

Le budget 2014 prévoyait un profit de CHF 39'846. Le résultat net 2014 montre un bénéfice de CHF 97'415.

Le résultat avant amortissements et réserves est de CHF - 1'231'886 contre les CHF 8'483'994 au comptes 2013 (ou CHF 237'581 budgétés).

Le résultat avant prélèvement/attribution aux réserves est de CHF 1'867'415. Un montant de CHF 1'770'000 a été attribué au fonds de réserve.

Parmi les éléments particulièrement importants à retenir, nous citons :

- Le total des fonds de réserve s'élève à CHF 22'948'472 contre CHF 27'054'638 en 2013, hors le leg de feu Vuillez de CHF 104.465,--
- Le Capital est de CHF 10'642'134 avant attribution du résultat 2014

- La marge brute d'autofinancement est négative de CHF - 2'944'150 contre CHF 5'788'440 en 2013
- Le patrimoine financier (patrimoine aliénable) est de CHF 20'736'779 contre CHF 13'963'133 en 2013
- Le montant d'investissements du patrimoine administratif est de CHF 11'230'759
- Les montants des emprunts s'élève à CHF 12'000'000 contre CHF 5'000'000 en 2013.
- Un emprunt de CHF 2'000'000 a été contracté au mois de septembre 2014 auprès du Fonds de Compensation de l'AVS pour un période de 10 ans à un taux de 1.05% par an pour les immeubles de la parcelle 389, sans amortissement et remboursable en 10 ans. (10.09.2014 – 10.09.2024)
- Un emprunt de CHF 5'000'000 a été contracté au mois de septembre 2014 auprès du SUVA pour un période de 10 ans à un taux de 1.04% par an pour les immeubles de la parcelle 92, avec amortissement et remboursable sur 10 ans. (15.09.2014 – 15.09.2024)
- L'emprunt de CHF 12'000'000 a augmenté la dette par habitant de CHF 1'558.00 à CHF 3'663.
- Les immeubles ont le rendement net suivant :  
état locatif net 255.741 CHF divisé par l'estimation au bilan CHF 8.071.043  
= 3,1 % rendement net
- Comme mentionné dans le préavis municipal N°67/2011-2016, le budget 2014 prévoyait un revenu de CHF 28'344'505, le revenu réalisé est de CHF 35'313'190 soit 24,59% supérieur au budget. Cette différence est due principalement à des mouvements de fonds de réserve, qui découle soit d'investissements votés par le conseil soit d'écritures de bouclément. Les dépenses budgétées étaient de CHF 28'304'659 alors que les charges effectives se sont situées à CHF 35'215'775 soit 24,42% supérieures au budget. Cette différence est due essentiellement au mouvement des la réserve.

Les entrées d'impôts sont de CHF 21'984'785 contre les CHF 21'886'000 budgétés. Cette augmentation provient des impôts conjoncturels majorés à CHF 2'772'139 contre CHF 2'241'000 budgétés.

Il faut aussi tenir compte des autres recettes de CHF 5'193'835 (notamment CHF 1'800'000 de loyer et CHF 1'400'000 de taxes et émoluments) et des prélèvements sur les fonds de réserve de CHF 8'109'718 contre CHF 1'598'812 budgétés, ce qui donne un montant total de recettes de CHF 35'313'190 contre les CHF 28'344'505 budgétés.

Il est à noter que le taux d'imposition communale a été réduit de 61% à 57% en 2014, ce qui est une charge pour la commune d'environ CHF 1'000'000 par an.

## **En résumé et selon le tableau « Résumé des données principales » :**

- les recettes courantes RC ont diminuées de 29,8 M à 27,18 M en 2014
- les dépenses courantes DC ont augmentés de 23,99 M à 28,41 M en 2014 (hausse du devis de la facture sociale de 3 M)
- marge d'autofinancement (MA= RC-DC) a donc fortement baissé
- les dépenses nettes d'investissements (tous les préavis/travaux acceptés) du patrimoine administratif (ex : Route) a diminué de 2.26 m à 1,60 M en 2014.
- les dépenses nettes d'investissements du patrimoine financier a augmenté, est passé de 7,45 M en 2013 à 8,25 M en 2014. (Constructions des immeubles Grand Rue 54)
- l'insuffisance de financement s'est accru et est passé de 1,38 M en 2013 à 11, 09 M en 2014.

La dette (emprunt) de la commune, est de CHF 12'000'000.

Les engagements hors bilan sont passés de 22,06 M en 2013 à 21,16 M en 2014.

### **Gestion des déchets**

La commission de gestion constate que pour la deuxième année consécutive les recettes liées aux déchets urbains ne couvrent pas les coûts spécifiques d'élimination. Il en résulte une accumulation de déficit au 31 décembre de CHF 306'132.43 portée à l'actif du bilan sous la rubrique « Avance aux financements spéciaux ».

La commission de gestion a organisé une rencontre avec Monsieur le Syndic, le chef de service Monsieur Valloton et Madame Niederer Boursière Communale, pour évoquer cette problématique récurrente. La municipalité a expliqué la situation particulière de la gestion des déchets. Le prix de la taxe au sac étant fixé de manière cantonale et que Monsieur Prix a recommandé de baisser le montant de la taxe forfaitaire, la Municipalité se retrouve avec une marge de manœuvre réduite. Un effort particulier va être porté sur les couts pour au mieux les limiter. La municipalité va également porter la problématique des gestions des déchets urbains au niveau des autorités cantonales.

Monsieur Valloton a entrepris sous demande de la municipalité une analyse du fonctionnement de la déchetterie intercommunale. Suite à cette analyse, la Municipalité a décidé d'annuler le contrat avec la société RETRIPA. Une procédure d'appel d'offre est en cours pour entrer en vigueur en janvier 2016.

## Mise en gérance des immeubles

La mise en gérance des immeubles a été attribuée à la société de gérance Naef (société locale) pour un contrat de trois ans. Les appels d'offres ont été faits selon un cahier des charges très complet et après étude de 4 offres reçues, la société retenue a répondu à toutes les demandes de la commune.

## EIDM

Dans le cadre de la mise en service de la STEP Intercommunale par le SITSE, l'Entente intercommunale pour la désydratation mécanique des boues d'épuration EIDM a cessé toute activité depuis octobre 2014 et l'Entente a procédé à sa dissolution. Le Capital a été réparti entre toutes les communes de Terre Sainte ceci au prorata du nombre d'habitants (CHF667.85 pour Founex).

## Observations de la Commission sur les Comptes 2014 et sur la Gestion

**Réponse de la Commission de gestion suite au « Préambule » de la Municipalité en réponse aux « recommandations » de la Commission de gestion du 23 juin 2014** (page 8 du Préavis Municipal n° 67/2011-2016 Rapport de Gestion et Comptes 2014 daté du 4 mai 2015)

En premier lieu, la Commission de gestion constate que le Préfet a effectivement raison quand il spécifie que notre Commission ne peut que formuler des « Observations » et non pas des « Recommandations » et ceci conformément à l'article 97 du Règlement du Conseil communal (ci-après « **RCC** »).

Par contre, notre Commission ne comprend pas pour quelles raisons, la Municipalité explique que « *le Conseil communal ne peut obliger la Municipalité à revoir ses décisions* », car une mesure aussi extrême n'a jamais été préconisée par notre Commission qui s'est limitée à examiner, dans certains cas spécifiques, la gestion passée et à formuler des « recommandations » pour le futur.

En tout cas, il est erroné de se limiter à citer l'article 93 du RCC en croyant, à tort, que la Municipalité **dispose d'une année entière** (à savoir qu'elle peut attendre son rapport de l'année d'après) pour répondre aux observations du Commission de gestion.

En réalité, dès que des observations sont déposées avec le rapport de la Commission de gestion, la Municipalité dispose d'un **délai de dix (10) jours pour y répondre**, ce court délai est fixé explicitement par l'article 97 RCC *in fine*.

La justification de ce délai très court se trouve au sein de l'article 98 du RCC, qui prévoit que le Rapport de notre Commission et ses observations, ainsi que les éventuelles observations de la Commission des finances, **accompagnés des réponses de la Municipalité** doivent être communiqués ou tenus à disposition de tous les membres du Conseil communal au moins dix jours avant le vote sur la gestion des comptes, vote qui, pour mémoire, intervient au plus tard le 30 juin (art. 99 du RCC).

Lors du vote des comptes, le Conseil communal délibère séparément sur les comptes et sur la gestion. Les réponses de la Municipalité au sujet desquelles la discussion n'est pas demandée, sont considérés comme « admises » par le Conseil communal. Si par contre il y a discussion, le Conseil communal peut maintenir tout ou partie de l'observation, mais ne peut pas la modifier.

Lorsque, après vote du Conseil communal, une observation est maintenue (en sa totalité ou partiellement), la Municipalité expose dans son rapport de gestion suivant

(donc une année plus tard) la suite qu'elle a donnée aux observations ainsi maintenues.

En conclusion, tout laisse croire que, plusieurs dispositions de notre Règlement n'ont pas été appliquées.

Par ailleurs, notre Commission prend acte des « réponses » apportées par la Municipalité aux « Recommandations/Observations » dans le Préavis Municipal n°67/2011-2016.

Vu que lesdites réponses de la Municipalité ne donnent pas entière satisfaction, notre Commission a approfondi l'examen de la gestion de deux sujets se rapportant au TENNIS CLUB FOUNEX (ci-après « TCF »).

## **1. Vérification de la gestion du TCF et de ses comptes**

La position ainsi que les réponses apportées à ce jour par la Municipalité aux diverses interpellations lors du Conseil communal ainsi qu'aux « Recommandations 2014 » (à lire « Observations ») et à d'autres questions, peuvent être résumées comme il suit :

- ce n'est pas à la Municipalité de s'immiscer à la gestion d'une association à but non lucratif et notamment de vérifier les salaires de ses employé(e)s et/ou de la gestion de ses comptes, cette tâche incombe aux membres de ladite association ;
- le TCF ne reçoit pas de « subvention » et donc la Commune n'a aucune possibilité de demander la vérification de ses comptes ;
- l'utilisation des courts par le Tennis Club ainsi que « quelques autres points » (loyers et fonctionnement du club) seront abordés *« en parallèle avec l'étude relative à la construction de la halle couverte »*.

En réalité, quand le TCF a été créé, il était si manifeste pour les pères fondateurs et les Municipaux de l'époque que cette association allait bénéficier de subventions directes ou indirectes de la part de notre Commune, qu'ils ont inscrit un principe de base dans les statuts de l'association : dans son article 9 il est explicitement prévu que parmi les 2 à 4 membres complémentaires du Comité du TCF, il y ait « ***un représentant délégué par la Municipalité de Founex*** ».

Or, il semble que depuis plusieurs années, aucun « représentant délégué de la Municipalité » ne siège au Comité du TCF.

Manifestement, la Municipalité a le droit, voire l'obligation, de faire usage des prérogatives qui lui ont été conférées par les statuts du TCF, de participer au Comité du TCF et d'exercer son droit de regard très étendu.

Au vu de ce qui précède, la Commission de gestion propose de mettre au délibéré par le Conseil communal l'observation suivante :

La Municipalité est invitée à :

- désigner dans les meilleurs délais un représentant délégué au Comité du TCF ;
- le délégué sera chargé en particulier de vérifier les comptes et la gestion du TCF, et de préconiser toutes autres mesures adéquates.

## 2. Frais d'entretiens/travaux des terrains de tennis

Le Comité de gestion a étudié le remplacement et la réfection de trois courts de tennis pour une enveloppe globale de CHF 447'000.- (Préavis municipal N° 46/2011-2016, approuvé le 24 mars 2014).

Pour ce faire, notre Commission a demandé l'intégralité des documents se rapportant à ce sujet et remercie la Municipalité d'avoir répondu avec grande transparence.

Après analyse des documents qui nous ont été remis, notre Commission ne peut que constater que, en présentant ledit préavis, la Municipalité a omis de mentionner dans son préavis certaines informations qui auraient pu avoir de l'importance lors du vote par le Conseil communal.

Notamment :

- en date du 27/6/2013, le Président du TCF a écrit à la Municipalité pour leur faire part de :
  - « l'éternel problème de drainage des courts nos. 4, 5 et 6 » qui
  - « malgré tous les travaux entrepris, y compris deux entretiens de saison »
  - « lors de fortes pluies, l'eau continue à stagner sur les courts et ceci pendant au moins une journée, ce qui rend la pratique du tennis difficile ».

De plus, le Président du TCF a indiqué que :

- le Comité du TCF a « décidé de changer la surface de courts en 2014 »
- que ledit Comité préconisait deux types de travaux :
  - le remplacement des infrastructures de drainage (défectueuses) pour CHF 70'000.-- au frais de la Municipalité et
  - l'installation d'une nouvelle surface type Smashcourt, en remplacement de la surface existante (non-défectueuse) pour **CHF 180'000.- aux frais du TCF.**
- lors de la séance entre la Municipalité et le Président du TCF tenue le 26/8/2013, la Municipalité a considéré que « *s'agissant de travaux d'infrastructure la commune prendra vraisemblablement ceux-ci en charge, tout en **prévoyant éventuellement une augmentation du loyer annuel*** ». Un seul municipal ayant suggéré qu'il serait préférable que ce soit le TCF qui prenne en charge les frais en question ;
- le TCF a indiqué que la durée de vie de l'alternative au Smashcourt (dont durée de vie est de 10-15 ans) était celle des « Tennis Force » (20-25 ans) terrains notamment installés au JOTO Tennis (courriel du TCF du 19/11/2013) ;
- les Smashcourt « sont praticables toute l'année » (séance de la Municipalité du 25/11/2013)
- malgré l'importante dépense budgétée et approuvée (CHF 447'000.-), la Municipalité n'a pas demandé une augmentation du loyer au TCF ;

- si la Municipalité avait désigné son délégué au Comité (selon les Statuts du TCF), elle aurait su qu'au budget 2014 du TCF, il avait été prévue une augmentation de loyer de CHF 11'000.--. Cette dernière a été donc économisée par le TCF.

La Commission regrette que l'offre du TCF de participer auxdits travaux à hauteur de CHF 180'000.-- n'ait pas été retenue et qu'aucune augmentation de loyer n'ait été demandée.

La Commission de gestion est d'avis que la Municipalité, notamment quand elle demande des investissements importants, devrait présenter tous les éléments dont elle a connaissance.

Au vu de ce qui précède, la Commission de gestion propose de mettre au délibéré par le Conseil communal les deux observations suivantes :

1. Le Conseil communal recommande à la Municipalité de reconsidérer à la hausse le loyer du TCF à la prochaine échéance.
2. La Municipalité est invitée à transmettre aux commissions concernés toutes les informations qui « peuvent influencer » le délibéré du Conseil communal, ainsi qu'à insérer un résumé desdites informations dans le texte du préavis

### **Conclusions :**

Nous avons apprécié particulièrement la qualité et la précision du travail de Madame Ursula Niederer, Boursière, et remercions la Municipalité pour le Rapport de Gestion et Comptes 2014.

- Le rapport de révision des comptes 2014 de la commune de Founex arrêtés au 31 décembre 2014 par la fiduciaire Fiprom a été effectué selon la « norme suisse relative au contrôle restreint ». Ce rapport a fait deux recommandations :

- 1) Régler la question de l'accumulation des déficits des recettes lié aux déchets urbain.
- 2) Le reclassement des soldes débiteurs à l'actif du bilan au 31 décembre.

- Afin de respecter les articles du Règlement du Conseil Communal (RCC), le Conseil Communal doit se prononcer de suite séparément sur toutes les réponses relatives aux observations / recommandations faites par la Commission de Gestion sur les Comptes 2014.

- La Commission de Gestion, sous réserve du respect du Règlement du Conseil Communal (RCC) (Articles 93–101), vous propose, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, d'approuver le préavis Municipal N°67/2011-2016, Rapport de Gestion et Comptes 2014, tels qu'ils vous ont été présentés, et de donner décharge à la Municipalité, avec remerciements.

Fait à Founex le 10 juin 2015.

Les membres de la Commission de Gestion :

Anne Chiari-Bory

Thomas Morisod

Jean Righetti

Eric Rothacher

Andrea Rusca

Alexandre Süess

Edwin Baer